



RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Table des matières

LES MISSIONS DE L'URPS PHARMACIENS PACA	4
LES ELUS	5
MOYENS DE COMMUNICATION	7
ACTIONS ET PROJETS 2019	13
Coordination interprofessionnelle à la sortie d'hôpital	14
- Rapport d'activités 2019 – chargées de mission	15
- Les AOD Lien ville hôpital de Draguignan	20
- Le diabète Lien ville hôpital hopital Sainte Musse	24
- Soirée lien ville hôpital à l'hôpital de Draguignan parcours des patients	26
PHARM'OBSERVANCE	27
- L'action Pharm'Observance	28
- Le D.E.S.U : Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaire Education thérapeutique et soins pharmaceutiques appliqués à la personne agée	29
- Point sur les actions Pharm'observance	30
- Pharm Observance, l'AE2P et la Faculté de pharmacie Marseille	31
- Pharm Observance : les soirées à la faculté de pharmacie en partenariat avec l'AE2P	32
- Exemple de cours donné à la faculté de pharmacie pour les pharmaciens du DESU par le Dr Félicia FERRERA	37
- Pharm'Observance et la communication	40
MOI(S) SANS TABAC -JE LE TENTE AVEC MON PAPO -RECONDUCTION DE L'ACTION	41
TROD DE L'ANGINE	62
PHARM 'OBSERVANCE ET LES ASSOCIATIONS DE PATIENTS	76
- Semaine nationale de prévention de l'Asthme et MICI et diabète mai -juin 2019	77
PHARM 'OBSERVANCE – COOPERATION ET REFLEXION SUR LA SANTE PUBLIQUE	81
CBU RESIST PACA	96
PAERPA : le bilan :	101
REUNIONS INSTITUTIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES :	124
PLANNING ANNUEL REUNIONS DES ELUS 2019:	139
ACTIONS REUNIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES	153
PRESSE ET NEWSLETTERS ENVOYEEES PAR L'URPS PHARMACIENS PACA	169

LES MISSIONS DE L'URPS PHARMACIENS PACA

LES MISSIONS DE L'URPS PHARMACIENS PACA

L'URPS Pharmaciens, un outil au service des pharmaciens :

Créée par la loi du 21 juillet 2009 dite loi HPST, l'URPS Pharmaciens est une institution délibérative qui rassemble les pharmaciens d'officine de la région PACA.

L'URPS Pharmaciens a pour mission de représenter la profession de pharmacien au niveau des institutions régionales, notamment de l'Agence Régionale de Santé -ARS- et de défendre ses intérêts professionnels.

L'URPS Pharmaciens PACA contribue « à l'organisation de l'offre de santé régionale. Elle participe notamment :

1. A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé ;
2. A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
3. A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
4. A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ; [...] ». [1]

[1] Décret N° 2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux unions régionales de santé liste les différentes missions.

L'URPS Pharmaciens PACA est composée de pharmaciens élus par les pharmaciens de la région. Les élus URPS sont issus des différents syndicats de pharmaciens déclarés représentatifs.

Engagés et dynamiques, ils s'attachent à conduire des actions, qui profitent à l'ensemble des pharmaciens de la région, dans un but de promotion de la profession de pharmacien et d'actions de santé publique.

L'URPS Pharmaciens PACA est représentée par des pharmaciens élus qui représentent la profession et agissent pour la population.

Parution du décret n° 2018-841 du 3 octobre relatif aux conseils et prestations pouvant être proposés par les pharmaciens d'officine dans le but de favoriser l'amélioration ou le maintien de l'état de santé des personnes

Les « nouvelles missions » pour les pharmaciens d'officine : une étape essentielle pour la santé publique. Ce texte était attendu par la profession depuis la loi HPST de 2009. « Ce décret représente une avancée significative pour la santé publique. Le pharmacien pourrait néanmoins s'impliquer encore plus en matière de prévention et dans le parcours de soins. C'est pourquoi nous attendons avec impatience les réformes à venir (Plan Santé 2022, future loi de santé et LFSS) qui consacreront davantage l'apport du pharmacien.

Ces nouvelles dispositions élargissent le rôle du pharmacien en matière de prévention, de dépistage de coordination des soins et reconnaissent ainsi les missions du pharmacien d'officine tout en en créant de nouvelles : - actions d'évaluation en vie réelle des médicaments, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique ; - dépistage des maladies infectieuses et non transmissibles ; - participation à la coordination des soins.

LES ELUS

Les élus de l'URPS Pharmaciens PACA se sont réunis comme stipulé dans les statuts lors des :

Bureaux 2019 :

15 janvier
26 février
26 mars
13 mai
17 juin
6 aout
8 octobre
19 novembre
20 décembre

AG 2019 :

AGE ET AGO du 3 septembre

Commission de contrôle des comptes 2019 :

22 juin
1^{er} juillet

Michel SIFFRE, Président - FSPF 83
Félicia FERRERA, Vice-Présidente - FSPF 13
Françoise PASQUALI, Secrétaire Générale -FSPF 83
Filip VAN DE WIELE, Secrétaire général adjoint - USPO 84
Thierry DESRUELLES, Trésorier - FSPF 13
François PREVETE, Trésorier adjoint - USPO 83

Emmanuel LUTHRINGER - FSPF 04
Philippe COMTE - UNPF 04
Jean Luc FUBIANI - USPO 05
Erwan BRAUD - USPO 06
Didier RODDE - FSPF 06
Laurence CASSARINO - USPO 13
Valérie OLLIER DE LECLUSE - FSPF 13
Patrick MAGNETTO- FSPF 83
Véronique POTIER-ABRAINI - FSPF 06

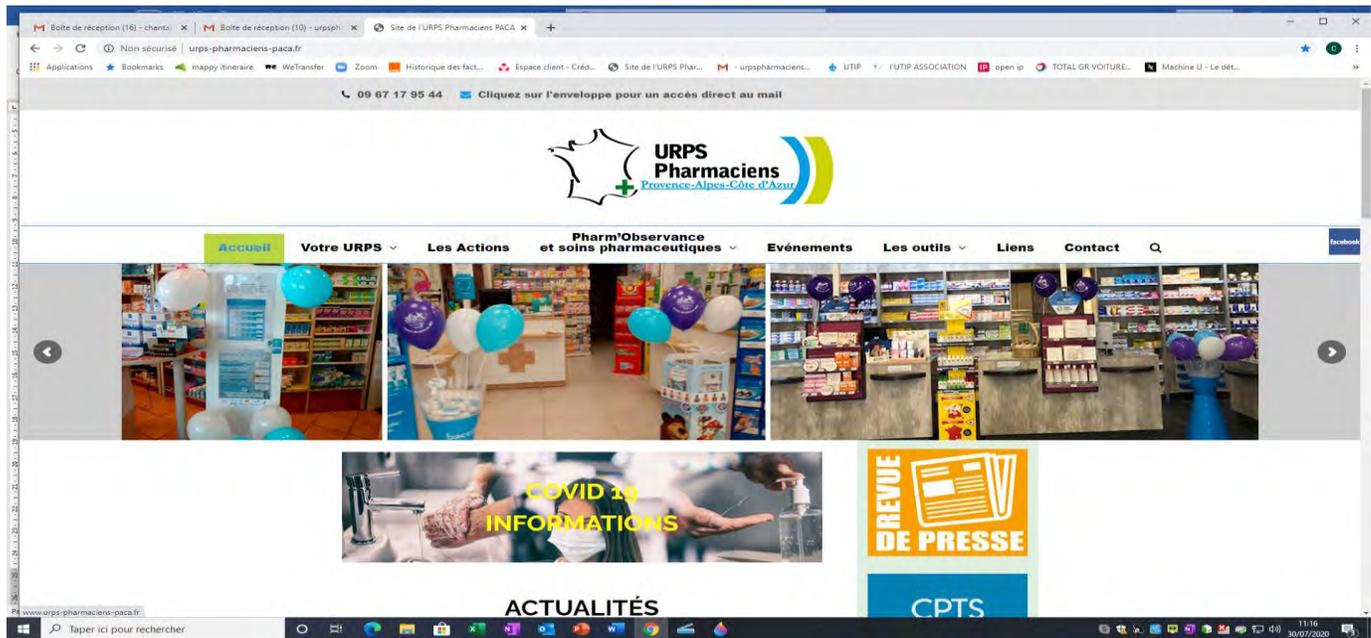
Salariées :

Isabelle LEDROIT, chargée de mission départements 06-13-83
Anne-Cécile SIBUT, chargée de mission départements 84-04-05
Chantal MIGONE, assistante de direction

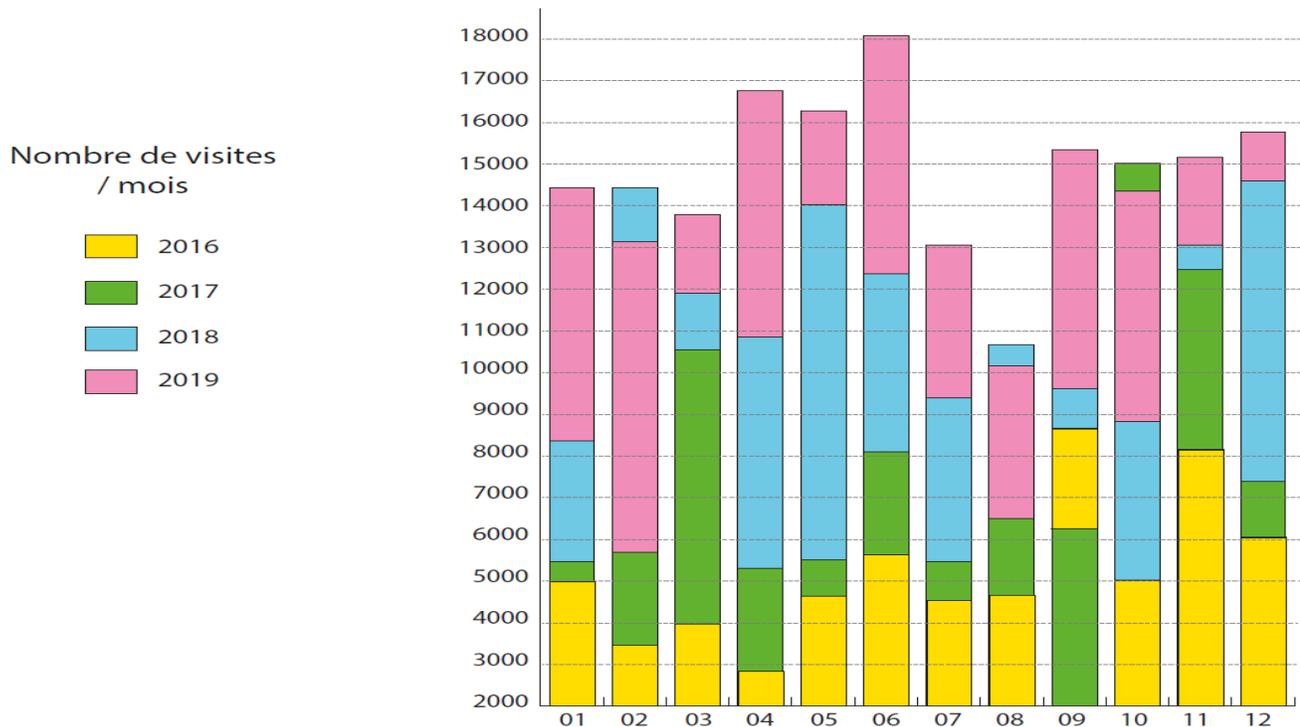
MOYENS DE COMMUNICATION

MOYENS DE COMMUNICATION

Site internet



Les statistiques de fréquentation : 2016 à 2019



LES PAGES LES PLUS CONSULTÉES

2017

ACCUEIL	4327
• LES OUTILS / Exercice pro :	1361
• LES ACTIONS.....	1221
• MODÈLES D'ORDONNANCE.....	1175
• PAGE CONTACT.....	553
• EVENEMENTS.....	550
• PHARM'OBS / Le DESU.....	488
• PHARM'OBS / Le projet	486

2018

• ACCUEIL.....	4089
• LES ACTIONS.....	1458
• PHARM'OBS / Le projet	1406
• LES OUTILS / Exercice pro :	1248
• MODÈLES D'ORDONNANCE.....	1186
• EVENEMENTS.....	926
• PHARM'OBS / Les participants.....	856
• VOTRE URPS / Composition.....	642
• PAGE CONTACT.....	553
• MOIS SANS TABAC	498

2019

• ACCUEIL.....	4211
• LES ACTIONS.....	1157
• MODÈLES D'ORDONNANCE.....	1004
• PHARM'OBS / Le projet	1000
• LES OUTILS / Exercice pro :	849
• TROD ANGINE.....	669
• PAGE CONTACT.....	643
• EVENEMENTS.....	634
• CPTS.....	460
• FICHE LIAISON V/H	455

2020 (6 mois)

• COVID INFO.....	901
• MODÈLES D'ORDONNANCE.....	715
• LES OUTILS / Exercice pro / COVID :.....	601
• LES ACTIONS.....	600
• TROD ANGINE.....	554
• FICHE LIAISON V/H	481
• PHARM'OBS / Le projet	479
• PAGE CONTACT.....	478
• CPTS.....	460
• RETOUR D'EXPERIENCE COVID.....	402

Facebook :



152 NEWSLETTERS ENVOYÉES (voir site internet - onglet les infos communiquées)

- [23 décembre 2019 Les officinaux au congrès de la SFPC](#)
- [17 décembre 2019 Point Pharm'observance et soins pharmaceutiques 2019](#)
- [5 décembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Naissance de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Comtat Venaissin"](#)
- [3 décembre 2019 Fiches recueil Trod Angine](#)
- [3 décembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Début des entretiens pharmaceutiques pour les patients sous AOD à l'HIA Sainte-Anne"](#)
- [3 décembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Activité Physique Adaptée dans leVaucluse"](#)
- [20 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Invitation pour une soirée d échanges sur la création d une CPTS du Comtat Venaissin"](#)
- [19 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe ... "Prise en charge du patient diabétique âgé"](#)
- [16 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe ...](#)
- [15 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe ...](#)
- [14 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe ... "Prise en charge du patient diabétique âgé"](#)
- [12 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe ...](#)
- [12 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe ...](#)
- [8 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Invitation à la soirée d'information de la CPTS Vitrolles"](#)
- [7 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Invitation à la présentation de la première passerelle Ville-Hôpital"](#)
- [7 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Invitation à l'assemblée générale de la CPTS du Var Ouest"](#)
- [5 novembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe ...](#)
- [4 novembre 2019 Invitation : Rôle du pharmacien et de son équipe dans le soutien et la promotion de l'allaitement maternel](#)
- [30 octobre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Invitation à l'AG constitutive de la CPTS Nice Est - Rives du Paillon"](#)
- [30 octobre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Invitation pour une soirée d'information sur la création d'une CPTS dans le 10° arrondissement de Marseille"](#)
- [30 octobre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Invitation pour une soirée d échanges sur la CPTS de la Seyne sur mer / Toulon Ouest"](#)
- [30 octobre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Invitation pour une soirée d échanges sur la création d une CPTS du Comtat Venaissin"](#)
- [24 octobre 2019 Le président URPS LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE NOUS DEMANDE d'informer les pharmaciens des raisons de la fermeture des LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE du 22 au 24 Octobre](#)
- [22 octobre 2019 Invitation : Rôle du pharmacien et de son équipe dans le soutien et la promotion de l'allaitement maternel](#)
- [18 octobre 2019 Remboursements des perfusions - Dispositif PERFADOM](#)
- [16 octobre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Invitation pour une soirée d échanges sur la création d une CPTS du Comtat Venaissin"](#)
- [14 octobre 2019 Les TROD angine en PACA...c'est parti !!!](#)
- [11 octobre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Rencontres Ville-Hôpital de l'HIA Sainte-Anne"](#)
- [9 octobre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé dans le territoire du Grand Avignon va voir le jour."](#)
- [2 octobre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Rencontres Ville-Hôpital de l'HIA Sainte-Anne"](#)
- [1 octobre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "L'Actu n° 38 de la PTA Vaucluse"](#)
- [1 octobre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Ouverture de la Maison Médicale de Garde de la Timone."](#)
- [26 septembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé dans le territoire du Grand Avignon va voir le jour."](#)
- [25 septembre 2019 Mois sans tabac : le sevrage tabagique à l'officine](#)
- [24 septembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Lancement de La Passerelle Ville-Hôpital"](#)

- [23 septembre 2019 Mois sans tabac : le sevrage tabagique à l'officine](#)
- [23 septembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "OCTOBRE ROSE à l'Institut Sainte-Catherine"](#)
- [20 septembre 2019 TROD angine en PACA...c'est parti... très fort !!!](#)
- [18 septembre 2019 TROD angine en PACA...c'est parti !!!](#)
- [12 septembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Rencontres Ville-Hôpital de l'HIA Sainte-Anne"](#)
- [9 septembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Assemblée générale de la CPTS Provence-Alpes"](#)
- [9 septembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe ... "les gammopathies monoclonales"](#)
- [6 septembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe ...](#)
- [5 septembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Réunion pour la création de la CPTS Littoral Sud"](#)
- [4 septembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Réunion pour la création de la CPTS des Iles d'Or"](#)
- [2 septembre 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Programme gratuit d'aide à l'arrêt du tabac"](#)
- [27 août 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Atelier pour un bon usage du médicament"](#)
- [22 août 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Rencontres Ville-Hôpital de l'HIA Sainte-Anne"](#)
- [6 août 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Soirée de Formation L'Hypercholestérolémie et Lancement du moi\(s\) Sans Tabac"](#)
- [5 août 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe ...](#)
- [16 juillet 2019 Thèse d'exercice : questionnaire en ligne : "Obligation vaccinale en France : bénéfices, risques et évaluation des connaissances des professionnels de santé"](#)
- [4 juillet 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "ressources médico-sociales de votre département 05"](#)
- [4 juillet 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "ressources médico-sociales de votre département 84"](#)
- [4 juillet 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "ressources médico-sociales de votre département"](#)
- [24 juin 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "La newsletter Pharm'Obs"](#)
- [24 juin 2019 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé \(CPTS\) et Rôle du pharmacien](#)
- [20 juin 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Questionnaire vaccination"](#)
- [18 juin 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Pour mon DPC, je choisis MA FACULTÉ"](#)
- [17 juin 2019 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé \(CPTS\) et Rôle du pharmacien](#)
- [13 juin 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "#Votre CPTS : réunion de lancement"](#)
- [13 juin 2019 Maintien du remboursement de l'homéopathie](#)
- [11 juin 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "La SFPC au cœur des évolutions de la pharmacie clinique"](#)
- [11 juin 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Pour mon DPC, je choisis MA FACULTÉ"](#)
- [11 juin 2019 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé \(CPTS\) et Rôle du pharmacien](#)
- [4 juin 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Pour mon DPC, je choisis MA FACULTÉ"](#)
- [3 juin 2019 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé \(CPTS\) et Rôle du pharmacien](#)
- [3 juin 2019 Colloque "la meilleure protection, c'est la vaccination"](#)
- [28 mai 2019 L'intervention pharmaceutique dans le parcours de soins du patient atteint de dermatoses inflammatoires](#)
- [28 mai 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "enquête BEH \(Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire\) Voyageurs"](#)
- [27 mai 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Réunion d'information Plateforme Territoriale d'appui \(PTA\) - 4 juin 2019- La Garde"](#)
- [23 mai 2019 L'intervention pharmaceutique dans le parcours de soins du patient atteint de dermatoses inflammatoires](#)
- [20 mai 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Réunion d'information Plateforme Territoriale d'appui \(PTA\) - 4 juin 2019- La Garde"](#)
- [20 mai 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Les rencontres partenariales de Cavaillon"](#)
- [20 mai 2019 Rappel : Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Less journées de chirurgie du CHEB"](#)
- [20 mai 2019 "Autour de l'Allaitement Maternel"](#)
- [20 mai 2019 Rappel : Les enjeux de la PrEP en officine en 2019](#)
- [17 mai 2019 L'intervention pharmaceutique dans le parcours de soins du patient atteint de dermatoses inflammatoires](#)
- [17 mai 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Les rencontres partenariales de Cavaillon"](#)
- [15 mai 2019 Rappel : Les enjeux de la PrEP en officine en 2019](#)
- [14 mai 2019 Les enjeux de la PrEP en officine en 2019](#)
- [13 mai 2019 Thèse d'exercice : questionnaire en ligne](#)

- [13 mai 2019 Un point sur les actions Pharm'Observance PACA](#)
- [13 mai 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "3° Rencontres Ville-Hôpital pour le virage ambulatoire"](#)
- [10 mai 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "3° Rencontres Ville-Hôpital pour le virage ambulatoire"](#)
- [9 mai 2019 Les enjeux de la PrEP en officine en 2019](#)
- [7 mai 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Projet de CPTS sur le Grand Avignon"](#)
- [6 mai 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Less journées de chirurgie du CHEB"](#)
- [6 mai 2019 Les enjeux de la PrEP en officine en 2019](#)
- [3 mai 2019 Soirée d'information : "la vaccination : les clefs de la réussite"](#)
- [3 mai 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Projet de CPTS sur le Grand Avignon"](#)
- [3 mai 2019 Soirée de formation : "la vaccination : les clefs de la réussite"](#)
- [30 avril 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "3° Rencontres Ville-Hôpital pour le virage ambulatoire"](#)
- [29 avril 2019 Un point sur les actions Pharm'Observance PACA](#)
- [29 avril 2019 Soirée de formation : "la vaccination : les clefs de la réussite"](#)
- [25 avril 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Medela: Invitation réunion allaitement Toulon"](#)
- [24 avril 2019 Maintien du remboursement de l'homéopathie](#)
- [23 avril 2019 Piqûre de rappel pour les anti-vax ! Faites le quizz ...](#)
- [23 avril 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "3° Rencontres Ville-Hôpital pour le virage ambulatoire"](#)
- [19 avril 2019 Enquête sur "la Maladie ThromboEmbolique Veineuse est une complication fréquente du cancer et de ses traitements"](#)
- [18 avril 2019 Maintien du remboursement de l'homéopathie](#)
- [17 avril 2019 Piqûre de rappel pour les anti-vax ! Faites le quizz ...](#)
- [15 avril 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "3° Rencontres Ville-Hôpital pour le virage ambulatoire"](#)
- [12 avril 2019 Maintien du remboursement de l'homéopathie](#)
- [9 avril 2019 La relève est assurée !](#)
- [5 avril 2019 Parcours de soins du patient atteint d'asthme](#)
- [3 avril 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Affiche sur le libre choix des patients"](#)
- [2 avril 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Première journée de la chimiothérapie à domicile"](#)
- [1 avril 2019 Parcours de soins du patient atteint d'asthme](#)
- [26 mars 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Invitation à la projection du film "Plaire, aimer et courir vite"](#)
- [26 mars 2019 Parcours de soins du patient atteint d'asthme](#)
- [22 mars 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Enquête sur les entretiens pharmaceutiques dans l'HTA"](#)
- [21 mars 2019 Parcours de soins du patient atteint d'asthme](#)
- [18 mars 2019 Parcours de soins du patient atteint d'asthme](#)
- [14 mars 2019 Allaitement maternel ; résultats de l'enquête auprès des pharmaciens de PACA. Analyse et début de formation](#)
- [13 mars 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Attention DPC Vaccination !"](#)
- [12 mars 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Gazette de la CTA Var-Est : numéro 6 - Mars 2019"](#)
- [11 mars 2019 Commandes semaine européenne de la vaccination 2019](#)
- [7 mars 2019 Communauté Professionnelle Territoriale de Santé](#)
- [4 mars 2019 attention : soirée annulée ! Parcours de soins dans les dermatoses inflammatoires](#)
- [4 mars 2019 Parcours de soins dans les dermatoses inflammatoires](#)
- [1 mars 2019 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Maladies inflammatoires chroniques et observance - Le rôle de sentinelle du pharmacien"](#)
- [28 février 2019 RAPPEL : CBU Resist' PACA : programme des réunions d'information](#)
- [28 février 2019 Parcours de soins dans les dermatoses inflammatoires](#)
- [25 février 2019 Parcours de soins dans les dermatoses inflammatoires](#)
- [22 février 2019 Taxe d'apprentissage : pensez à la Faculté de Pharmacie](#)
- [21 février 2019 Parcours de soins dans les dermatoses inflammatoires](#)
- [18 février 2019 Important - Avenir - Vaccination](#)
- [13 février 2019 Note sérialisation DGS-DGOS](#)
- [8 février 2019 Valorisez l'enseignement reçu par vos assistants sortis depuis 2015](#)
- [6 février 2019 La Maladie ThromboEmbolique Veineuse est une complication fréquente du cancer et de ses traitements](#)

- [1 février 2019 Parkinson à l'officine : prise en charge et accompagnement](#)
- [31 janvier 2019 CBU Resist' PACA : programme des réunions d'information](#)
- [31 janvier 2019 Soutenons nos patients DIABÉTIQUES au travers de l'Association Française des diabétiques Aix-Pays de Provence](#)
- [30 janvier 2019 En 2019, la Pharmacie d'officine sera Clinique !](#)
- [29 janvier 2019 Parkinson à l'officine : prise en charge et accompagnement](#)
- [25 janvier 2019 Valorisez l'enseignement reçu par vos assistants sortis depuis 2015](#)
- [25 janvier 2019 Enquête régionale auprès des pharmaciens d'officine PACA : Connaissances et pratiques en terme d'allaitement maternel](#)
- [25 janvier 2019 Parkinson à l'officine : prise en charge et accompagnement](#)
- [24 janvier 2019 Soutenons nos patients DIABÉTIQUES au travers de l'Association Française des diabétiques Aix-Pays de Provence](#)
- [18 janvier 2019 Soutenons nos patients DIABÉTIQUES au travers de l'Association Française des diabétiques Aix-Pays de Provence](#)
- [16 janvier 2019 Votre URPS Pharmaciens vous conseille : "Pharmaguideur, les formations DPC en ligne "](#)
- [15 janvier 2019 Enquête régionale auprès des pharmaciens d'officine PACA : Connaissances et pratiques en terme d'allaitement maternel](#)
- [14 janvier 2019 TROD ANGINE : PRÉ INSCRIPTION CLOTURÉE](#)
- [14 janvier 2019 Expérimentation sur les TROD ANGINE](#)
- [12 janvier 2019 L'intervention pharmaceutique dans le parcours de soins du patient atteint de psoriasis](#)
- [10 janvier 2019 L'intervention pharmaceutique dans le parcours de soins du patient atteint de psoriasis](#)
- [9 janvier 2019 Votre URPS Pharmaciens PACA vous présentent ses meilleurs voeux](#)
- [9 janvier 2019 Enquête régionale auprès des pharmaciens d'officine PACA : Connaissances et pratiques en terme d'allaitement maternel](#)
- [7 janvier 2019 En 2019, la pharmacie d'officine sera clinique...](#)
- [2 janvier 2019 En 2019, la pharmacie d'officine sera clinique...](#)
-
-
-
-

PROJETS ET ACTIONS 2019

Coordination interprofessionnelle à la sortie d'hôpital

GRUPE DE TRAVAIL : Dr MICHEL SIFFRE -Dr FRANCOISE PASQUALI- Dr JM SOYER-Dr FELICIA FERRERA-Dr PHILIPPE COMTE-Dr DIDIER RODDE

**COORDINATION INTERPRO
SORTIE HOPITAL**

- **Rapport d'activités 2019 – chargées de mission**

RAPPORT D'ACTIVITES 2019 - CHARGEES DE MISSION

Isabelle LEDROIT 2019

2019 -Les actions réalisées :

- **Visites Pharmaciens + Questionnaires :**
 - 401 Pharmacies visitées.
 - 217 Questionnaires réalisés auprès des Pharmaciens d'officines.
 - 60 dans le 06
 - 91 dans le 13
 - 66 dans le 83
 - Avec comme objectifs :
 - Valoriser le site internet de l'URPS Pharma
 - Expliquer le fonctionnement des PTA en place et en cours de mise en œuvre
 - Informer du développement et de la mise en place des CPTS sur le territoire
 - Informer de l'importance des messageries sécurisées et configurer si besoin
 - Valoriser le Bilan Partagé de Médication et les actions d'ETP
 - Présenter le programme Pharm'observance + valoriser les 40h d'ETP
 - Diffuser l'annuaire finalisé

ACTIONS INSTITUTIONNELLES

- **PAERPA Var 2019:** Réalisation des 3 dernières réunions.
 - Sanary le 18/01
 - Six Fours le 28/01
 - Bandol : 08/0371 Pharmaciens contactés
20 Pharmaciens présents aux réunions et 10 Questionnaires de satisfaction réalisés
- **CCOPD** participation à 4 réunions « Commission de Concertation de l'Offre de Soins de Proximité » de l'ARS sur 3 territoires : Bouches du Rhône, Var et Alpes Maritimes
Ces réunions organisent essentiellement la mise en place des CPTS « Communauté Pluri-professionnelle Territoriale de Santé ».
- **PTA**
 - **PTA 13 :** Participation à 3 réunions de « Plateforme Territoriale d'Appui » : Echanges pluri-professionnels sur les problématiques de parcours de soins. Valorisation des missions des Pharmaciens et du Bilan de médication.
 - **PTA 13 :** Rencontre avec l'équipe de la nouvelle PTA Marseille « Pratic Santé ».
 - **PTA 83 :** Inauguration des nouveaux locaux de la PTA Ouest Var.
 - **PTA 06 :** Participation à une réunion au siège de C3S avec les partenaires institutionnels.

- **MAIA / PTA Etang de Berre** : Table tactique ayant pour objectif d'améliorer la lisibilité du système d'aide et de soins et de valider en coresponsabilité des projets de territoire -
- **Participation à 5 Soirées COTER ARS** - Feuille de route départementale des soins de proximité à Toulon, Brignoles, St Raphael, Golfe de St Tropez, Fréjus. Avancée des actions pour pallier au manque de médecins généralistes. Présentation des CPTS naissantes et maisons de santé présentes lors de ces réunions.
- **COPIL VACCINAL à l'ARS Marseille voir CR joint.**
- **ARS/CPAM Feuille de route des soins de proximité.** 16 ambitions communes à tous les territoires réorganisées en 3 axes - 1/Renforcer l'offre de soin au service des patients (installation, attractivité...) - 2/ Accompagner la révolution numérique en santé (e-santé, télémédecine...) -3/ Favoriser l'organisation des professionnels de santé pour faciliter une présence soignante pérenne et continue (PTA, CPTS, Soins non programmés...) -4/ Communication : organisation de l'offre (pro de santé, Elus, Habitants)

Autres actions l'URPS Pharmaciens PACA

- **Réalisation de 6 annuaires des départements** de PACA mis à disposition sur le site URPS dans l'onglet « LIENS ».
- **PHARM'OBSERVANCE PACA** :
 - Département 06 - Valorisation et diffusion du programme. Prospection en mars et recueil de 31 intentions d'inscriptions au DESU de la FAC de pharma auprès des Pharmaciens Niçois et alentours. En effet, la FAC propose d'effectuer un DESU délocalisé proche de Nice en attente.
 - Département 13 – 58 intentions d'inscriptions pour 2020
 - Département 83 – 15 intentions d'inscriptions pour 2020
- **DESU 2019/2020:** Recherche, inscription et constitution de 28 dossiers de Pharmaciens. RDV à la FAC de pharma le 5/10/19 et dépôts des dossiers complets. Cette année le DESU a lieu à Toulon. Suivi des dossiers de financement ACTALIANS et FIFPL.
- **CPTS: La mise en place des CPTS** va contribuer à un exercice coordonné : l'accès aux soins non programmé, à l'accès à un médecin traitant, à mieux communiquer entre professionnels et travailler également sur la prévention en valorisant les actions d'éducatives thérapeutiques.
 - Identification et rencontre des coordinateurs de CPTS en cours de mise en place.
 - Rencontres des Pharmaciens des territoires concernés, sensibilisation à la mise en place des CPTS et diffusion de l'invitation à la première réunion d'information.
 - Participation aux premières réunions des CPTS. Montrer le soutien de l'URPS Pharmaciens et encourager les Pharmaciens à s'investir dans cette nouvelle organisation autour des parcours de soins des patients. Valoriser les nouvelles missions et l'ETP.

Rencontre d'environ 360 pharmaciens des territoires :

- Bormes les Mimosas, Fréjus St Raphaël, Hyères, Toulon Ouest, Provence verte, Golfe de St

Tropez, La Garde, Toulon Ouest, Bandol, La Seyne sur mer, Draguignan, Sollies, Tourves,
- La Ciotat, Marseille 8 et 9, Marseille 10, Marseille 1er, Vitrolles, Aix en Provence, Arles.
- Antibes, Nice.

Participation à 14 soirées de mise en place de CPTS.

J'informe les pharmaciens d'officines de la création d'une CPTS sur leurs territoires. Informations, enjeux et diffusion du RDV de la 1ère réunion interprofessionnelle. Au cours de mes rencontres, je donne également des informations concernant l'URPS, les nouvelles missions, les inscriptions au DESU, Pharm'observance Paca et la messagerie sécurisée.

- **AFD:** Participation à une journée de prévention au côté de l'AFD. Réalisation et diffusion d'un questionnaire sur la perception des patients aux missions des Pharmaciens.
17 questionnaires réalisés. J'ai pu expliquer le DP, parler des nouvelles missions et en particulier du Bilan Partagé de Médication et échanger sur le questionnaire.
- **TROD** angine : Distribution des kits aux Pharmaciens participants
- **APHM - Lancement de la passerelle Ville-Hôpital APHM au Palais du Pharo** : Informatisation des parcours pour les professionnels sur un dossier commun au service des patients. Outils WELCOOP (40% des Pharma en France, Pharmagest) Objectif de décloisonner la ville et l'hôpital. Déploiement possible à tous les systèmes, opérationnel dans quelques semaines. A suivre
- **NICE MATIN - Participation rencontre "Santé Matin" débat sur le thème** : "Raréfaction des professionnels de santé, quel impact ? Quelle réponse ?"
Je suis intervenue en rappelant que la pharmacie comme les urgences est un lieu d'accès à un professionnel de santé sans RDV.
Comme il y avait plusieurs directeurs de centres hospitaliers (CH Grasse, Arnault Tzanck, CHU Nice, CH Ste Marie, Centre Antoine Lacassagne et Polyclinique St Georges) j'ai parlé des Bilans de médication effectués à l'officine et du partenariat qui pourrait être mis en place avec les pharmaciens hospitaliers. Lors de la programmation d'une hospitalisation, le patient pourrait en amont, être orienté vers son officine pour faire un bilan qui aiderait les pharmaciens hospitaliers à effectuer leur conciliation. L'officine pourrait alors préparer la sortie du patient.
- **Conciliation 06 Clinique St Georges:** Suite à un courriel de Mme Muret, Pharmacien gestionnaire de risques à la clinique St George j'ai pris rendez-vous avec eux pour faire un point. Ils ont montré un intérêt certain pour nos BPM. Dans un contexte difficile, car ils sont 1,5 Pharmaciens pour 400 lits, ils souhaitent faire des conciliations mais pas de temps disponible.

Lors des hospitalisations programmées, un bilan partagé de médication pourrait être demandé au pharmacien du patient sur un document identifié et initié directement par le secrétariat du chirurgien qui donne le rdv.

Le document comporterait les coordonnées du demandeur à qui envoyer le BPM en attendant de le mettre dans le DMP. Ils doivent revenir vers nous à la mise en place. Pas de suite à ce jour.

- **Vaccination:** Les pharmaciens sont satisfaits de cette nouvelle activité, en majorité ils se sont coordonnés avec les infirmiers de leur secteur pour ne pas créer de conflits, rares sont ceux qui font de mauvais retour.

2020 – prévisions année 2020 :

- Rencontrer les pharmaciens d'officines et les informer des actions de l'URPS Pharma.
- CPTS:
Continuer à accompagner et informer les pharmaciens des territoires pour la mise en place des CPTS.
Participer régulièrement à des réunions de travail interpro, afin de voir l'évolution des CPTS en recueillir les bonnes idées et vous en informer à toute fin de diffusion.
- PTA / MAIA / ARS / CPAM: Je souhaiterais pouvoir participer à quelques réunions dans chaque département afin de me tenir informée de ce qui se passe sur les territoires pour maintenir un lien avec les acteurs et restituer ces informations aux pharmaciens d'officines.

Anne-Cécile SIBUT 2019

Mon action est orientée ville hôpital et CPTS.

130 pharmacies ont été visitées

Concernant les coopérations ville hôpital :

-Les pharmacies du secteur de Carpentras collaborent toujours aussi bien avec l'hôpital de Carpentras(20 attelles par semaine)

-Les pharmacies du secteur d'Apt aussi avec les orthèses aux urgences et les pompes rythmic pour faire passer le 5FU(a ce jour 10 installations)

-Les pharmacies de Cavillon: les orthèses aux urgences et les pompes (à ce jour 20 installations et suivi par le pharmacien)

Concernant les CPTS:

A Manosque 120 personnes à la première réunion de Soins coordonnés - prochaine réunion fin juin

A Digne : la première réunion le 11 juin avec Soins Coordinés concernant la structure ressource choisie

A Avignon: 1 CPTS énorme va voir le jour (100 000 habitants) merci aux médecins aux pharmaciens et à Filip Van de Wielle, élu URPS. La structure ressource est l'URPS Médecin

Première réunion le 25 juin

A Apt: en cours

A Cavillon: 1 cpts en cours mais en difficulté ; elle est initiée par le présidente de l'URPS IDE qui a bcp de mal à fédérer ,j'essaie de l'aider - à suivre.

Rencontre à Cavillon lors des Rencontres Partenariales : 150 personnes Merci à Caroline Berthet pour son implication et sa presentation des nouvelles missions du pharmacien.

Les actions menées depuis septembre sont identiques à celles de juin avec des éléments nouveaux:

Les CPTS:

-sur Avignon TOP départ : en attente des 40ke pour démarrer

-sur Carpentras : en cours; le bureau est constitué

-sur Digne : tjs en réflexion bien que Soins Coordinées se soit déplacé pour présenter le projet

-sur Manosque : bcp de monde lors de la première réunion présentée par Soins Coordinées mais tjs rien

-sur Gap: blocage énorme

-sur Cavillon: rien

-sur Apt: 1 présentation mais point mort

-sur Orange: visite de tous les pharmaciens et des acteurs locaux afin de monter 1 plan d'action

AUTRES

-Nouvelles perspectives de collaboration avec la ville et l'hôpital de Carpentras: les pansements

- Gap je fais partie du groupe de travail « SORTIES ET ENTREES HOSPITALIERES »

-Developpement du secteur d'Orange

- Les AOD Lien ville hôpital de Draguignan

Elue référente: Dr Françoise PASQUALI

 **Hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne**
Un hôpital moderne et innovant ouvert aux militaires et aux civils

RENCONTRES VILLE-HÔPITAL de l'HIA SAINTE-ANNE spécial pharmacie

**Mercredi 9 octobre 2019
à 19h30**



Sur le thème de

La continuité pharmaceutique Ville-Hôpital

Ilot Sainte-Anne Est | Amphithéâtre Robinet

 URPS Pharmaciens
Pharmaciens - Absent - Site d'Année

HIA Sainte-Anne | 2, Bd Sainte-Anne | 83000 Toulon

SAP-CP-Com HIA SA

Inédit dans le Var

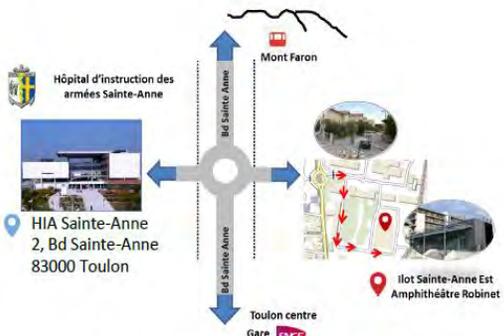
Programme des Rencontres Ville-Hôpital de l'HIA Sainte-Anne spécial pharmacie

**Continuité pharmaceutique dans le cadre des entretiens
pharmaceutiques des AOD**

Accueil à l'**amphithéâtre Robinet, Ilot Sainte-Anne Est** : 19h30
Début des présentations : 20h00

- ♦ L'entretien pharmaceutique à l'Hôpital | PHC C. COILLIOT, HIA SA
- ♦ L'entretien pharmaceutique à l'Officine | Dr F. PASQUALI, URPS Pharmaciens PACA
- ♦ Le parcours patient en images
- ♦ Présentation des outils délivrés par l'Hôpital pour faciliter la continuité pharmaceutique | PHC C. COILLIOT, HIA SA

Echanges et collation



Plan d'accès à l'amphithéâtre Robinet

**Compte-rendu Isabelle LEDROIT -soirée 9 octobre 2019 au CH Ste Anne.
"Rencontre ville-hôpital" La continuité pharmaceutique.**

Étaient présents :

Pour le CH Ste Anne, médecin chef et l'équipe au complet de la pharmacie.

URPS Pharmaciens PACA : Dr Françoise Pasquali et Dr Michel Siffre

21 Pharmaciens de ville

1 Pharmacien du CH Ste Musse

1 Pharmacien du CH de Hyères

L'hôpital Ste Anne organise une continuité pharmaceutique dans le cadre des entretiens pharmaceutiques des AOD. Les pharmaciens hospitaliers feront un primo entretien avec les patients et prendront contact avec les pharmaciens de ville pour que ceux-ci puissent réaliser les entretiens complémentaires. Ils partageront les informations par voie de messagerie sécurisée.

Intervention Dr Françoise PASQUALI- Soirée du 9 octobre 2019 (Power point)



URPS
Pharmaciens
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Dr Françoise PASQUALI
Secrétaire Générale URPS
PHARMACIENS PACA
Pharmacien - Pharmacie du Marché
Toulon

**LES AOD : entretiens
pharmaceutiques à l'officine**

CAMPAGNE AVK de l'URPS PHARMACIENS PACA EN 2015



Objectifs principaux

Les entretiens pharmaceutiques sont destinés à évaluer la connaissance par le patient de son traitement, l'informer et le conseiller sur le bon usage des médicaments prescrits, à promouvoir son adhésion thérapeutique.



« et ma maladie est plus légère à porter »

- ❖ Être plus autonome dans ma vie quotidienne
- ❖ Réduire les problèmes de santé
- ❖ Adopter un mode de vie adapté
- ❖ Être mieux compris par mon entourage.

LE PHARMACIEN : PROFESSIONNEL DE SANTE DE PROXIMITE

PARTENAIRE PRIVILEGE DES PATIENTS

- ❖ Capital confiance
- ❖ Conseil
- ❖ Prévention
- ❖ Accompagnement



ACTEUR DE SANTE PUBLIQUE

- ❖ Accompagne les patients dans l'autosurveillance
- ❖ Aide les patients et les aidants à comprendre la maladie et les traitements
- ❖ Les informe sur le bon usage des médicaments
- ❖ S'assure de la bonne observance du traitement
- ❖ Repère les situations à risque
- ❖ Oriente vers le médecin traitant

AOD, QUAND, COMMENT ?

AOD

Nouvelle classe d'anticoagulants oraux directs disponible depuis 2009, ces médicaments représentent selon les indications, une alternative aux AVK et HBPM (héparines de bas poids moléculaire).

Prescription :

- ❖ Chez les patients sous AVK, mais pour lesquels le maintien de l'INR dans la zone cible (entre 2 et 3) n'est pas habituellement assurée malgré une observance correcte,
- ❖ Chez les patients pour lesquels les AVK sont contre-indiqués ou mal tolérés, qui ne peuvent pas les prendre ou qui acceptent mal les contraintes liées à la surveillance de l'INR.

L'entretien pharmaceutique, Pourquoi ?

- ❖ Le traitement anti-coagulant de référence pour des pathologies fréquentes (embolies pulmonaires, phlébites, prévention des AVC, fibrillation auriculaire...).
- ❖ Traitement indispensable; il nécessite certaines précautions et constitue la 1ère cause d'accidents iatrogéniques en France.



Surveillance renforcée :

AOD

Deux risques principaux pour le patient : l'hémorragie liée à un surdosage et la thrombose liée à un sous-dosage.
Pour répondre aux exigences de suivi qu'implique la prise d'anticoagulants, tous les professionnels de santé doivent se mobiliser et organiser une prise en charge coordonnée et pluri-professionnelle.



Patient bien informé, patient plus observant

L'entretien pharmaceutique s'inscrit dans une volonté d'améliorer la qualité et la sécurité du suivi des patients.

Il regroupe la dispensation et l'explication de l'ensemble des informations de traitement pour l'appropriation et l'atteinte des objectifs thérapeutiques.

Si le patient polymédiqué a plus de 65 ans, il lui sera proposé un bilan de médication afin d'optimiser l'observance et augmenter la compréhension de son traitement.

L'entretien pharmaceutique, comment cela se passe?

Il fait suite à un courrier de l'assurance maladie adressé au patient ou à l'initiative du pharmacien. Sur rendez-vous, l'entretien se déroule avec un pharmacien dans un espace confidentiel, environ 20 minutes. Le dispositif prévoit un minimum de 2 entretiens (espacés de quelques mois) par patient et par an.

J'ai rendez vous avec **mon** pharmacien...

➤ L'entretien pharmaceutique: une prise en charge personnalisée

➤ Entretien selon 4 thématiques choisies par le pharmacien ou par le patient



DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN

- Le pharmacien s'appuie sur un guide d'accompagnement AOD, élaboré par les autorités de santé pour expliquer le traitement au patient. A l'aide d'un questionnaire, il s'assure que le patient comprend les risques et les facteurs iatrogéniques liés à ces médicaments.
- Le pharmacien ajuste le niveau de l'information et le degré d'accompagnement en fonction de la compréhension du patient.
- A l'issue du 1er entretien, le pharmacien remet au patient un carnet d'information et de suivi de son traitement et lui rappelle l'importance de le remplir.



ENTRETIEN PHARMACEUTIQUE : THEMATIQUE 1

ENTRETIEN PHARMACEUTIQUE : THEMATIQUE 3

LES EFFETS DU TRAITEMENT

- Expliquer au patient le mode d'action de son traitement
- L'informer des signes évocateurs d'un mauvais dosage
- Repérer les interactions médicamenteuses et rappeler les contre-indications.



ENTRETIEN PHARMACEUTIQUE : THEMATIQUE 2

ENTRETIEN PHARMACEUTIQUE : THEMATIQUE 4

VIE QUOTIDIENNE ET ALIMENTATION

- Un poids faible est un facteur de risque de saignement dont il faut toujours tenir compte
- Systématiquement signaler à tous les professionnels de santé consultés le traitement par AOD
- Une carte traitement par AOD peut être remise à chaque patient
- Alimentation et compléments alimentaires
- Aucun aliment n'est interdit (Millerpertuis fortement déconseillé)

Le rivaroxaban 15 mg et 20 mg doit être pris en cours de repas.
Si besoin, le comprimé peut être écrasé et mélangé à de l'eau ou de la compote.



Bonjour,

L'URPS pharmaciens PACA et l'HIA Sainte-Anne lancent les « entretiens pharmaceutiques » pour les patients traités par anticoagulant direct :

Les pharmaciens hospitaliers de l'HIA Sainte-Anne réalisent des entretiens pharmaceutiques pour les patients traités par anticoagulant direct avant leur sortie de l'établissement depuis le mois de novembre 2019.

L'entretien effectué à l'hôpital doit être suivi de 2 autres entretiens réalisés cette fois-ci en officine, par le pharmacien de proximité choisi par le patient.

Un livret de correspondance entre le pharmacien de l'hôpital et le pharmacien de ville est remis au patient lors de l'entretien à l'HIA Sainte-Anne avec les coordonnées des pharmaciens hospitaliers et celles du pharmacien de ville.

Cette initiative conjointe de l'URPS Pharmaciens PACA et de l'hôpital d'armées Sainte-Anne, s'inscrit dans une démarche plus globale de dialogue entre l'hôpital et la ville et de continuité dans la qualité et le suivi des soins promulgués aux patients.

C'est aussi une opportunité pour les pharmaciens de renforcer les liens avec le patient, de lui proposer de nouveaux services et d'accentuer son image de professionnel de santé de proximité pouvant écouter et conseiller sa patientèle.

Nous espérons que vous serez nombreux à souscrire à cette démarche. N'hésitez pas à en parler à votre patient ou à contacter notre organisme.

CONTACTS HIA SAINTE-ANNE

Dr Catherine COLLIOT : 04 83 16 22 41
 Dr Marie-Audrey VONESCH : 04 83 16 23 45
 Dr Charlotte JULIEN : 04 83 16 21 32
 Secrétariat pharmacie HIA SA : 04 83 16 22 45

CACHET DU PHARMACIEN DE VILLE

Continuité pharmaceutique Ville-Hôpital



Hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne
 Un hôpital moderne et innovant ouvert aux militaires et aux civils

Les entretiens pharmaceutiques
 pour les patients traités par anticoagulant direct



Continuité pharmaceutique ville-hôpital

Après l'hospitalisation, votre pharmacien de ville prend le relais pour vous accompagner dans le suivi de votre traitement.



L'ENTRETIEN PHARMACEUTIQUE, POURQUOI ?

Le médecin de l'hôpital vous a prescrit un traitement par anticoagulant oral direct.

Ce traitement nécessite une vigilance particulière pour prévenir les risques d'interaction avec d'autres médicaments ainsi que des effets indésirables.

En plus du premier entretien à l'hôpital, nous vous proposons de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de votre pharmacien de ville.

L'ENTRETIEN PHARMACEUTIQUE, EN PRATIQUE

Le suivi de votre traitement par anticoagulant direct s'articule autour de 3 entretiens.

- 1 entretien avec un pharmacien de l'HIA Sainte-Anne
- 2 entretiens avec votre pharmacien de ville : au 1er et 4ème mois du traitement

Les avantages de l'entretien pharmaceutique :

- Comprendre votre traitement
- Eviter les risques d'interaction avec d'autres médicaments
- Bien vivre votre traitement au quotidien

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DU PATIENT

- ◆ Personnalisé : votre pharmacien vous suit au cours d'entretiens individualisés
- ◆ Confidentiel : à l'hôpital ou en ville vous serez reçu dans un espace de confidentialité
- ◆ Libre : vous êtes libre de :
 - du choix de votre pharmacien
 - de votre participation à ce programme
- ◆ Gratuit



Continuité pharmaceutique ville-hôpital

PHC Cynille Béranger, HIA Sainte-Anne | PHC Catherine Colliot, HIA Sainte-Anne | Dr Françoise Pasquai, IRPS pharmaciens



- **Le diabète Lien ville hôpital hopital Sainte Musse**
- Elu referent: Dr Françoise PASQUALI

CR REUNION 14/06/2019 : Renforcement lien ville-hôpital

Personnes présentes :

- Solange LAO, pharmacien hospitalier, Hôpital Sainte Musse, CHITS
- Françoise PASQUALI, pharmacien officinal, Secrétaire générale URPS Pharmaciens PACA
Vice présidente syndicat FSPF du Var
- Xavier DEVAUX, interne en pharmacie clinique, Hôpital Sainte Musse, CHITS
- Marine FALCONE, étudiante SHU en pharmacie clinique, Hôpital Sainte Musse, CHITS

L'objectif de cette première réunion est d'organiser l'accompagnement pharmaceutique du patient diabétique de type 2 en améliorant le lien ville hôpital.

Pour comprendre dans quelles mesures le renforcement du lien ville-hôpital peut être mené il est nécessaire de reprendre le contexte dans lequel nous agissons.

Conciliation médicamenteuse-entretien pharmaceutique

Au sein de ce service est réalisée une activité de conciliation médicamenteuse organisée par Pharmaciens et internes en Pharmacie. (cf. procédure jointe)

En effet, cette activité vise à sécuriser la prise en charge médicamenteuse du patient par la transmission d'informations complètes des médicaments du patient entre professionnels de santé aux points de transition de son parcours de soin (admission, sortie et transfert).

Afin d'accompagner le patient au cours de son parcours de soins, des entretiens pharmaceutiques sont réalisés auprès des patients diabétiques de type 2. Ils permettent de recueillir des informations sur le patient, d'évaluer ses connaissances, sa représentation de la maladie et d'identifier les besoins d'accompagnement du patient. (cf. procédure jointe)

Un premier entretien d'évaluation est proposé pendant la conciliation d'entrée. A la fin de cet entretien, la synthèse pharmaceutique est réalisée.

Elle permet de visualiser ce que le patient connaît et les notions devant être revues sont renseignées dans les points à aborder à la sortie.

Chaque question évoquée sur la connaissance des traitements du patient et le vécu de sa maladie sont repris et expliqué au patient.

Des ateliers d'éducation thérapeutique du programme diabète de type 2 sont organisés dans le service d'endocrinologie. Ils sont proposés au patient. S'il accepte, ses coordonnées sont transmises au secrétariat d'endocrinologie.

Parallèlement à cet entretien, un atelier médicament organisé par le pharmacien ou interne en pharmacie peut être proposé durant l'hospitalisation jusqu'au jour de la sortie.

- Soirée lien ville hôpital à l'hôpital de Draguignan parcours des patients

Elu : Dr Michel SIFFRE

13 Juin 2019, 200 personnes présentes.

Le Directeur de l'HOPITAL de DRAGUIGNAN a donné la parole à l'URPS PHARMACIENS ET MÉDECINS.

Sujets abordés : LIEN VILLE HOPITAL, parcours des patients, CPTS, et la place du pharmacien et son équipe en amont et en sortie d'hospitalisation.



Monsieur Richard STAMBO
Maire de Draguignan,
Président du Conseil de Surveillance

Monsieur Damien FLOURET
Docteur en médecine
du Centre Hospitalier de la Durance

Docteur Jean-Marc MINOLET
Président de la Commission Médicale
d'Établissement

ont le plaisir de vous convier à la soirée
« Santé - Partenaires »

Échanger entre professionnels de santé de notre territoire

Judi 13 Jun 2019
à partir de 19h
Château Sainte Roseline
1854 Route de Sainte-Roseline
83460 LES ARCS

Coordonatrice
Communication service communication : 0479 460 56 67 / communication@ch-draguignan.fr

PHARM'OBSERVANCE

Financement ARS PACA

Elue référente : Dr Félicia FERRERA

**LE PROGRAMME
PHARM'OBSERVANCE**

- L'action Pharm'Observance

Voilà 3 ans que le projet **Pharm'Observance** fait son chemin ! La troisième promo de pharmaciens formés au DESU vient brillamment d'obtenir son diplôme. **Nous avons reversé plus de 40 000 euros aux pharmaciens participants** aux opérations dans le cadre du mois sans tabac, des actions éducatives ciblées et d'autres sont en cours avec les TROD de l'angine par exemple.

Le projet commence à avoir une renommée nationale et **notre candidature est retenue pour le PRIX GALIEN dans la catégorie accompagnement du patient!**

Aussi, il est temps pour nous d'exporter ce projet dont la vocation est de mettre l'expertise et le rôle du pharmacien au service du patient et des équipes pluri-pro. Il est donc temps maintenant de nous intégrer aux plateformes territoriales d'appui (PTA), aux réseaux d'Éducation Thérapeutique et de concrétiser grâce au développement de nos nouveaux outils la continuité pharmaceutique entre pharmaciens hospitaliers et pharmaciens d'officine.

A l'aube d'une nouvelle « saison » et de nouvelles aventures pour la pharmacie clinique dans notre région, je remercie tous nos partenaires qui nous ont soutenus et ont porté le projet :

- Madame Le Doyen de la faculté de pharmacie, le Pr Françoise Dignat-Georges,
- L'Agence Régionale de Santé PACA,
- Les pharmaciens Hospitaliers (Albert Darque, Philippe Monge, Raphaëlle Fanciullino, Clémence Tabelaé, Christine Alessandra, Solange Lao, Rémy Collomp, Guillaume Hache...)
- Le CRES PACA, COREVIH, le Dicadd 13, Onco-Paca Corse,
- Les associations de Patients (AFD Aix-Pays de Provence, Mme Marie-Laure Lumédiluna Asthme et Allergies 13- Mr Oswaldo Long, Mr Pierre Charles AFA)
- Les étudiants de l'AE2P et du Club Nouvelles Missions
- Et les partenaires industriels :
 - AstraZeneca, Madame Florence Lobrot qui participe au financement du DESU et qui nous accompagne dans la mise en place de la conciliation des traitements à l'entrée et à la sortie hospitalière,
 - Abbvie Madame Sophie Perez et Mr Guillaume German, Novartis, Phoenix Pharma qui ont sponsorisé nos EPU,
 - Celgene, Madame Sylvie Curel qui a participé au déploiement opérationnel et logistique du projet, et avec qui nous travaillons également sur la conciliation avec les hôpitaux,
 - Sanofi, M. Philippe Dauhenauer, qui nous a soutenus dans les TROD, la vaccination, les soirées et a mis en valeur le programme dans ses états généraux.

Enfin un grand merci à toute l'équipe du projet qui a travaillé sans relâche à la mise en œuvre parfois contre vent et marrées :

Pour l'URPS : Françoise Pasquali, Thierry Desruelles, Chantal Migone,

Pour le Syndicat Général des Pharmaciens des Bouches du Rhône: Valérie Ollier de Lecluse et Christophe Guidoni,

Pour l'USPO 04 : Vincent Tramini

Pour la faculté de pharmacie : Pr Stéphane Honoré et Florian Correard

Pour le Club Nouvelles Missions: Vincent Roux et Nicolas Grangier.

Dr Félicia Ferrera Bibas

Vice-Présidente - Coordinatrice du programme Pharm'Observance PACA

- **Le D.E.S.U : Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaire Education thérapeutique et soins pharmaceutiques appliqués à la personne âgée**

Détenir 40 heures d'E.T. P (Education Thérapeutiques du patient)

Ou obtenir le Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaire (DESU) Education thérapeutique et soins pharmaceutiques appliqués à la personne âgée.

Calendrier et modules

UE 1 – Education thérapeutique du Patient

UE 2 - Bilan de médication

UE 3 - Spécificités de l'accompagnement de la personne âgée

UE 4 - Prise en charge pluridisciplinaire

UE 5 - Conciliation des traitements médicamenteux

UE 6 - Accompagnement des patients sous chimiothérapie orale

Public concerné :

Titulaires du Diplôme de Docteur en Pharmacie ou en Médecine. Pharmaciens adjoints Internes en Pharmacie, internes en Médecine. Etudiants de 5e année de Pharmacie validée.

Durée : 1 an

Coût en formation initiale : 900 euros

Coût en formation continue : 2900 euros

Début et fin des enseignements (à titre indicatif) : novembre 2019 à mai 2019

Thèmes abordés :

Pharmacie clinique Education thérapeutique du patient

Bilan de médication

Conciliation médicamenteuse

Personnes âgées fragiles

Adhésion thérapeutique



- Point sur les actions Pharm'observance



Un point sur les actions Pharm'Observance PACA...

45% : Patients qui se sont arrêtés de fumer grâce à leur **PAPO** (Plan d'Accompagnement Personnalisé à l'Officine).

12 650 euros : somme investie en 2018 et 2019 par l'ARS PACA pour que les pharmaciens interviennent dans le sevrage tabagique.

480 : c'est le nombre de patients qui ont bénéficié d'une action éducative ciblée dans leur officine, dispensée par leur pharmacien clinicien (DESU Education Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Adaptés à la personne Agée **ETP/SPAPA**).

33 600 euros : c'est la somme qui a été reversée aux pharmaciens par l'URPS Pharmaciens PACA pour la réalisation de ces actions éducatives.

Toute l'Equipe de Pharm'OBSERVANCE PACA est heureuse de vous annoncer les résultats de nos actions auprès des patients :

- En 2017, **149 patients** ont été suivis par leur pharmacien durant le mois sans tabac,
- En 2018, **104 patients** ont bénéficié de ce service.
-

Dans les deux cas, près de 45% ont arrêté de fumer durant ce mois et les autres ont diminué leur consommation d'environ 70%.

L'intervention du pharmacien dans le sevrage des patients a été rémunérée par l'Agence Régionale de Santé à hauteur de **50 euros par patient**.

Les pharmaciens ont été rémunérés par l'URPS dans **les 10 jours** suivant la réception du dossier de recueil des données.

Un article scientifique paru dans le pharmacien hospitalier clinicien relate l'expérimentation.

<https://www.em-consulte.com/article/1285158/accompagnement-du-patient-fumeur-a-l-officine%C2%A0-exp>

Quant au suivi du patient dans le cadre du programme Pharm'Observance PACA, nous avons accompagné 480 patients dans le cadre des actions éducatives ciblées. Nous sommes les seuls pharmaciens en PACA pouvant bénéficier de la rémunération du Plan Pharmaceutique Personnalisé, troisième étape du processus de pharmacie clinique selon la Société Française de Pharmacie Clinique !

Si vous souhaitez des renseignements sur le programme, sur le DESU ETP et SPAPA

Contactez-nous !

Et vos patients pourront rejoindre les **99% de patients satisfaits** de l'aide apportée par leur pharmacien grâce à ce programme.

Dr Félicia Ferrera Bibas

Vice-Présidente et coordinatrice du programme Pharm'Observance PACA

URPS PHARMACIENS PACA

urpspharmacienspaca@gmail.com

Tél : 09 67 17 95 44

- Pharm Observance, l'AE2P et la Faculté de pharmacie Marseille



Cette année encore, L'URPS PHARMACIENS PACA a souhaité accompagner la Faculté de Pharmacie dans l'organisation de sa cérémonie annuelle des PHARMASSILIA, en étant partenaire de la manifestation. L'URPS PHARMACIENS PACA a remis des

prix sous forme de chèques cadeaux au Major de 5^{ème} année- filière officine, un prix au meilleur rapport de stage officinal de 3^{ème} année, le prix du meilleur mémoire sur les nouvelles missions du pharmacien et a offert l'inscription au DESU MAD au Major de 5^{ème} année d'officine.

Une convention AE2P- URPS pharmaciens PACA a été signée en 2019

Concours de dispensation du 1er avril à la Faculté de Pharmacie- Campus Timone - Marseille.

LA RELÈVE EST ASSURÉE



L'URPS Pharmaciens était partenaire du concours de dispensation qui a eu lieu le 1er avril à la Faculté de Pharmacie- Campus Timone -Marseille.

Les candidats de 6^{ème} année officine ont dispensé une ordonnance pédiatrique présentée par une maman anxieuse sortant des urgences et incarnée par le dr Fanny MATHIAS (fac de pharma) sous l'oeil bienveillant de leur professeur, le Dr Thierry AUGIER et du jury composé de:

- Dr CESARI - ESCARRAT Valérie et Frédérique
- Dr Stéphane PICHON
- Dr Cédric BABAI
- Dr Sylvain GONNET
- Dr Stéphanie SATGER
- Dr Fanny MATHIAS
- Dr Alexandrine BERTRAUD

et de notre amie Marie-Laure LUMEDILUNA, Présidente A.F.D (Association Française des Diabétiques) d'Aix en Provence.

- Pharm Observance : les soirées à la faculté de pharmacie en partenariat avec l'AE2P

SAVE THE DATE

Mardi 8 janvier 2019

Faculté de Pharmacie
Bd Jean Moulin
13005 Marseille
20 h 30

UTIP Association
Continuité Pharmaceutique Ville-Hôpital
URPS Pharmaciens PACA
AE2P

En 2019, la Pharmacie d'officine sera clinique

19h30-20h30 : Buffet d'accueil

Intervenants :

20 h30: Ouverture de la soirée :

Pr Stéphane HONORE, Président de la Société Française de Pharmacie Clinique, PU-PH : la pharmacie de demain sera clinique
Pr Agnès TREBUCHON- DA FONCECA , service neurologie APHM : les I.P.A (rôle dans l'observance des traitements - des alliés pas des concurrents)

Dr Florian CORREARD , Docteur en pharmacie clinique : BPM (mise en évidence du bénéfice pour le patient et la relation PH-MT)

Dr Christophe GUIDONI, pharmacien Clinicien - Marseille : poursuite du cas clinique avec une action éducative ciblée

ARS : intervention sur les C.P.T.S (Communautés professionnelles Territoriales de Santé) : la place du pharmacien, le rôle moteur, la création de liens entre professionnels à partir de la problématique de l'observance des traitements.

Questions dans la salle

Club nouvelles missions : clôture de la soirée par Nicolas GRANGIER et Vincent ROUX.

Vous pourrez découvrir de manière PRATIQUE et CONCRETE des outils et méthodes pour vous lancer dans la pharmacie clinique à l'officine et construire l'officine de demain :

- Les nouvelles orientations pour l'officine issues du décret du 12 octobre 2018
- Méthodologie innovante pour réaliser le BMP
- Un cas clinique BMP + Actions Educatives Ciblées
- Les nouvelles rémunérations.

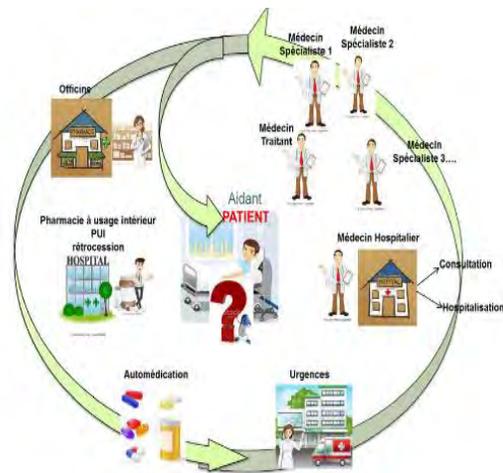
Nous discuterons de nouveaux modes de rémunérations dans le cadre du programme Pharm'Observance PACA

Inscription à l'URPS Pharmaciens PACA
Par fax : 04 86 010 020
Par mail : urpspharmacienspaca@gmail.com

AP-HM
Faculté de Pharmacie
Aix-Marseille Université
OBSERVANCE PACA
Pharm'Observance PACA

Relation Médecin-Pharmacien au service du patient

Dr Florian CORREARD
Service Pharmacie, Hôpital Timone, AP-HM
Laboratoire de Pharmacie Clinique, AMU
Le 8 Janvier 2019



EHPAD ↔ ville ↔ Hôpital

Restaurer la communication entre les professionnelles de santé.



Genèse d'un nouveau modèle de pratique en France



Pharmacie Clinique

- Discipline scientifique **Pharmaceutique**
- Description générale
 - Optimisation et Evaluation des thérapeutiques
 - Utilisant des **Produits de Santé**: médicaments et dispositifs médicaux etc...
 - A l'échelle du (d'un) patient : **Soins Pharmaceutiques**
 - A l'échelle d'une population: **Etudes Cliniques, politique de santé etc...**
 - Promotion de la santé et du bien-être
 - Prévention de la maladie

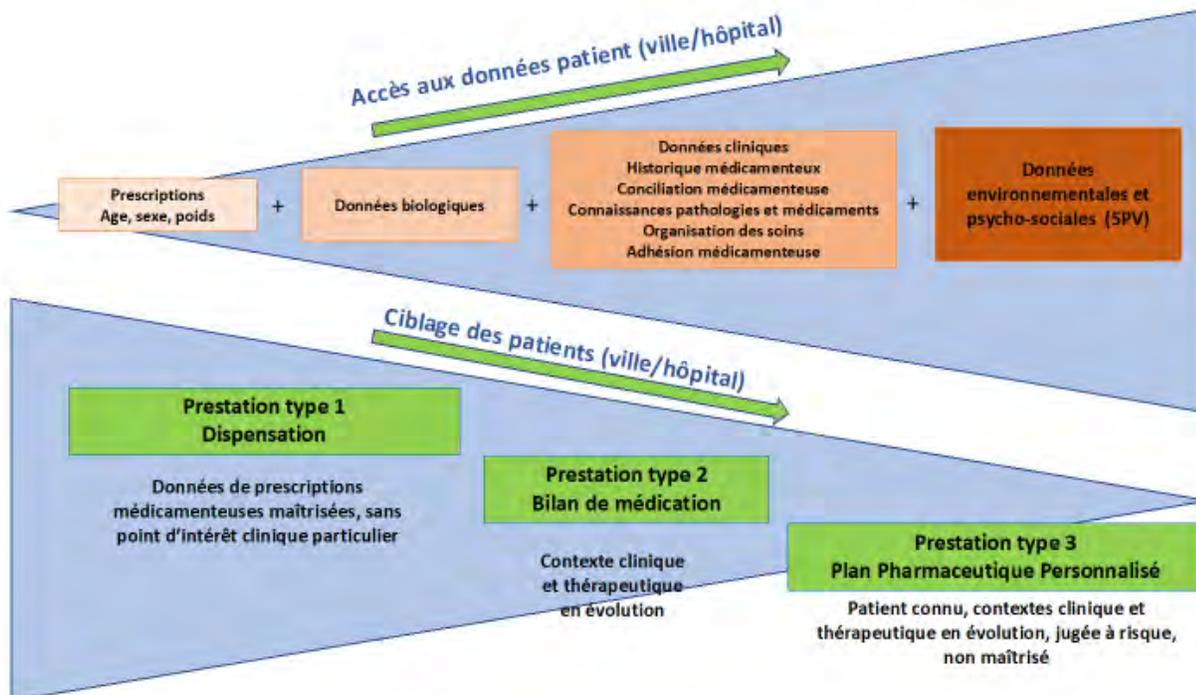
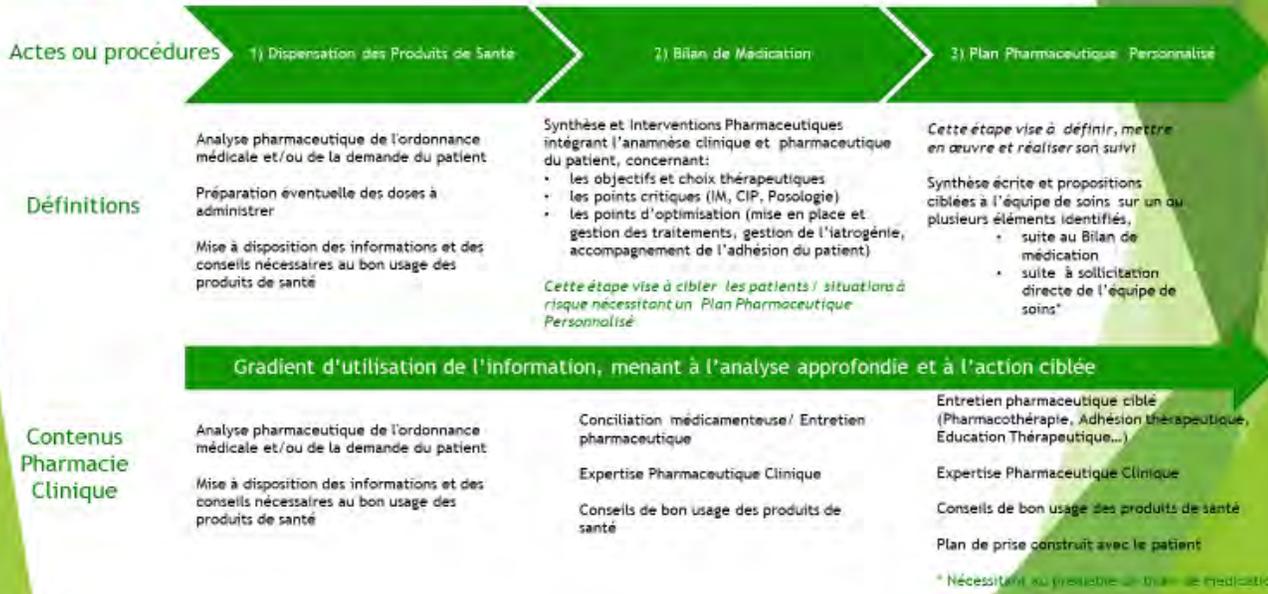
Définitions Françaises (2)



En septembre 2016, sans remettre en question sa définition initiale, la SFPC a proposé une **précision de la définition de la Pharmacie Clinique** permettant de répondre aux enjeux sociétaux de santé publique et de son déploiement dans les établissements de santé.

« La Pharmacie clinique est une discipline de santé centrée sur le patient dont l'exercice a pour objectif d'optimiser la prise en charge thérapeutique, à chaque étape du parcours de soins. Pour cela, les actes de pharmacie clinique contribuent à la sécurisation, la pertinence et à l'efficience du recours aux produits de santé. Le pharmacien exerce en collaboration avec les autres professionnels impliqués, le patient et ses aidants ».

Elle inclut dans sa définition au sens large la recherche clinique sur les parcours de santé, les produits de santé et les actes pharmaceutiques



- Pharm'Observance : les soirées à la Faculté de pharmacie , à l'URPS avec la collaboration de l'AE2P

PROCHAINE SOIREE
L'intervention pharmaceutique dans le parcours de soins du patient atteint de psoriasis

Mardi 15 janvier 2019
20h
A l'URPS PHARMACIENS PACA - 37-39 bd Vincent Delpuech - 13006 Marseille - (parking Castellane - Cantini)

20 h :
Dr NATHALIE QUILLES : Chef de service dermatologie de l'hôpital St Joseph

Contexte de la maladie psoriasique :

- Etat du parcours du patient psoriasique
- Organisation
- Suivi
- Les difficultés (errance thérapeutique, observance, gestions effets indésirables)

Dr Christophe GUIDONI Pharmacien Clinicien - Marseille :

Missions du pharmacien :

- Rôle du pharmacien d'officine dans l'optimisation du parcours du patient
- Technique de l'entretien pharmaceutique
- Pharm'observance
- Outils (fiche de liaison ville - hôpital)

En présence de pharmaciens hospitaliers

Inscription à l'URPS Pharmaciens PACA
Par fax : 04 86 010 020
Par mail : urpspharmacienpac@gmail.com

MARDI 5 FÉVRIER

Parkinson à l'officine prise en charge et accompagnement
avec la participation du Dr Guillaume Hache - Pharmacien Clinicien de la Timone

Faculté de Pharmacie
27 boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille
à partir de 20h00

MARDI 5 MARS
Parcours de soin dans les Dermatoses Inflammatoires !

Au programme :

- Comment lutter contre l'errance des patients ?
- Comment peut-on améliorer le parcours de soin ? par Dr Clémence TABELLE (Pharmacienne)
- A-t-on une bonne approche de la sévérité du psoriasis ? Quels patients adresser ? par Dr Elodie ARCHIER (Dermatologue)

Questions - Réponses
Buffet dînatoire

URPS Pharmaciens PACA
37 / 39 Boulevard Vincent Delpuech, 13006 Marseille
à partir de 19h30

Mardi 14 Mai 2019
La Vaccination : Les clefs de la réussite !

Soirée d'Information avec la participation :
Pr F. Dignat-George - Doyen de la Faculté de Pharmacie
Dr S. Pichon - Président de l'Ordre des Pharmaciens PACA
Dr L. Pellard - ARS PACA
Dr S. Siegent - Pharmacies à Livrin / Commission pharmacie clinique et exercices coordonnés
Dr T. Augier, Dr C. Guidoni et Dr F. Ferrera Biblas

Dès 20h00 - Faculté de Pharmacie
27 boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille

URPS PHARMACIENS PACA
UTIP ASSOCIATION

Faculté de Pharmacie
URPS PHARMACIENS PACA
UTIP ASSOCIATION

PROCHAINE SOIREE
L'intervention pharmaceutique dans le parcours de soins du patient atteint de dermatoses inflammatoires

Mardi 4 juin 2019
à partir de 19h30

A l'URPS PHARMACIENS PACA
37-39 bd Vincent Delpuech
13006 Marseille
(parking Castellane - Cantini)

Mardi 9 Avril 2019
Le parcours de soin du patient atteint d'Asthme !

Soirée de Formation avec la participation :
Professeur Pascal CHANEZ - Pneumologue Hôpital Nord
Dr Rémy COLLOMB - Pharmacien CHU NICE avec une présentation de l'application Breathe Up
Dr Françoise PASQUALI, Pharmacien clinicien - TOULON

Dès 20h00 - Faculté de Pharmacie
27 boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille

SAVE THE DATE(S)
Les prochaines soirées ouvertes aux étudiants et professionnels

14 MAI Faculté de Pharmacie
27 bd Jean Moulin 13005 Marseille
La Vaccination à l'Officine !

JUIN Bimedoc®
10 SEPTEMBRE MICI

Mais aussi : MST, DA, Diabète, ...



Faculté de Pharmacie
URPS PHARMACIENS PACA
UTIP ASSOCIATION

PROGRAMME

Buffet d'accueil

20 h :
Dr Clémence TABELLE - Pharmacien Hospitalier - Hôpital TIMONE - Marseille
Comment lutter contre l'errance des patients ?
Comment peut-on améliorer le parcours de soin ?
21 h : Dr Elodie ARCHIER : Dermatologue - Hôpital St Joseph - Marseille
A-t-on une bonne approche de la sévérité du psoriasis ?
Quels patients adresser ?

Questions - Réponses

Inscription à l'URPS Pharmaciens PACA
Par fax : 04 86 010 020
Par mail : urpspharmacienpac@gmail.com
Places limitées

10 SEPTEMBRE
MICI : le parcours de soin du patient atteint de Maladie Inflammatoire Chronique de l'Intestin

Au programme

Les MICI et leur prise en charge et rôle du pharmacien d'officine dans la coordination ville-hôpital, avec le Pr GRIMAUD - Gastro-entérologue à l'Hôpital Nord (AP-HM)

Soins pharmaceutiques adaptés au patient MICI, avec le Dr GUIDONI, Pharmacien d'officine à Marseille

Questions-Réponses

Faculté de Pharmacie - Aix-Marseille Université
27 boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille
Buffet à partir de 20h00

26 NOVEMBRE
Prise en charge du patient diabétique âgé

Au programme

- Dr Anaïs COURSIER
Médecin gériatre, service gériatrie thérapeutique de l'Hôpital Sainte Marguerite (AP-HM)
- Dr Florian CORREARD
Pharmacien hospitalo-universitaire (AP-HM)
- Dr Veronique DELORIEUX
Médecin coordinateur
Réseau Santé Croisée et PTA Protic Santé

Faculté de Pharmacie - Aix-Marseille Université
27 boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille
Buffet à partir de 20h00

UTIP ASSOCIATION

Coorganisateurs : Hélène FAVARU URPS PHARMACIENS PACA
Christophe GUIDONI UTIP 22 - Raphaëlle GRANICÉ - Jeanne ANDRÉOUI Club Nouvelles Missions

Inscription :
urpspharmacienpac@gmail.com ou par fax : 04 86 010 020

- Soirée du 10 Décembre 2019 à l'URPS Pharmaciens PACA



PROGRAMME

INVITATION SOIREE PHARM OBSERVANCE

10 décembre 2019

Lieu : URPS Pharmaciens PACA

37/39 Bd Vincent Delpuech -13006 Marseille

2 sessions 19H00 à 20H30 et de 20H30 à 22H00

Soirée cas clinique traités par ateliers

Les ateliers se déroulent en parallèle et sont animés par des pharmaciens cliniciens
Ils se déroulent de 19H00 à 20H30 et de 20H30 à 22H00

Les pharmaciens sont scindés en deux groupes pour permettre l'interactivité.

Atelier n° 1 Processus de pharmacie clinique appliqué au patient âgé atteint de DT2 sortant de l'hôpital avec un nouveau traitement

Animateurs : F FERRERA & C GUIDONI & F FERRERA

Déroulé

Présentation du cas

- Analyse par sous-groupe : que faites-vous ?
- Etape de dispensation
- Etape du Bilan partagé de Médication
- Etape du Plan Pharmaceutique Personnalisé
- Communication Pharmacien Hospitalier clinicien / Pharmacien d'officine et interpro

Rendu des sous-groupes

Communication Ville-Hôpital

Communication Interpro

Atelier n° 2 Processus de pharmacie clinique appliqué au patient âgé asthmatique

Animateurs : Dr Laurie PAHUS (Hôpital Nord) Dr F. PASQUALI (URPS)

(Même déroulé que l'atelier n°1)

Sont concernés :

- les pharmaciens qui ont l'habitude de participer à nos soirées UTIP
- les pharmaciens ayant réalisé le DESU Pharm'Observance depuis 2017 (90 pharmaciens à ce jour)

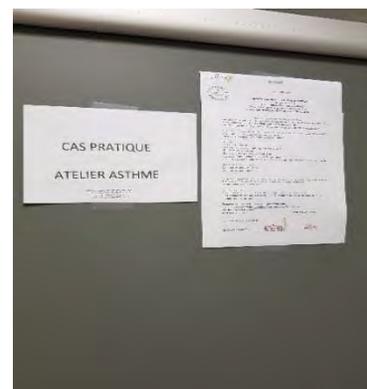
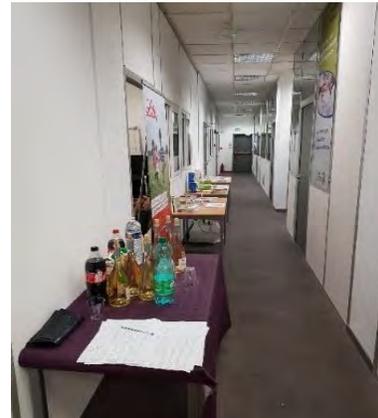
Nombre de places limitées à 30 pharmaciens

Inscriptions par mail : urpspharmacienspaca@gmail.com

Par fax : 04 86 010 020

Tampon pharmacie

Nombre de personnes :



Avec le soutien institutionnel de



- Exemple de cours donné à la faculté de pharmacie pour les pharmaciens du DESU par le Dr Félicia FERRERA
Cours du 20 novembre 2019

BPM Pharm'Observance – Feuille de Route n°1 : Recruter le patient

1°) Quels sont les critères de recrutement des patients :

- Plus de 5 DCI sur 6 mois (chronique)
- Plus de 65 ans avec ALD
- Plus de 75 ans (avec ou sans ALD)

Contexte pertinent SFPC :

- Sortie d'hospitalisation
- Découverte d'une pathologie
- Doute sur l'observance
- Médicament à risque
- Survenue d'un E.I médicamenteux
- Changement de médecin traitant, déménagement, deuil...

2°) Citer 3 objectifs du BPM :

- Prévention de l'iatrogénie
- Adhésion thérapeutique / Amélioration de l'observance
- Évaluer la connaissance du traitement par le patient
- Amélioration de la qualité de vie
- Réduire prescription inappropriée et les oublies
- Point sur tous les traitements pris

3°) Citer 4 avantages pour le patient

- Éviter effets indésirables
- Améliorer sa qualité de vie
- Iatrogénie
- Diminuer les hospitalisations
- Améliorer l'observance / meilleur sens aux médicaments
- Meilleure gestion du traitement
- Éviter l'automédication, prévenir les événements qui pourraient lui arriver sans conseil d'un professionnel de santé
- Mieux comprendre
- Acteur de sa thérapeutique
- Éviter les prises superflues (redondance thérapeutique par exemple)

4°) Citer 4 avantages pour le pharmacien

- Revalorisation professionnelle
- Contact privilégié avec le patient
- Contact privilégié avec l'équipe soignante
- Rémunération
- Fidéliser le patient
- Meilleure connaissance du patient par le pharmacien
- Observance améliorée

5°) Donner des exemples de méthode de recrutement ?

- Back office :
 - o Analyse ordo de la veille
 - o LGO outils de sélection notamment via les honoraires de dispensation
 - o Sensibiliser l'équipe pharmaceutique pour le recrutement
- Comptoir :
 - o Distribution de documents/flyers

- Ordo lourde
- TTT qui ne change jamais
- Beaucoup d'ordo avec prescripteurs différents
- Patient perdu dans ses traitements
- Médicaments (certains médicaments sont source directe de BPM)
- Écart entre 2 prises anormal (1 fois tous les 4 mois) (MPR)

6°) Proposer 4 phrases d'accroche permettant le recrutement du patient :

(Par téléphone, en direct)

- Vous vous en sortez avec tous vos traitements ?
- « Vous en avez trop ? souhaiteriez-vous qu'on fasse le point sur vos traitements »
- Proposer une question où ils **répondent d'abord par « Oul »** :
 - « Vous avez une ordonnance avec X (beaucoup) de médicaments »
 - « Vous venez de sortir du médecin »
 - « Vous revenez de l'IPC »
 - « J'ai remarqué que vous preniez tel médicament, **n'est-ce pas ?** »



- Choisir parmi les avantages du patient (question 3°) afin que ce soit adapté au patient, **et que ce ne soit pas une question fermée** :
 - => susciter l'**Intérêt** : « Je vous propose (Argumentation) un BPM **pour faire le point sur votre TTT** »
 - => susciter l'**envie** : « Vous savez que vous êtes éligible à un BPM par rapport à votre TTT »
 - => point sur la **gestion** : « Maintenant on a la possibilité de parler de votre TTT car on sait que votre médecin n'a plus de temps et je suis sûr que vous avez plein de questions à me poser »
 - => « Vous venez de chez le Dr X ? (Oui) Il Vous a prescrit X médicaments ? (Oui) C'est le moment de faire un point sur votre traitement pour votre santé, je vous propose de passer 20 min avec moi pour échanger sur vos TTT ».
 - => **plusieurs sources de prescriptions** « Je vois que vous avez des prescriptions de plusieurs médecins ? (Oui) Vous savez que parfois les médicaments peuvent se contrarier les uns les autres, je vois que vous avez des médicaments de plusieurs prescripteurs, ça peut être bien qu'on fasse le point, qu'on se pose pour votre santé. Nous allons prendre un moment pour parler de vos médicaments. »
 - => **Indication** « je vois que vous m'avez demandé du Donormyl/Magnesium etc. : comme vous avez 5-6 médicaments n'est-ce pas ? (Oui) Je vous propose un BPM parce qu'on a la chance de pouvoir le faire etc.... »
 - => le patient désorganisé, les patients qui ne prennent pas forcément les médicaments ou une fois sur 3 (MPR) : **Attention : ne pas être inquisiteur** : « Je vois que vous ne prenez pas ce médicament à chaque fois, qu'est-ce qui se passe ? Y a un problème ? »

Attention : quand on est dans cette démarche de BPM, on peut être tenté de vouloir faire un BPM au moment de la dispensation, dès qu'on prend l'ordonnance et du coup on met 2h à dispenser. Surtout, on ne déroge pas nos informations sur la dispensation de l'ordonnance, on donne les bonnes informations (posologie, utilisation du dispositif etc.) mais ce n'est pas le moment de s'intéresser à l'observance etc (BPM). Il faut détacher les 2 moments.

Une fois qu'on a **suscité l'intérêt** du patient avec notre phrase d'accroche, on va lui **proposer** et ensuite on va l'**engager**. Dans ce cas environ dans 75% des cas il viendra.

- On fixe un **RDV** : « C'est un entretien qui dure 20 min, quand est-ce que vous seriez disponible ? Quand est-ce qu'on pourrait le faire ? Dites-moi, votre moment sera le mien. C'est pas urgent mais il faut le faire. »
- On lui donne une carte/papier avec l'heure de RDV, pour lui rappeler le RDV et on le confirme verbalement : « Je vous attends jeudi à 17h / On a convenu jeudi à 17h »
- Lui rappeler avant : « Vous êtes venu vendredi dernier chercher vos médicaments ? (Oui) Souvenez-vous, vous avez pris RDV pour le BPM pour jeudi à 17h. (Oui)./ »

7°) **Que faire en cas de refus ?**

Je comprends, sachez que nous sommes présents en cas de besoin pour répondre à vos questions. Je suis à votre disposition quelle que soit votre question sur votre TTT.

8°) **Le patient est-il obligé d'accepter ?**

- Bien sur que non
- Il ne s'agit pas de transférer la responsabilité de l'observance sur la patient ! On veille tout le temps à la santé du patient et comment faire pour l'améliorer.

BPM Pharm'Observance – Feuille de route n°2 : les différentes étapes, la préparation de l'entretien, l'entretien de recueil

- ➔ Le patient accepte l'entretien
- ➔ Comment allez-vous procéder ?

1°) **De quoi aurez-vous besoin ?**

2°) **Qu'allez-vous faire ? Dans quel ordre ? Quand ?**

3°) **Faites-vous un entretien de recueil ? Quelles questions posez-vous au patient ?**

- Un ordinateur connecté :
 - o au LGO pour historique médicamenteux
 - o à Bi-Médoc pour remplir le BPM
- Les médicaments pris ailleurs ou d'automédication ou phytothérapie
- Bilans biologiques
- Accéder au DP +/- DMP
- Comptes Rendus Hospitaliers (CRH)
- Contacter l'équipe soignante et le médecin G
- Documents de support
- Éditer les ordonnances ou les visualiser sur l'ordinateur car on y voit les posologies : c'est mieux que les historiques !
- Faire une check-list avant : regarder sur l'ordinateur, regarder les ordonnances, comparer par rapport aux prises
- On ne doit pas s'enfermer à utiliser tel ou tel outil ; un outil reste un outil : on ne se sert que des outils dont on a besoin

4°) **Avec qui prenez-vous contact ?**

Med G, équipe soignante

5°) **Quels outils allez-vous utiliser ?**

- Documents de support, Bi-Médoc
- DP : pas assez exhaustif ; DMP : pour l'instant trop vide mais utiles si patient nomade mais nécessite d'avoir le patient sous la main (pas possible d'imprimer sans présence du patient)

6°) **Et Madame ?**

Pas conviée à l'entretien de recueil sauf si nécessaire : ne pas l'oublier, mais il ne faut pas qu'elle parle à la place de son mari constamment

7°) **Quelle différence faites-vous entre un BPM et un Bilan Médicamenteux ?**

BPM : on va faire lors de l'entretien de recueil le bilan médicamenteux

8°) **Regrouper les Informations à notre disposition :**

- Faire l'historique des dispensations
- Vérifier le nombre de délivrances par an pour les médicaments chroniques
- Formaliser les informations recueillies en tenant compte de l'automédication, de l'historique médicamenteux...
- Identifier les différents prescripteurs

- Pharm'Observance et la communication

31/01/2019-1/02/2019- Institut PASTEUR- PARIS

- Dr Christophe GUIDONI et Dr Vincent TRAMINI
Programme Pharm'Observance PACA- Actions éducatives ciblées à l'officine
Comprendre et gérer son traitement

Pharm'Observance PACA
« Comprendre et gérer ses traitements avec son pharmacien »

Contexte et Objectifs :
Nous décrivons une expérimentation d'actions éducatives ciblées à l'officine, menée en région PACA par l'URPS Pharmaciens PACA et le laboratoire de Pharmacie clinique de la faculté de Pharmacie de Marseille. Cette opération est financée par l'Agence Régionale de Santé PACA.
Nous émettons l'hypothèse que la création collective de sens⁽¹⁾⁽²⁾ consécutive à l'implication des pharmaciens dans l'éducation du patient quant à ses traitements aura pour conséquences d'améliorer l'adhésion du patient à ses traitements, de sécuriser les prises et de favoriser les coopérations entre les professionnels de santé du patient en partant de la problématique de l'observance et du suivi du patient entre deux visites chez le médecin traitant.
L'objectif du projet, dans lequel le patient, reconnu comme « expert de sa propre vie » est au centre d'un Plan Pharmaceutique Personnalisé est de définir l'intervention du pharmacien clinicien en officine selon quatre axes : 1) les processus de pharmacie clinique mis en œuvre à l'officine, 2) l'impact sur la satisfaction des patients et des professionnels, 3) l'impact des actions éducatives menées à l'officine, 4) l'impact sur la mise en œuvre de coopérations interprofessionnelles.

Matériel et méthodes :

Pharmacien correspondant (Chap. 1), titre à compléter de la 1^{ère} partie (à CSP)
Suivi de l'observance et de la pertinence des traitements dispensés à l'officine - Appréhension des besoins interhospitaliers, pharmacoéconomiques
Maitrise de l'officine clinique (3)
Praxiologie de processus de consultation-médecin-pharmacien
Libération de temps médical
Suivi du patient lors des renouvellements de traitement
Éducation des patients

Formation DESU SPAPA

- « Soins Pharmaceutiques Adaptés à la Personne Âgée » 6 modules d'enseignements (130h de cours)
- Éducation Thérapeutique
- Spécificités de l'accompagnement des personnes âgées
- Bilans de Médication
- Coclinication des traitements médicamenteux
- Chimiothérapies orales
- Coopération Interdisciplinaire : en et parcours de soins

Expérimentation du rôle du pharmacien clinicien à l'officine

- Gestion quotidienne des traitements
- Apprentissage d'une auto-surveillance, auto mesure, auto évaluation ou d'une pratique de soins (ex: auto-injection)
- Prise en compte du résultat d'une auto-surveillance ou d'une auto mesure
- Application d'une conduite à tenir en cas de crise, d'apparition d'un signe d'alerte
- Mise en lien des problèmes de santé avec les thérapeutiques et les soins
- Installation d'un nouveau traitement
- Adaptation du patient à un traitement particulier (professionnel, familial...)

Observance PACA
Continuité Pharmaceutique Ville-Hôpital

Expérimentation du rôle du pharmacien clinicien en interpro

Intervention du pharmacien dans les parcours patients
Prévention
Optimisation
Continuité pharmaceutique - conciliation intra et extra hospitalières
Soutien Thérapeutique
Sevrage des Benzodiazépines
Vaccination

Actions Educatives ciblées réalisées à l'officine

Du processus de pharmacie clinique

Étape 1: Lors de la dispensation :
Le pharmacien cible les patients, propose le programme et donne les informations nécessaires au bon usage du médicament.

Étape 2: Réalisation de la conciliation des traitements médicamenteux et du Bilan de Médication Partagé.
Transmission de CONNAISSANCES au patient.

Étape 3 : « Pharm'Observance »
La posture éducative du pharmacien permet d'apporter des COMPÉTENCES au patient lui conférant ainsi de l'autonomie quant à ses traitements. Elle aboutit à la mise en œuvre d'un Plan Pharmaceutique Personnalisé.

À chaque étape du processus de pharmacie clinique le pharmacien émet des Interventions Pharmaceutiques à destination du Médecin Traitant.

A la promotion de la santé et au rôle du pharmacien dans le parcours des patients :

Des pharmaciens impliqués dans le programme Pharm'Observance PACA ont ensuite participé à de nouvelles actions proposées par l'URPS Pharmaciens PACA :

- Moi(s) Sans Tabac : Prévention des complications liées au diabète Dépistage de l'antidépresse Révisé
- Unité contre l'antidépresse

Un protocole de soins pharmaceutiques du patient âgé diabétique de type II a été proposé dans le cadre de la maison de santé pluridisciplinaire médicale d'Albioulyde lors afin de proposer un meilleur suivi des traitements mais aussi des autres facteurs de risque du patient dans l'intervalle entre deux délivrances.
Des pharmaciens sont promoteurs de projets de OPTS dans les départements 13 et le 04.

Projet de Continuité Pharmaceutique :

- Des liens entre pharmaciens hospitaliers et pharmaciens d'officine sont en cours d'expérimentation afin de permettre une meilleure adaptation des patients à l'initiation de traitements ou aux changements éventuels de traitements ayant eu lieu pendant l'hospitalisation.
- Des liens avec les réseaux de santé et les programmes d'ETP ambulatoires (département 04 et 13) ou hospitaliers (13) ont été créés avec intervention du pharmacien d'officine au sein de ces programmes.

Résultats intermédiaires

A ce jour 244 patients ont été inclus dans le programme, 30 pharmaciens ont été formés en 2017, 32 pharmaciens ont été formés en 2018, 21 pharmaciens sont en cours de formation en 2019.

Les principaux bénéfices soulignés par les professionnels sont :

- la reconnaissance par le patient et le médecin du rôle du pharmacien
- la fidélisation du patient
- le sens donné par son implication auprès du patient.
- la rémunération.

La majorité (99%) des patients déclare être satisfait(e) des prestations délivrées et est prête à recommander le programme.
Les étudiants en pharmacie d'investissent au côté des professionnels de santé par le biais du « club nouvelles missions ».

Les freins soulignés par les pharmaciens sont :

- Le manque de temps
- Le manque d'organisation
- Le programme est trop abstrait, de part :
 - La nécessité d'avoir un local adapté à la confidentialité de l'activité
 - La formation initiale permettant d'intégrer le programme, longue et théorique.

1. Weick, 1978. The social psychology of organizing. McGraw-Hill, Inc. New York.
2. Weick, K.E., 1985. Sensemaking in organizations. Foundations for organizational science. Sage Publications, Thousand Oaks.
3. <http://paca.fr/fr/temu/weick/84-documents-obs-publique/1873-modele-rtcps-pharmacie-clinique-2018.html>
4. Le détail du projet et les documents sont disponibles sur le site de l'URPS Pharmaciens PACA http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?page_id=5774



MOI(S) SANS TABAC -JE LE TENTE AVEC MON PAPO -RECONDUCTION DE L'ACTION

FINANCEMENT CPAM 13

Elue référente : Dr Félicia FERRERA

MOI(S)SANS TABAC

La CPAM finance la consultation de sevrage tabagique à l'occasion du Moi(s) Sans Tabac Novembre 2019. (50 euros par dossiers renvoyés à l'URPS)

Mois sans Tabac, je le tente avec mon P.A.P.O (Plan d'Accompagnement Personnalisé à l'Officine)
 Coordination Scientifique et opérationnelle : Dr Ferrera Bibas – Pr S.Honoré- Dr V. Rocchi – Dr T. Desruelles – Dr F. Pasquati - Mme Chantal MIGNON – Club Nouvelles Missions AEP

Fiche de recueil de données à renvoyer par patient à l'URPS pour obtenir le règlement du suivi tabagique patient-

Renseignements INITIAUX		Renseignements de FIN DE SUIVI
AGE :		Nb de cigarettes fumées :
SEXE : F ou M		Vapotage : Oui - Non
POIDS :		Mesure du CO :
TAILLE :		Professionnels de santé sollicités : Oui-Non
SITUATION PROFESSIONNELLE :		MT : Oui - Non
LE PATIENT A UN MEDECIN TRAITANT : oui - non		Réseau Addicto : Oui - Non
LE PATIENT A UN TRAITEMENT CHRONIQUE oui - non		Autres :
Pathologies du patient :		Indiquez qui a prescrit les patchs :
Diabète	Oui - Non	Avez-vous eu des difficultés à obtenir une prescription ? Oui - Non
Asthme	Oui - Non	Est-ce que cela a impacté la prise en charge ? Oui - Non
BPCO	Oui - Non	Nombre d'entretiens réalisés :
MCV (HTA, IC...)	Oui - Non	Intention de poursuite du patient du sevrage à la fin du suivi : Oui - Non
RIC ¹ :	Oui - Non	
ONCO :	Oui - Non	
Dépression :	Oui - Non	Évaluation de la satisfaction du patient : Echelle de ³ 0 à 5 :
Autres (précisez) :		
Pratique d'un sport : Oui - Non		
Consommations :		
Alcool : Quotidien Occasionnel		Évaluation de la satisfaction pharmacien : Echelle de ³ 0 à 5 :
Cannabis : Quotidien Occasionnel		Êtes-vous prêt à recommencer : Oui - Non
Autre (préciser)	Quotidien Occasionnel	
Consommation initiale de cigarettes :		Vos remarques :
Type de cigarette : Roulée- Manufacturée		
Mesure du CO :		
Age de la première cig :		
Budget mensuel :		TAMPON de la Pharmacie
Tentatives d'arrêt : Oui (nb) Non		
Vapotage : Oui volume et concentration : Non		
Résultat tests : reportez vos résultats		
Fageström simplifié :		
Richmond (motivation) :		
Échelle motivation (0 à 10) :		
Objectifs :		
Arrêt total : Oui - Non		
Réduction (indiquer le nb à atteindre) :		
Traitement initié :		Mail :
TSN :	Oui - Non	
Médicaments : (précisez)		Téléphone du pharmacien titulaire :
Autres ⁴ (précisez)		

¹ Rhumatismes inflammatoires chroniques
² Phyto, aroma, compléments alimentaires
³ Echelle : 1 très satisfait - 2 satisfait - 3 assez satisfait - 4 pas satisfait - 5 pas du tout satisfait



Les pharmaciens PACA s'engagent dans la campagne menée par Santé Publique France à l'occasion du **Mois sans Tabac** au travers de : **« Moi(s), sans tabac : je le tente avec mon P.A.P.O »** pour les pharmaciens d'officine. Il consiste à former les pharmaciens à la consultation de sevrage et au suivi du patient en cours de sevrage au travers d'un DPC, à l'expérimentation au cours du mois sans tabac en rémunérant le pharmacien d'un montant de cinquante euros par patients et à l'évaluation de l'impact de cette opération.

Le DPC sevrage tabagique :

- 1 Consultation de sevrage
- Réévaluation du plan de sevrage à 8 jours
- Le suivi sur un mois (réajustement)
- Evaluation sur 30 jours.

Documents téléchargeables sur le site internet de l'URPS Pharmaciens PACA.

Charte d'engagement
 A renvoyer en même temps que vos fiches de recueil de données patients (1 seule fois)
« MOI(S) SANS TABAC, je le tente avec mon P.A.P.O. »
 Je soussigné(e) :
 Accepte :
 - de participer à l'opération « moi(s) sans tabac », dans le cadre du projet URPS Pharmaciens PACA, que mon nom et celui de ma pharmacie apparaissent sur le site de l'URPS Pharmaciens PACA
Tampon + nom pharmacien(s) titulaire(s)

Fait à
 Signature du pharmacien

Mail :
 Tel portable :
 Nombre de dossiers patients (dans la limite maximum de 5 dossiers) : x 50 euros =

PHARM'OBSERVANCE PACA
 Continuité Pharmaceutique Ville-Hôpital
PHARM'OBSERVANCE PACA
 2018

OUTILS DOSSIER PATIENT
 Ce livret vous aide à renseigner le dossier patient

Coordination scientifique : Professeur Stéphane HONORÉ - Docteur Félixa FERRERA BIBAS

- Soirée de formation à la faculté de pharmacie



Au programme

Présentation de l'application PharmacyLounge

*Présentation du DICAdd13 - Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie des Bouches-du-Rhône
Dr Thierry Ventre, addictologue*

*Réaliser des entretiens de sevrage tabagique à l'officine et programme d'accompagnement par l'URPS
Dr Valérie Rocchi, pharmacien d'officine et tabacologue*

Questions-Réponses

Faculté de Pharmacie - Aix-Marseille Université

27 boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille

Buffet à partir de 20h00



**Co-organisation : Felicia FERRERA URPS Pharmaciens PACA
Christophe GUIDONI UTIP 13 - Nicolas GRANGIER Club Nouvelles Missions**

Inscription :

urpspharmacienspaca@gmail.com ou par fax : 04 86 01 00 20

Projet « Moi(s) sans Tabac » Demande de financement CPAM

Intitulé exact du projet : Mois, Sans Tabac mais avec mon P.A.P.O (Plan d'Action Personnalisé à l'officine)

Montant du financement demandé : 16440 euros

Montant total du projet : 22540 euros

Partenaires locaux impliqués dans le projet :

AFA, Association François Aupetit,

Asthme et Allergies 13

AFD 13, Association Française des Diabétiques Aix-Pays de Provence,

Faculté de Pharmacie Aix-Marseille Université,

Club Nouvelles Missions.

→ Date de mise œuvre prévisionnelle : du _15_/_09_/2019 au _30_/_11_/2019

NB : les actions du projet ne peuvent être mise en œuvre au-delà du 30 novembre 2019, en dehors de l'évaluation

→ L'action est-elle

Nouvelle (= action qui n'existait pas dans l'édition précédente (2018), ou bien qui n'avait pas été financée par l'AM en 2018)

Extension (= l'action a eu lieu en 2018, elle va être reconduite et enrichie d'autres volets en 2019)

Reconduction (= l'action a eu lieu en 2018, elle va être reconduite sur le même périmètre en 2019)

2. Description du projet

A. Contexte LOCAL (pas de généralités ou d'éléments de contexte national inutiles), 5 lignes maximum

En PACA, la consommation de tabac est significativement plus importante que dans le reste de la France. Depuis 2016, les pharmaciens acteurs de santé de proximité et l'URPS Pharmaciens PACA s'impliquent au travers d'actions de mobilisation, de motivation et d'accompagnement des fumeurs.

D. Descriptif du projet

→ Description synthétique des objectifs, du contenu et du déroulement du projet :

1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »		
OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS DES ACTIONS	<p><i>Action 1 : Formation des Pharmaciens</i> <i>Objectif : former 10 nouveaux Pharmaciens</i></p> <p>A) <i>Former les pharmaciens dans le cadre du Développement Professionnel Continu destiné aux pharmaciens d'officine (Faculté de Pharmacie)</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Au sein de la faculté de pharmacie d'AMU</i>• <i>1 journée de formation sur le courant du mois d'octobre, dans les départements 13, 05, 83, 06</i>• <i>Formation assurée par un pharmacien tabacologue et un pharmacien formé à l'entretien motivationnel et aux TCC</i>• <i>Séances prévues pour un maximum de 20 personnes par département</i>• <i>1 séance par département</i> <p><i>A l'issue de la formation le pharmacien est capable :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>De réaliser et mettre en œuvre systématiquement le conseil minimal au sein de son officine</i>- <i>D'accompagner les patients selon protocole de sevrage tabagique mis au point les années précédentes et publié dans le Pharmacien Hospitalier Clinicien (voir annexe 1)</i> <p>B) <i>Former les pharmaciens dans le cadre des Enseignements Postuniversitaires</i> <i>Objectif : former 30 pharmaciens</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Dans les locaux de l'URPS</i>• <i>Destinée aux pharmaciens ayant déjà reçue une formation en tabacologie, Éducation Thérapeutique et/ou entretien motivationnel et/ou ayant déjà participé aux actions menées en 2017 et 2018</i>• <i>1 soirée de formation pour les départements 13 et 04</i>• <i>Accueil 30 pharmaciens</i> <p><i>A l'issue de la formation le pharmacien à mis à jour ses connaissances en tabacologie et a revu le protocole d'accompagnement. Cette formation est co-animée par un pharmacien clinicien et le tabacologue du DicAdd13</i></p>	
		<p>C) <i>Former les équipes officinales dans le cadre du partenariat entre l'URPS et la faculté de pharmacie</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Dans les locaux de la faculté de pharmacie à destination des pharmaciens, préparateurs et étudiants en pharmacie de la filière officine</i>• <i>1 soirée animée par un pharmacien tabacologue, un médecin tabacologue et un pharmacien clinicien</i> <p><i>A l'issue de cette soirée les équipes sont sensibilisées au conseil minimal et à la démarche motivationnelle.</i></p>

	<p><i>Action 2 : actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>Communication autour du dispositif, conseil minimal, entretiens motivationnels</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Visibilité à l'extérieur des officines (participation de l'officine au MST : covering Mois Sans Tabac)</i> - <i>Visibilité à l'intérieur de l'officine : port de badges, affiches, flyers, mise en valeur de la distribution des kits</i> - <i>Information sur le déroulement de l'intervention</i> - <i>Prises de rendez-vous</i>
CONTENU ET DEROULEMENT DES ACTIONS	<p><i>Le contenu de la formation DPC est jointe en annexe 2</i></p> <p><i>Le contenu des soirées d'EPU comprend :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le conseil minimal</i> - <i>La démarche motivationnelle – Le cycle de prochaska et DiClémente (identifier le stade dans lequel se situe la personne)</i> - <i>Les outils disponibles pour accompagner les fumeurs (SPF, Tabac Info Service...)</i>
CALENDRIER PREVISIONNEL DES ACTIONS	<p><i>Formations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La journée de formation Développement Professionnel Continu se déroule au sein de la faculté de pharmacie. Le contenu de la formation fait l'objet d'une validation et d'un numéro d'enregistrement au sein de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu. Date prévisionnelle Octobre 2019</i> • <i>Date prévisionnelle des soirées de formation : dernière semaine de septembre / 1^{ère} semaine d'octobre</i> <p><i>Actions de visibilité</i></p> <p><i>Dès mise à disposition du matériel par Santé Publique France</i></p>
<p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p><i>Préciser si l'action prévoit une délivrance gratuite de TNS aux fumeurs accompagnés</i></p>	
OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS DES ACTIONS	<p><i>Recruter 30 pharmacies d'officine et accompagner 10 patients par officine</i></p> <p><i>Objectif : accompagner 300 patients dans leur démarche de sevrage</i></p> <p><i>Accompagner et suivre les patients qui souhaitent s'arrêter à l'officine</i></p> <p><i>La pharmacie d'officine est un lieu privilégié d'accompagnement de par sa proximité et un accès sans rendez-vous facilitant le suivi.</i></p> <p><i>L'objectif visé est d'accompagner et soutenir les personnes qui souhaitent profiter de l'élan collectif sur mois sans tabac pour s'arrêter</i></p> <p><i>Ciblage prioritaire des patients</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Accompagner les patients de l'officine en ciblant prioritairement les femmes enceintes, les personnes en situation de précarité (CMUc, AME). les malades chroniques.</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - 3 séances d'accompagnement sur un mois - 50 officines sur PACA, 15 patients par officine
CONTENU ET DEROULEMENT	<p><i>Le pharmacien propose quatre entretiens :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un entretien aboutissant sur une « alliance » et l'établissement d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) - Un entretien de suivi dans les 7 jours destiné à réévaluer le PAP - Deux entretiens de suivis destinés à soutenir la motivation et prévenir les rechutes
CALENDRIER PREVISIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de rendez-vous (à partir de mi-octobre) - Réalisation des entretiens sur le mois de novembre

→ Pour les fumeurs ayant entamé une démarche d'arrêt, quel type de relais est-il proposé à l'issu du Moi(s) sans tabac ? (orientation, prise en charge par le médecin traitant...) :

Poursuite du suivi à l'officine, (pharmacien disponible sans rendez-vous)
 - recours aux TCC pour la prévention des rechutes (colonnes de Beck), prévention des effets indésirables liés à l'arrêt du tabac (anxiété, dépression...).

Si action renouvelée/promoteur financée en 2018 : présentation des principaux résultats de l'évaluation de l'action mois sans tabac 2018 (1 page max)

Résultats concernant l'ensemble des patients							Résultats ne concernant que les patients qui ont continué à fumer			
	Motivation (Richmond)	Nb de patients	Moyenne de cigarettes fumées avant* Après +	p	Nombre d'arrêt total	Pourcentage d'arrêt total	Nombre de patients ayant continué à fumer	Nombre moyen de cigarettes fumées avant* Après+	Pourcentage de réduction	p
2017	Tous	111	*18,22 ± 8,72 + 3,59 ± 5,63	2,6197E-38	52	46,8%	59	*18,38 ± 8,83 + 3,83 ± 5,75	79,2%	2,557057E-35
2018		104	*19,45 ± 10,18 + 3,71 ± 4,98	1,94 E-29	43	41,35%	61	*19,30 ± 8,60 + 6,33 ± 5,07	67,70%	2,55705 E-35
2017	Faible ≤ 5	29	*19,38 ± 2,64 + 7,97 ± 5,63	3,47469E-05	6	20,7%	23	*19,38 ± 11,29 + 7,97 ± 8,45	58,88%	3,47469E-05
2018		46	*17,78 ± 8,06 + 4,54 ± 4,56	6,52233E-15	12	26,09%	34	*18,29 ± 7,61 + 6,15 ± 4,27	66,38%	8,44008E-11
2017	Moyenne 6/7	35	*18,85 ± 2,17 + 2,51 ± 1,53	1,2529E-19	17	48,6%	18	*18,22 ± 7,62 + 2,24 ± 2,77	87,71%	3,00902E-19
2018		29	*24,41 ± 13,78 + 3,93 ± 6,32	8,6318 E-09	12	41,38%	17	*21,76 ± 10,83 + 6,71 ± 7,09	69,19%	8,5589E_06
2017	Forte ≥ 8	47	*17,94 ± 8,22 + 1,94 ± 3,25	5,86422E-19	29	61,7%	18	*18,56 ± 8,48 + 2,33 ± 3,44	87,45%	8,43719E-16
2018		29	16,83 ± 7,12 2,17 ± 3,74	1,77019 E-12	19	65,52%	10	*18,50 ± 7,47 + 6,30 ± 3,83	65,95%	0,0004633

Pour citer cet article : Ferrera-Bibas F, et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPO). Expérimentation 2018. Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien (2020), <https://doi.org/10.1016/j.phclin.2019.12.008>

Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien 2020, 12(122)
en ligne le 7/11/2020

Article original

Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPO). Expérimentation 2018

Félicia Ferrera-Bibas¹, Stéphane Honoré¹, Équipe du projet, Florian Correard², Thierry Desruelles¹, Nicolas Grangier², Christophe Guidoni², Marie-Laure Lumediluna³, Chantal Migone³, Valérie Ollier de Lecluse⁴, Françoise Pasquall³, Myriam Taouqi⁷, Valérie Rocchi⁵, Vincent Roux⁴, Vincent Tramini⁵

© 2020 Elsevier Masson SAS
Tous droits réservés. Ce document est réservé à l'usage personnel de l'utilisateur. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'éditeur est formellement interdite.

1. Aix-Marseille université, faculté de pharmacie, laboratoire de pharmacie clinique, 13005 Marseille cedex 05, France.
2. Aix-Marseille université, faculté de pharmacie, 13005 Marseille cedex 05, France.
3. URPS Pharmaciens PACA, 13006 Marseille, France.
4. Syndicat général des pharmaciens des Bouches du Rhône, 13006 Marseille, France.
5. Groupement ORPHE Provence, pharmaciens d'officine, Carpentras, France.
6. Association française des diabétiques Aix-Pays de Provence, Aix-en-Provence, France.
7. Réseau régional de cancérologie ONCOPACA, Marseille, France.

Correspondance :

FÉLICIA Ferrera-Bibas, Aix-marseille université, faculté de pharmacie, laboratoire de pharmacie clinique, 13005 Marseille cedex 05, France
felicia.ferrera@univ-amu.fr

Mots clés :

Communication
pharmacien-patient
Consultation
pharmaceutique
Entretien motivationnel
Mois sans tabac
Sevrage
Tabac

■ Résumé

À l'occasion du « moi(s) sans tabac » 2018, nous avons mené le suivi de l'intervention de pharmaciens cliniciens officinaux pour le sevrage de leurs patients fumeurs volontaires. Nous présentons ici le protocole d'accompagnement construit pour fournir aux pharmaciens les consignes et outils nécessaires à l'évaluation de chacune des phases de suivi du patient (*Appendix ; see supplementary material associated with this article on line*). À l'issue de cette expérimentation plus de 40 % des patients ont déclaré avoir arrêté complètement de fumer au bout d'un mois. Ce résultat encourageant permet de poser la question de la possible contribution des pharmaciens d'officine dans le sevrage tabagique. Nous nous inscrivons dans une perspective de déploiement de la pharmacie clinique à l'officine où le pharmacien conjugue expertise technique et communicationnelle. La clé de voûte de l'intervention réside dans un entretien conçu et mené pour offrir un accompagnement et un suivi personnalisé. L'interaction pharmacien-patient, l'alliance qui en découle, sont, pour le patient, le socle de changements, d'abandon de comportements néfastes ou d'adoption de comportements favorables à la santé. Le rôle du pharmacien clinicien d'officine est considéré dans la perspective de valoriser ses compétences et sa disponibilité, au sein d'équipes pluridisciplinaires, dans le cadre d'un accompagnement global du patient.

Mots-clés : 10.1016/j.phclin.2019.12.008
© 2020 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

PHCLIN-6721

Pour citer cet article : Ferrera-Bibas F, et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine - moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPO). Expérimentation 2018. Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien (2020), <https://doi.org/10.1016/j.phh.2019.12.008>.

J. Ferrera-Bibas, S. Hérode, F. Chevillard, I. Desjardins, M. Grangier, C. Guimery, et al.

Article original

Keywords

Pharmacist-patient communication
Pharmaceutical consultation
Motivational counseling
Tobacco-free month
Cessation
Smoking

Summary

Support program for smoking cessation: The tobacco-free month with personalized clinical pharmacy support – 2018 trial

For the 2018 "Tobacco-Free Month", we assessed intervention of clinical pharmacists to support patients giving up smoking. Here, we present the support protocol providing pharmacists with instructions and tools to assess each phase of patient support (Appendix; see supplementary material associated with this article on line). At the end of the program, more than 40% of the patients reported having completely stopped smoking after one month. This encouraging result raises the question of the possible contribution of pharmacists to smoking cessation. Our attitude is that the clinical pharmacist combines technical and communication expertise. The key to the intervention is an interview designed and conducted to offer personalized support and follow-up. Pharmacist-patient interaction and the resulting alliance provide the patient with a basis for change, abandoning harmful behaviours and adopting healthy behaviours. The role of the clinical pharmacist is considered from the perspective of making full use of skills and availability, within multidisciplinary teams, as part of global patient support.

Introduction

L'impact de l'intervention du pharmacien dans le soutien comportemental et le conseil lors de la dispensation des traitements de substitution à la nicotine (TSN) a été montré dans plusieurs études [1,2]. Depuis 2016, des pharmaciens de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), impliqués dans le développement des nouvelles missions des pharmaciens [3] participent à la campagne de lutte contre le tabagisme à l'initiative de Santé Publique France « Moi(s) sans tabac ». Les actions de ces pharmaciens sont soutenues par la faculté de pharmacie d'Aix-Marseille université (AMU), le Comité régional d'éducation pour la santé PACA (CRES), l'Agence régionale de santé Sud (ARS) et s'inscrivent dans le cadre du programme Pharm'Observance PACA [4]. Il s'agit d'un projet de pharmacie clinique, répondant aux objectifs définis par la Société française de pharmacie clinique [5]. Le pharmacien utilise à la fois ses connaissances pharmaceutiques et biomédicales pour améliorer la prise en charge du patient et l'accompagner dans le suivi des traitements médicamenteux et non médicamenteux prescrits par le médecin [6]. Comme nous l'avons souligné lors de l'expérimentation « Moi(s) sans tabac 2017 » [7], l'amplitude horaire, l'accès au professionnel de santé sans rendez-vous, le maillage territorial, la confiance que portent les français à ce professionnel de santé [8], font de l'officine un lieu privilégié pour aider les patients à s'arrêter de fumer. Au cours de l'étude de 2017 les principaux résultats ont permis :

- de montrer l'impact de l'intervention des pharmaciens à l'issue d'un accompagnement sur un mois ;
- de définir les contours d'une organisation à l'officine ;
- de proposer une méthodologie pour mener les entretiens ;
- de valoriser l'intérêt du passage d'une posture où le pharmacien « conseille » le patient à une attitude motivationnelle [9] ;

- d'ouvrir sur un concept de communication « thérapeutique » entre le pharmacien et le patient, se déclinant à partir de la mise en œuvre d'une « alliance thérapeutique » [10].

Nous avons retenu l'impact très important de cet accompagnement tant sur le pourcentage d'arrêt (46,85 %) que sur la diminution de la consommation des fumeurs qui ne s'étaient pas arrêtés pendant la période d'expérimentation (79,2 %).

Objectifs de l'étude : pour l'édition 2018 du « moi(s) sans tabac » l'objectif de notre recherche-action [11] consistait à :

- confirmer l'impact de l'intervention du pharmacien sur le sevrage des patients ;
- permettre aux pharmaciens de s'approprier un cadre méthodologique et des outils, pour intégrer cette mission dans les pratiques courantes de l'officine [7].

Au-delà d'une expertise qui leur est propre, les pharmaciens sont amenés à prendre place au sein d'équipes centrées sur un accompagnement global du patient. Ils doivent contribuer avec les ressources sanitaires et sociales disponibles sur un territoire, au maintien et/ou à l'amélioration de la santé, de la qualité de vie, tout en prévenant les accidents et/ou incidents évitables des patients présents dans ce périmètre.

Matériel et méthodes

Nous avons dans un premier temps cherché à mesurer l'impact de l'intervention des pharmaciens dans le sevrage tabagique au cours du mois sans tabac 2018 et avons tenté d'établir un protocole d'accompagnement à l'officine, spécifiant pour chacune des phases de l'accompagnement l'objectif visé, les consignes et les outils.

Les pharmaciens

Compte tenu d'une dotation financière impôtée aux trois quarts par rapport à l'année précédente, nous avons réduit l'effectif des

Pour citer cet article : Ferrera-Bibas F, et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine (modèle sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPD), Expérimentation 2018. Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien (2020). <https://doi.org/10.1016/j.phcl.2019.12.008>

Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine (modèle sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPD), Expérimentation 2018

pharmaciens participants et les avons sélectionnés parmi ceux qui étaient le plus impliqués dans le projet Pharm'Observance PACA [4]. Nous leur avons proposé une méthodologie et des ressources leur donnant les moyens :

- de cibler et recruter les patients ;
- de disposer d'outils suffisants pour personnaliser l'entretien et sceller l'alliance thérapeutique indispensable au bon déroulement du processus, ou de communiquer avec les autres professionnels de santé, notamment le médecin traitant ;
- de disposer d'un cadre utile à la réalisation du plan de sevrage personnalisé, de protocoles de dispensation des traitements substitutifs nicotiques (TSN) et d'indicateurs de suivi du sevrage.

Les pharmaciens recrutés avaient déjà participé à la formation organisée par la faculté de pharmacie pour la session 2017 du « moi(s) sans tabac » dans le cadre du développement professionnel continu (DPC).

La formation

Compte tenu de l'expérience et des acquis des pharmaciens, nous n'avons réalisé qu'une seule soirée de formation, dispensée par le pharmacien tabacologue de notre équipe et le médecin tabacologue du dispositif de coordination des parcours de santé et d'appui à la pratique professionnelle dans le champ des conduites addictives des Bouches du Rhône (DicAdd13). Les points abordés étaient : les phénomènes de dépendance à la cigarette, les différents traitements pharmacologiques et non pharmacologiques ainsi que les recommandations en termes de maniement des TSN.

Les patients et la communication officinale

Les fumeurs étaient les patients de ces pharmaciens. Ils étaient informés de l'implication de l'officine à travers une communication visuelle à l'extérieur et à l'intérieur des officines grâce aux outils mis à disposition pour l'occasion par Santé Publique France (affiches, affiches adhésives pour vitrines, badges, kits, information dans le rayon des TSN...). Ils ont été abordés sur la base du conseil minimal par l'équipe officinale et un discours adapté à la position du patient dans le cycle de Prochaska [12].

Le protocole d'accompagnement

Il était basé sur la combinaison d'une prise en charge à la fois motivationnelle, psychologique et pharmacologique [13]. Le principe consistait à donner au pharmacien la possibilité de cerner au mieux les caractéristiques du tabagisme des patients, le type et le niveau de dépendance nicotinique, psychologique et comportementale, d'explorer les représentations et les expériences de sevrage du patient pour construire avec lui un plan de sevrage personnalisé. Ce plan a été structuré suite à l'expérience précédente avec un souci de modélisation pour aider le pharmacien dans son organisation et ses entretiens de suivi. La *figure 1* résume les points clés de notre démarche assise sur : les recommandations de la HAS [14], les éléments de formation reçus par les pharmaciens lors des formations DPC

à la faculté de pharmacie (AMU) et lors des soirées animées par le DicAdd13, la méthode des SA [15] et notre expérience personnelle. Ces éléments ont été utilisés au niveau de l'étape de recrutement des patients dans l'optique de respecter son cheminement personnel.

- il souhaitait être accompagné et un rendez-vous était pris (entretien d'accompagnement) ;
- il ne souhaitait pas d'accompagnement pour le sevrage et le pharmacien proposait un entretien motivationnel ;
- il n'acceptait pas l'entretien et, dans ce cas, était simplement informé que l'officine mettait à sa disposition une aide au sevrage et/ou des documents qui pourraient lui être utiles quand il le désirerait ;
- il avait déjà arrêté et un entretien motivationnel pour prévenir les rechutes était également proposé.

Deux types de documents étaient fournis aux pharmaciens et mis à disposition des pharmaciens sur le site de l'Union régionale des professionnels de santé pharmaciens PACA, dans l'onglet Pharm'Observance [4]. Ils comportaient un guide composé d'outils et d'indicateurs pour permettre la conduite et le suivi du sevrage, ainsi qu'un support de recueil d'informations utiles à la recherche-action.

Les indicateurs de mesure de l'impact de l'action

Nous avons exprimé les résultats en fonction de la motivation du fumeur à s'arrêter, mesurée par le test de Richmond [16]. Nous avons tenu compte des réflexions consécutives à la précédente expérience et avons choisi d'évaluer la dépendance nicotinique non plus à l'aide de la version du test de Fagerström en six questions notées sur dix points [17], mais avec une version simplifiée, le Heaviness of Smoking Index (HSI) ou index de fort tabagisme, équivalent aux scores des réponses aux questions 1 (délai entre le réveil et la première cigarette) et 4 (nombre de cigarettes/jour) [18]. Ces questions sont celles qui ont le score le plus important dans le test de 1991. Le HSI suffit pour discriminer les niveaux de dépendance moyenne ou élevée et a une bonne fiabilité pour les gros fumeurs [19]. Son interprétation est reconnue pour guider et adapter la posologie des traitements nicotiques de substitution. De plus, plusieurs pharmaciens s'étaient équipés d'un dispositif de mesure du monoxyde de carbone dans l'air expiré et nous avons également intégré cette donnée, lorsqu'elle était disponible.

Protocole d'accompagnement

Nous avons fourni aux pharmaciens un protocole d'accompagnement du patient (*tableau 1*) regroupant pour chacune des phases d'intervention des objectifs à atteindre, des outils, un tableau utile à l'adaptation de la posologie des TSN (*tableau 2*) et des consignes.

Modalités de recueil des données

Les documents qui étaient à disposition sur le site de l'URPS pharmaciens PACA ont été renvoyés à l'URPS tout au long du

Pour citer cet article : Ferrera-Bibas F, et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPO). Expérimentation 2018. Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien (2020), <https://doi.org/10.1016/j.phclin.2019.12.008>

F. Ferrera-Bibas, S. Housicé, F. Orsiol, T. Revueles, N. Giangini, C. Gaudon, et al.

Article original

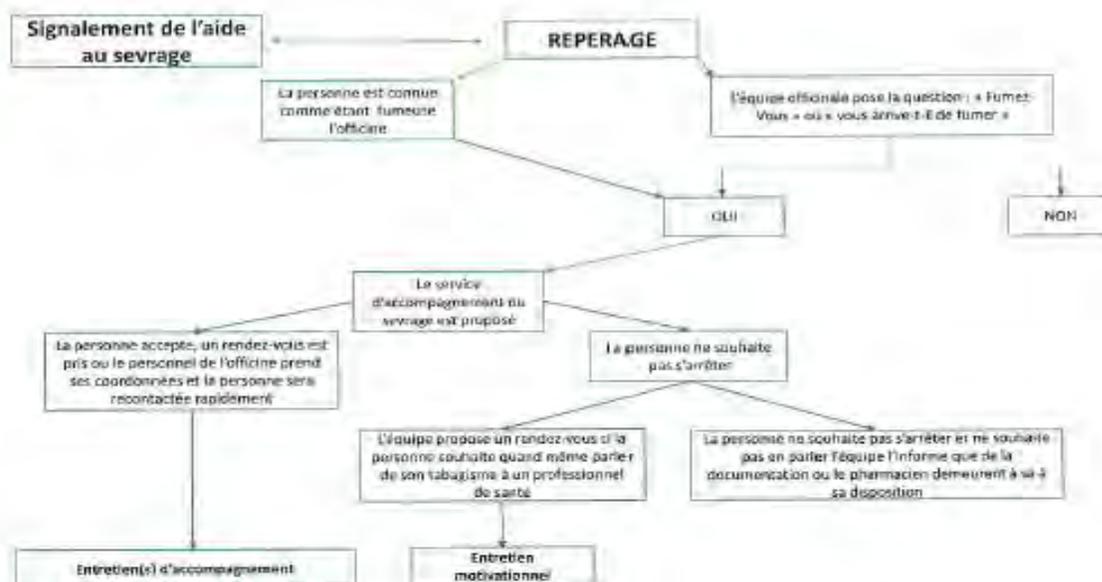


FIGURE 1

Points clés de la démarche. Key points of the approach.

mois de décembre 2018. Les données ont été analysées en février 2019.

Résultats

Seize officines ont participé à l'expérimentation, soit moins de 1 % des officines de PACA. Elles ont permis à 125 patients de bénéficier d'un accompagnement durant le mois sans tabac. Trois cent soixante et onze entretiens ont été menés soit une moyenne d'environ 3 entretiens par patient. Le nombre maximum d'entretiens pour un patient était de 6. Le nombre minimum d'entretien était de 1. Chaque pharmacie a suivi une moyenne de 7,8 patients. Le maximum de patients fumeurs suivis sur la période était de 25 pour une officine. Nous notons également que quatre pharmacies ont suivi plus de 10 fumeurs.

Soixante-deux patients étaient des femmes et 63 des hommes. Sur ces 125 patients, l'âge moyen était de 50 ans, le plus jeune patient étant âgé de 21 ans, le plus âgé de 81 ans. Parmi eux, 98,4 % déclaraient avoir un médecin traitant et 36,8 % un traitement en cours. Soixante-quatre personnes déclaraient avoir une activité sportive et 85 évoluaient dans un environnement fumeur. Trente-cinq patients sur 125 étaient traités pour une maladie cardiovasculaire, 28 pour une maladie pulmonaire et 21 pour dépression nerveuse. L'âge médian et le pic de l'âge

de la première cigarette se situent cette année encore aux alentours de 16 ans (figure 2) ce qui est cohérent avec les données INPES [20].

La majorité des fumeurs consacre plus de cent euros par mois à la consommation de tabac (figure 3), sur le total des déclarants, 94 personnes avaient déjà essayé d'arrêter de fumer. Parmi les fumeurs accompagnés, 10,4 % présentaient un taux de dépendance faible, 47,20 % moyen et 42,40 % des patients présentaient un fort taux de dépendance.

Indicateur de motivation

Pour 104 réponses exploitables du point de vue de cet indicateur, la répartition des patients en fonction de leur score de motivation montre que presque 45 % des patients ont une faible motivation (tableau III). Le reste des patients montre une motivation soit moyenne, soit forte dans des proportions similaires.

Indicateurs de l'impact

Le tableau IV montre les résultats concernant l'ensemble des patients, regroupés par leur score exprimé lors du test de Richmond. Sur l'échantillon de 104 patients dont le dossier est revenu complet du point de vue des indicateurs retenus pour l'analyse, nous avons obtenu 47,35 % d'arrêt total à la fin de la période, contre 46,8 % l'an passé. Le tableau montre

Pour citer cet article : Ferrera-Bibas F, et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPO). Expérimentation 2018. Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien (2020), <http://doi.org/10.1016/j.phclin.2019.12.005>

Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPO). Expérimentation 2018

Figure 1

Protocole d'accompagnement du patient.

Type d'échanges pharmacien/patient	Objectifs du pharmacien	Outils et consignes
Consulte initiale	<p>informer le patient</p> <p>Etre identifié comme une des personnes ressources pour le sevrage</p>	<p>Questions fermées (fumez-vous oui/non)</p> <p>Questionnaire de Fagerstrom à disposition sur les comptoirs</p> <p>Remise des Kits Santé Publique France</p> <p>Outils de communication et d'information (badges, flyers...)</p>
Consulte + reformulation	<p>Identifier le stade du cycle de Prochaska dans lequel le patient se trouve le fumeur</p> <p>Explorer l'ambivalence</p> <p>Renforcer positivement les efforts déjà accomplis</p> <p>Conduire à la prise d'une décision ou à l'engagement dans une action de sevrage « peu coûteuse » (par ex ne plus fumer dans une pièce de la maison...)</p> <p>Être identifié comme une des personnes ressources pour le sevrage</p>	<p>Ils s'appuient en grande partie sur les travaux de Miller et Rollnick [9], Møglgård [22], Fertini et Daepfen [23] afin d'insister sur les points suivants pour conduire l'entretien :</p> <p>Questions ouvertes centrées sur la consommation de tabac</p> <p>Questions relatives à de précédents arrêts (raisons, durée des tentatives déjà réalisées...)</p> <p>Balaise décisionnelle (1) Premier temps : laisser exprimer les aspects positifs de la consommation de tabac en ayant soin d'éviter une posture moralisatrice. (2) Dans un deuxième temps le pharmacien induit une réflexion du patient sur les aspects négatifs du tabagisme. (3) Troisième temps, la reformulation des propos du patient par le pharmacien doit mettre en exergue le « prix à payer » (les inconvénients du tabac) pour obtenir les avantages que procurent le fait de fumer [22]. « Fumer vous permet de... Le prix à payer pour toutes ces sensations positives comporte des conséquences pour votre santé, pour votre durée de vie... ». Ici le pharmacien loin de stigmatiser le comportement négatif, insiste sur la liberté du patient de préférer les bénéfices du tabac à ses inconvénients. (4) Quatrième temps : le pharmacien indique qu'il est à sa disposition pour répondre à ses questions concernant le sevrage lui donner des informations sur les modalités de l'accompagnement ou prendre un rendez-vous pour un entretien d'accompagnement</p>
Consulte + décision d'engagement (de consultation de conseil)	<p>Connaissance des différents niveaux de dépendance et des comportements de la personne</p> <p>Créer une alliance avec le patient en vue de la collaboration pour l'atteinte d'un objectif</p> <p>Réaliser le bilan du fumeur</p> <p>Elaboration du plan de sevrage personnalisé</p> <p>Informé le médecin traitant (après accord du patient)</p>	<p>Le protocole proposé s'inspire en grande partie des étapes mentionnées par Dautzenberg [15]</p> <p>Mesure du taux de monoxyde de carbone dans l'air expiré à l'aide d'un CO testeur (pour les pharmaciens disposant de l'outil), l'interprétation du taux de CO exprimé et les informations données à ce moment-là par le pharmacien marquent souvent le patient, constituent un indicateur important sur la façon dont le patient fume¹. Ces données seront prises en compte lors de l'élaboration du plan de sevrage personnalisé (PSP) et permettront de valider l'arrêt</p> <p>L'étape de la mise en place d'une alliance permet de partager, de clarifier les objectifs et de les intégrer au projet de vie du patient. Ici nous utilisons les six questions P98 [24]</p> <p>Pour établir le bilan du fumeur, nous procédons comme suit : (1) évaluation de l'intensité du tabagisme quotidien, (2) type de cigarette ou cigares ou pipes fumés (le <i>tableau 1</i> est fourni pour aider à l'adaptation de la posologie des TSN), (3) durée du tabagisme, (4) évaluation de la dépendance pharmacologique à la nicotine, grâce au test de Fagerström [14], (5) évaluation de la dépendance psycho-comportementale : à partir du test QCC2 de Gillaid [25], et/ou par le test de Horn [26], (6) estimation du stade de préparation au changement selon le cycle de Prochaska et Di Clemente [14,27], (7) estimation du degré de motivation grâce au test de Richmond [13], (8) estimation du degré de confiance en soi pour arrêter, sur une échelle de 0 à 10, à l'issue de laquelle le patient est interrogé sur la valeur donnée, dans le but de produire un effet de renforcement positif de sa motivation, (9) historique des tentatives de sevrages antérieurs en explorant ses représentations afin, d'une part, les faire évoluer pour permettre le changement de comportement et de lier avantages des</p>

Pour citer cet article : Ferrera-Bibas F, et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPD). *Expérimentation 2018. Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien* (2020). <https://doi.org/10.1016/j.phclin.2019.12.008>

F. Ferrera-Bibas, S. Honoré, F. Cornaud, T. Desjardes, N. Grangier, C. Guddok, et al.

Tableau 1 (Suite).

Type d'échanges pharmacien/patient	Objectifs du pharmacien	Outils et consignes
		<p>efforts passés en rappelant les efforts réalisés. L'accent est mis sur le nombre de tentatives, l'aide utilisée pendant ces tentatives, l'effet sur le tabagisme = réduction ou arrêt (complet) = la durée, l'état d'esprit au moment de la reprise, la cause de la reprise, la durée entre la première reprise et le tabagisme régulier, (10) prévention d'un éventuel état dépressif en ayant recours au test MAD (26) (en effet dans ce cas une prise de contact avec le médecin traitant est indispensable afin d'ajuster éventuellement les posologies d'antidépresseurs), (11) repérage d'autres conduites addictives (surgues illicites, café en excès, dépendance alcoolique ; (dans ce cas la encore un partenariat avec le médecin traitant et un réseau d'addictologie doit être mis en place), enfin (12) recueil d'informations pour prévenir les risques d'abandon liés à la prise de poids ou à l'aggravation de problèmes tels que la qualité ou le manque de sommeil, la constipation, le stress.</p> <p>Ce bilan aboutit à la co-réalisation d'un plan personnalisé de sevrage, que nous avons, pour l'occasion appelé PAPD, il résulte de l'alliance réalisée avec le patient, du respect des souhaits de celui-ci (sevrage progressif ou brutal). Ainsi que l'ont montré Guichenez et al. (29), la prise en charge du tabagisme a récemment progressé du fait d'une meilleure connaissance des mécanismes neuropsychopharmacologiques de la dépendance tabagique et l'optimisation de la prescription des traitements médicamenteux permet de s'adapter au projet du fumeur. En effet, le pharmacien mis en place avec le fumeur la manière qui le conduira à l'arrêt du tabac : soit en réduisant progressivement, soit en arrêtant brutalement.</p> <p>Un courrier est adressé au médecin traitant indiquant les objectifs fixés, les moyens proposés pour y parvenir (et l'obtention de la prescription).</p>
<p>entretiens, rendez-vous (délivrance de prescriptions) suivi d'entretien accompagnement (11) prescription accompagnement Prescription de Nicot</p>	<p>Améliorer l'alliance</p> <p>Valoriser les efforts réalisés</p> <p>Adaptier le PSP et les TSN</p> <p>Eviter les effets indésirables liés aux traitements ou au sevrage</p> <p>Soutenir la motivation</p> <p>Prévenir les situations à risque de rechute et les rechutes</p>	<p>Le pharmacien fait preuve d'empathie, il pose des questions ouvertes (ainsi nous offrons au patient la possibilité de partager avec nous les difficultés rencontrées lors du sevrage tels que les inconvénients ou les rechutes)</p> <p>Ici, il s'agit de mettre l'accent sur les progrès : « qu'est ce qui a été amélioré cette semaine, qu'est ce qui a été facile, quel type de victoire avez-vous remporté » (plutôt que de demander quelles difficultés avez-vous rencontrées dans l'attente de l'objectif) : faire le point sur l'atteinte de l'objectif et le dosage des TSN et/ou le suivi des traitements prescrits par le médecin traitant ; faire le point sur l'état d'anxiété, la toux ; sur le sommeil ; sur le transit ; sur le poids</p> <p>Le recours à la balance décisionnelle lors des entretiens de suivi peut être une façon de renforcer la motivation en renforçant les bénéfices de l'arrêt du tabac.</p> <p>Lors du suivi, nous emprunions si besoin, des outils au champ des techniques cognitivo-comportementales et aux thérapies brèves (10,34) : colonnes de Beck ; lettre d'adieu à la cigarette ; outils de respiration, cohérence cardiaque et ancrage ; journal de sevrage.</p>
entretiens, suivi	Recueil des informations sur le statut tabagique et la satisfaction du fumeur quant à l'accompagnement	Questionnaire satisfaition Entretien au médecin traitant selon l'accueil du patient

*D'effet, à l'arrêt de cigarette fumée (tabac), la façon de fumer diffère et impacte la dose de nicotine absorbée, souvent brutalement (par une machine à fumer)

Pour citer cet article : Ferrera-Bibas F, et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPD). Expérimentation 2018. Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien (2020). <https://doi.org/10.1014/j.ohcclin.2019.12.008>

Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPD). Expérimentation 2018.

Tableau II
Choisir la dose initiale des SN selon Dautzenberg.

Select the initial dose of nicotinic alternatives according Dautzenberg (2010).

Fumeur	< 10 cig/jour	10-19 cig/jour	20-29 cig/jour	≥ 30 cig/jour
Quelques fois par semaine	Rien ou forme orale	Rien ou forme orale		
Rare le matin	Rien ou forme orale	Rien ou forme orale	Forme orale	
~10 cigarettes le matin	Rien ou forme orale	Forme orale	Timbre forte dose	Timbre forte dose + forme orale
~10 cigarettes le matin		Timbre forte dose	Timbre forte dose + forme orale	Timbre forte dose + forme orale
~5 cigarettes le matin		Timbre forte dose + forme orale	Timbre forte dose + forme orale	Timbre forte dose + timbre moyennement dosé + forme orale

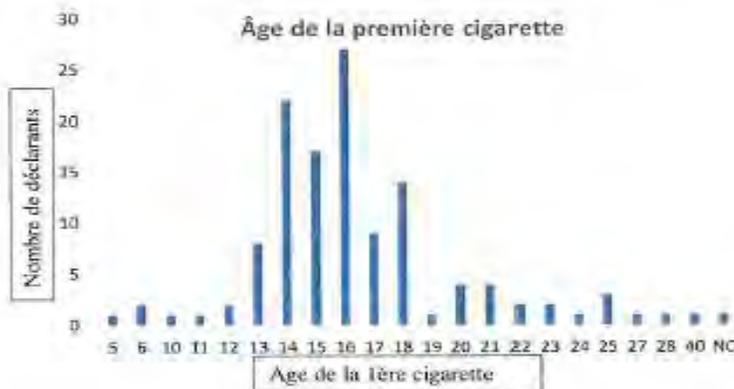


FIGURE 2
Répartition des fumeurs selon l'âge déclaratif de la première cigarette. Distribution of smokers by reporting age of first cigarette.

également les résultats de l'impact de l'intervention sur les patients ayant continué à fumer en montrant, toujours par groupe de motivation, la réduction du nombre de cigarette fumées.

Si nous regardons maintenant le recours au TSN, nous constatons que sur les 104 patients, 97 patients ont eu recours à des TSN, 3 à la varénicline, 4 à de l'homéopathie et/ou des médecines douces. Parmi les 97 patients ayant eu recours aux TSN, 38 ont déclaré arrêter de fumer en fin de période.

Les résultats de la mesure de monoxyde de carbone en début et fin de période, pour les patients ayant pu en bénéficier (n = 17) nous ont permis de confirmer les informations quant au sevrage (cohérence entre la réduction tabagique et le nombre de cigarettes fumées en début et fin de période).

Satisfaction des patients

À la question « les services que vous avez reçus vous ont-ils aidé à envisager d'une façon plus efficace vos difficultés », 31 personnes sur 83 répondants ont jugé que l'intervention les a beaucoup aidés soit 37,34 % et 46 déclarent avoir été aidés soit 55,4 %, seuls 6 patients sur 83 déclarent n'avoir pas été suffisamment aidés (7,22 %). À la question « avez-vous reçu le genre de services que vous souhaitez », 79 personnes répondaient « oui absolument » ou « oui en général ». Une seule personne sur les 83 contre 2 l'an passé déclarent ne pas vouloir recommander ce service à un ami. Sur le nombre de réponses obtenues (n = 83), 43 patients jugent la qualité des services reçus excellente, 30 la jugent bonne et 10 correcte.

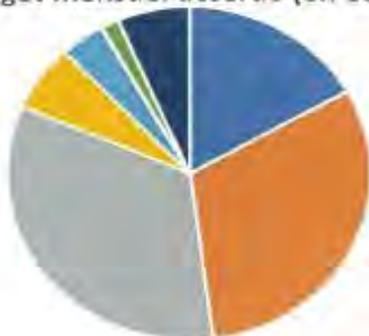


Pour citer cet article : Ferreira-Bibas F, et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPO). Expérimentation 2018. Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien (2020), <https://doi.org/10.1016/j.lphe.2019.12.006>

F. Ferreira-Bibas, S. Honoré, F. Correard, T. Desuèlles, N. Grangeat, C. Guddoni, et al.

Article original

Budget mensuel accordé (en euros)



■ ≤ 100 ■ 100<X≤200 ■ 200<X≤300 ■ 300<X≤400
 ■ 400<X≤500 ■ 500<X≤600 ■ NC

FIGURE 3

Budget mensuel en euros consacré à cigarette.Monthly cigarette budget.

Satisfaction des pharmaciens

Quatorze pharmacies ont répondu au questionnaire mais les données sont exploitables pour seulement 12 pharmacies. Toutes les pharmacies répondantes sont prêtes à se réengager dans l'aide au sevrage tabagique. Neuf pharmaciens sont prêts à recommencer de suite, soit 65 % des pharmaciens. Cinq officines sont d'accord pour recommencer mais à condition de procéder à des aménagements soit 35 %.

Seuls deux pharmaciens sur les 14 répondants ne se déclarent pas satisfaits de la rémunération de 50 euros pour le suivi du patient sur cette période.

Nous avons eu de nombreuses remarques quant aux outils et dossier patient mis à disposition sur le site de l'URPS (4). Elles concernent pour la plupart l'ergonomie du dossier : les pharmaciens souhaitent que nous rajoutions un espace pour noter les conclusions à la suite de chaque entretien, une place plus importante pour noter le traitement prescrit, plus de place pour noter les réflexions du patient. Un pharmacien souhaite que les objectifs co-fixés avec le patient soient mieux repérables sur le dossier, un autre signale qu'il serait souhaitable de mesurer également la dépendance émotionnelle à la cigarette. D'une manière générale, les pharmaciens étaient satisfaits de la simplification du dossier par rapport à l'an passé, qui a consisté à séparer, d'une part, les outils, et d'autre part, le guide de recueil des données.

Discussion

À l'issue de l'étude 2018, nous souhaitons, d'une part, réévaluer l'impact de l'intervention du pharmacien sur le sevrage des patients, et d'autre part, confirmer l'appropriation d'un cadre méthodologique pour intégrer cette mission dans les pratiques courantes de l'officine. L'impact de notre intervention sur deux années consécutives et durant une période limitée à un mois montre que nous avons accompagné au sevrage 40 % des

TABLEAU III

Score de motivation des patients.

Patient motivation scores.

	Motivation		
	Faible	Moyenne	Fort
2018	44,23 %	27,88 %	27,88 %

TABLEAU IV

Résultats concernant l'ensemble des patients

Résultats concernant les patients qui ont continué à fumer

Motivations (0/10 maximum)	Nb de patients	Moyenne de cigarettes fumées avant arrêt	p	nombre (total) actual	pourcentage d'arrêt total	nombre de patients ayant continué à fumer	nombre moyen de cigarettes fumées avant arrêt	pourcentage de réduction	p
Fort	104	*19,45 ± 10,18 +3,71 ± 4,98	1,94 E-29	43	41,35	61	*19,30 ± 8,60 +6,33 ± 5,07	67,70	2,55705 E-35
Faible (1-3)	46	*17,78 ± 8,06 +4,54 ± 4,56	6,52233E-15	12	26,09	34	*18,29 ± 7,61 +6,15 ± 4,22	66,38	8,44003E-11
Moyenne (4-7)	29	*24,41 ± 13,78 +3,93 ± 6,32	8,6318 E-09	12	41,38	17	*21,76 ± 10,83 +6,71 ± 7,09	69,19	8,5589E-06
Faible (8-10)	29	16,83 ± 7,12 2,17 ± 3,74	1,77019 E-12	19	65,52	10	*18,50 ± 7,47 +6,30 ± 3,83	65,95	0,0064633

Pour citer cet article : Ferrière-Bibas F. et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (MAPO). Expérimentation 2018. Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien (2020), <https://doi.org/10.31066/phc.v41n2019.12>

Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (MAPO). Expérimentation 2018

fumeurs et que les 60 % qui ont continué à fumer ont diminué leur consommation de près de 70 %. Seules 16 officines ont été mobilisées en 2018 contre 29 en 2017. Une diminution de financement de l'ARS peut l'expliquer. Néanmoins, 125 patients (contre 149 en 2017) ont tout de même pu être suivis.

Le recours aux TSN constitue une part majeure dans l'accompagnement des patients (39,18 % des fumeurs qui ont complètement arrêté en avaient utilisé). Ils sont considérés comme des traitements médicamenteux de première intention, dans les recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de santé, pour l'arrêt de la consommation de tabac [14]. Cependant, la Haute Autorité de santé rappelle, qu'au-delà des TSN, pour soulager les symptômes de sevrage, réduire l'envie de fumer et prévenir les rechutes, la prise en charge optimale doit comporter un accompagnement par un professionnel de santé et il est souhaitable que l'arrêt se fasse dans le cadre de consultations dédiées, spécifiquement consacrées à cette prise en charge. En effet, toujours selon la HAS, le fumeur recevant de l'aide et voulant s'arrêter aura plus de chance d'y parvenir que sans aide. Dans la stratégie thérapeutique recommandée figure ainsi comme composante fondamentale, le soutien psychologique propre à la relation thérapeutique. Le document décrit la relation entre l'intensité de la prise en charge psychologique et comportementale par les professionnels de santé (durée et nombre de contacts) et le taux d'abstinence. Selon Rahioui et Reynaud [21] l'état motivationnel dans lequel se trouve le patient est un des facteurs clés de succès du sevrage. L'aide motivationnelle que le pharmacien apporte en plus de son expertise dans le maniement des TSN est capitale.

L'originalité de notre intervention se joue ici, dans l'importance de l'interaction pharmacien-patient. Les résultats obtenus révèlent également d'un changement de posture du pharmacien, qui met à disposition son expertise pharmaceutique pour l'accompagnement de patients dont l'état de santé requiert un changement de comportement, l'abandon de pratiques néfastes ou l'adoption de nouvelles habitudes favorables pour le maintien de son état de santé. Ici le pharmacien, conscient de ses responsabilités d'acteur de santé d'accès facile, peut interagir avec ses patients aussi bien dans un cadre préventif que curatif. Il se détache de sa position de conseil et se tourne vers un accompagnement actif, global [22], centré sur le patient, consécutif à une connaissance approfondie de ce dernier rendue possible lors d'entretiens, au cours desquels sont explorées les dimensions cognitives (savoir, croyances, représentations...), biomédicales, psychoaffectives, socioprofessionnelles. Il s'agit in fine pour le pharmacien de conjuguer expertise pharmaceutique, posture d'écoute et d'accompagnement pertinent centré sur le patient et coopération avec les autres professionnels de santé [23]. Il s'en suit une alliance pharmacien/patient unissant des objectifs thérapeutiques et un projet de vie où le pharmacien est partie prenante de l'environnement médical et social du patient : l'équipe médicale et les aidants. Le « soin

pharmaceutique » comporte ainsi deux dimensions : technique et relationnelle [24]. D'une part, une expertise métier qui lui est propre, d'autre part, des compétences communicationnelles. Ces dernières se situent dans le registre de l'Éducation Thérapeutique du Patient, de l'Entretien Motivationnel et nous proposons également de les situer dans le domaine de la communication engageante [25,26]. Le pharmacien ne « persuade plus » mais est le « témoin » des objectifs co-décidés à l'issue de la réalisation du plan de sevrage personnalisé et un renfort pour les atteindre. Nous assistons à un glissement de paradigme entre un modèle hiérarchique de « prise en charge » où le patient reçoit les soins et où l'on attend de lui qu'il « soit observant » vers un modèle dans lequel le savoir expérientiel du patient est reconnu [27], et où l'atteinte des objectifs thérapeutiques est le fruit de la coopération de tous (patient, soignant, entourage), relief des ressources de santé du territoire. On entre dans le champ de l'adhésion thérapeutique. Les récents travaux d'Allenet et al. [28] mettent en évidence, du point de vue du rôle du pharmacien, l'importance de cette adaptation de posture dans la construction de la démarche de suivi pharmaceutique. Nous avons perçu les limites d'un modèle dans lequel la prescription, l'information et le conseil peuvent parfois laisser le patient dans l'errance. Nous saisissons les composantes d'une expertise pharmaceutique, solidaire d'une compréhension des différents déterminants de l'adhésion du patient à son traitement, contextualisée et adaptée au cheminement ni « linéaire » ni « binaire » d'un patient. Nous retenons le caractère processuel de la démarche ainsi que l'écart mis en évidence entre la rationalisation du comportement (je dois, il faut) et le comportement (je fais). Quand l'éducation thérapeutique donne des clés de transmission (savoirs, savoir-faire, savoir-être) et quand la démarche motivationnelle donne des outils pour accentuer les comportements positifs, Allenet et al. [28] nous invitent à structurer nos interventions en tenant compte :

- de la position du patient dans le cycle de Prochaska ;
 - des objectifs thérapeutiques à poursuivre, tant sur un plan thérapeutique que motivationnel ;
 - du recours aux outils permettant de soutenir ces objectifs.
- Enfin, nous proposons d'introduire la théorie de la communication engageante [29], empruntée aux sciences humaines. C'est ici une ressource supplémentaire pour le pharmacien afin de favoriser le passage, trop longtemps considéré comme naturel, entre la pensée et l'action. Le pharmacien est désormais amené à conduire et suivre le patient, selon une progression en trois paliers : transmission d'informations, transmission de connaissances, transmission de compétences, et à le guider du stade de « l'intentionnalité » à celui de la « décision » [30]. En tant que chaque étape franchie, il encourage la résolution des problèmes par le patient, valide les modifications entreprises, les valorise, les renforce, et permet d'objectiver les efforts engagés pour qu'ils servent « de tremplins » à d'autres efforts. Cette posture

Pour citer cet article : Ferrera-Bibas F, et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPO). Expérimentation 2018. *Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien* (2020), <https://doi.org/10.1016/j.lphclin.2019.12.008>

Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine : moi(s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPO). Expérimentation 2018.

Article original

- adulte souffrant d'Chronicopneumonie. 2012 [Bref] 89 pages.
- [11] Dard A, Lachuel A, Ladaï B. La recherche-intervention, cadre général pour la recherche en management / 2012 [Presses des Mines Collection économie et gestion Pmystarb]
- [12] Prochaska JO, DiClemente CC, Velicer WL, Gittel S, Narrows JC. Resolving change in smoking status by self-diagnosis. *Addict Behav* 1985;10:395-406.
- [13] Deutsenberg A. Le tabagisme de la clinique au traitement. Paris: Editions Medcom, 2010.
- [14] Haute Autorité de santé (HAS). Arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence en premier recours : méthode recommandations pour la pratique clinique; 2014 [Accès le 30/03/2019] https://www.has-sante.fr/partiels/fcms/c_1718621/h/arr-et-de-la-consommation-de-tabac-du-depistage-individuel-au-maintien-de-l-abstinence-en-premier-recours.
- [15] Haute Autorité de santé (HAS). Annexe à la recommandation de bonne pratique. Arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence. https://www.has-sante.fr/partiels/upload/docs/application/pdf/2014-11/annexe_methode_sapdt. [Accès le 06/11/2019].
- [16] Richmond RL, Velicer LA, Webster TW. Multi-variate models for predicting abstinence following intervention to stop smoking by general practitioners. *Addiction* 1993;88:1127-35.
- [17] Heatherton TF, Kozlowski JT, Frecker RC, Fagerstrom K-D. The Fagerstrom test for nicotine dependence: a revision of the Fagerstrom Tolerance Questionnaire. *Addiction* 1991;86:1119-27.
- [18] Le Ribuex J. Echelles internationales d'évaluation utilisables en tabacologie. Synthèse de recensement, de traduction et de validation; 2010 [Accès le 06/11/2019] http://www.societe-française-de-tabacologie.org/mise-a-jour/pdf/Raport2010_Echelles_PGS.pdf.
- [19] AddictAide. TABAC/Le test de Fagerstrom - version longue ou version courte ? <https://www.addictaide.fr/actualite/tabac-le-test-de-fagerstrom-version-longue-ou-version-courte/>. [Accès le 26/03/2019].
- [20] Profil des fumeurs, Baromètre santé 2010. <http://nps.santepubliquefrance.fr/10000/themes/tabac/consommation/profil-fumeurs.asp>. [Accès le 06/11/2019].
- [21] Raboin H, Reynaud H. Thérapies cognitives et comportementales et addictions. Paris: Flammarion médecine-science; 2006.
- [22] Rion J, Aulagnier G. Pharmacie clinique à l'officine. Espagne: Marne; 2018.
- [23] Allenet B. Pourquoi l'éducation thérapeutique du patient devient-elle pour le pharmacien une posture de travail. *Ann Pharm Fr* 2012;70:53-7.
- [24] Aronoff J. Le moment du soin : à quel moment nous ? Paris: Presses Universitaires de France; 2010.
- [25] Bernard F, Joule RV. Lien, sens et action : vers une communication engageante. *Commun Organ* 2004;(24) <http://dx.doi.org/10.1002/comm.1030030401>.
- [26] Gradella E, Joule R-V. La communication engageante : aspects théoriques, résultats et perspectives. *Année Psychol* 2012;117:115-43.
- [27] Parney M-P, Hém L, Kaptevan P, et al. Le « Montpel model » : enjeux du partenariat relationnel entre patients et professionnels de la santé. *Santé Publique* 2015;116:41-50.
- [28] Allenet B, Lebrunne A, Baudouin M, et al. Il nous faut arrêter de parler du patient : non observant « A ses traitements mais plutôt d'un patient présentant des difficultés d'adhésion médicamenteuse ». *Ann Pharm Fr* 2018;76:429-38.
- [29] Jode P-D, Guezennec J-L. Petit traité de manipulation à l'usage des humides gens. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble; 2016.
- [30] Roach G. Pourquoi se dirige-t-on ? Enquête sur la rationalité morale de l'observance. Lausanne: L'Âge du Homme; 2007.
- [31] Galup J, Allenet B, Baudouin Buge M, et al. Exercer la pharmacie autrement. Pro-Dilemma 2018. Nb. de pages : 240 pages.

Fiche d'évaluation finale de l'action réalisée à transmettre au plus tard le 31/01/2020

L'évaluation finale doit présenter:
 les résultats de l'action à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif
 le budget réalisé accompagné des pièces justificatives,

A compléter par le promoteur

Thématique: moi(s) sans tabac

PACA CPCAM MARSEILLE

Tel: 04 88 77 74 24

755.promotion.sante.cpam-marseille@assurance-maladie.fr

Promoteur/opérateur du projet:

Nom: URPS PHARMACIENS PACA- Coordinateur du projet, Félicia Ferrera BIBAS, Pharma, PhD

Intitulé exact de l'action: Mois, sans tabac mais avec mon PAPO (Plan d'Action Personnalisé à l'Officine)

Action: 2019 Nouvelle Reconduite Extension

Publics] concerné (s) par l'action: Femmes, Publics vulnérables, Femmes enceintes, Personnes ayant des maladies chroniques

Zone géographique concernée: Région SUD

Période d'intervention: Préparation de septembre à novembre / entretiens Début novembre mi décembre

Objectifs opérationnels: 1) Former les pharmaciens, 2) produire une méthodologie d'accompagnement, 3)

Intervention auprès des patients, 4) évaluation de l'impact de l'accompagnement par le pharmacien

Pour chaque objectif il s'agira de préciser les indicateurs retenus et les résultats obtenus (nombre de stands, d'ateliers réalisés ... (date, lieu, intervenants, nombre de participants .

Indicateurs	Résultats	Commentaires
1) Formation : • DESU	2019/2020 DESU fac pharmacie 28 pharmaciens en cours de formation à l'ETP et accompagnement du Patient	liste des inscrits : http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?page_id=6070
• Soirée de formation	36 présents / 52 inscrits	69% de participation Feuille de présence annexe 1
2) Production de la méthodologie	Site URPS Pharmaciens PACA : Charte de participation, dossier outil, fiche de suivi et recueil, exemple de dossier patient test. Protocole d'accompagnement en cours de publication dans Pharmacien Hospitalier Clinicien Vidéos de démonstration réalisées par les étudiants en pharmacie	Protocole Annexe 2 Publication Annexe 3 Bientôt disponibles sur le site URPS Pharmaciens PACA
3) Intervention auprès des patients	65 pharmacies participantes 152 patients suivis (fiches recueillies)	En tout 163* patients 11 fiches de recueil (ne comportant pas de nom de patient) se sont égarées à l'heure actuelle. Nous les inculperons dans l'évaluation détaillée de la mesure de l'impact
4) Impact de l'intervention	54 patients arrêtés sur 152 35% d'arrêt complet à la fin du suivi Intention de poursuivre le sevrage par le patient : 11 reprises sur 152 soit 7,2% 33 intentions non communiquées soit 21%	

Pour la remontée nationale des données, les indicateurs suivants doivent être renseignés le cas échéant:

Nombre de personnes sensibilisées	Les patients 65 pharmaciens
Nombre de personnes s'engageant/s'inscrivant à l'opération	163
Nombre de personnes recrutées pour les actions d'accompagnement	65 pharmacies
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement dans leur sevrage tabagique	163* patients
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une prescription et/ou d'une remise de substituts nicotiniques	84 prescriptions de MT et 2 prescriptions IDE 66 Non communiqués 86 patients

Par ailleurs, il s'agira de préciser:

La mesure de l'atteinte du/des public (s) cible (s),

les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé (mobilisation des ressources, réalisation des activités et atteintes des objectifs ...),

les points forts et points faibles de l'action

Ojectifs de formation	Prévu	Réalisé
Objectif méthodologique		
Nb de pharmacies incluses	30	65
Nb de pharmacies ayant réalisé un suivi	30	27
N B de patients accompagnés	300	163*

- Points fort :
- Pharmaciens de plus en plus motivés qui désirent intégrer cette mission à leurs pratiques routinières
 - Patients satisfaits
 - Relation pharmacien / patient améliorée
 - Professionnalisation du suivi grâce au guide méthodologique

Points faibles

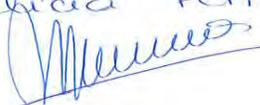
- Durée trop courte de l'évènement

6

Postes de dépenses affectés au budget Fonds de lutte contre le tabac	Montant
Moyens humains	
3 demi-journées de pharmacien pour 2 pharmaciens (pharmacien clinicien et tabacologue) 4 heures par demi-journée par pharmacien soit 240 euros par demi-journée par pharmacien	1440
Autres postes	
Rémunération des 4 entretiens 50 euros par patient pour 10 patients par pharmacien et 30 officines	8150 €
Total autorisé CPAM : 16 440€	
Dépenses sur autres financements (préciser origine(s) et montant(s))	9590 €

Justificatifs à joindre (attestations des organismes précisant la date de l'atelier, la durée de l'atelier réalisé, la qualité de l'intervenant et frais transport)

Date signature et tampon du promoteur

DR Felicia Ferrera




37/39, bd Vincent Delpuech
13006 Marseille
Tél. : 09 67 17 95 44 - Fax : 04 86 010 020

Annexe 3 Publication

De: Le Pharmacien Hospitalier em@editorialmanager.com
Objet: PHCLIN - Votre manuscrit est transmis en production
Date: 16 janvier 2020 à 09:15
À: FELICIA FERRERA BIBAS felicia.ferrera@univ-amu.fr



Editorial Manager
Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien
Ref.: Ms. No. PHCLIN-D-19-00036R3
Titre : Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine
Moi(s) Sans Tabac, mais avec mon Plan d'Accompagnement Personnalisé à l'Officine (PAPO)
Expérimentation 2018

Cher(e) Dr. FELICIA FERRERA BIBAS,

J'ai le plaisir de vous informer que votre article a été transmis en production. Des épreuves vous seront soumises en temps utile avant publication.

En vous remerciant de votre confiance,

Bien cordialement,

Sylvie Dureuil
Journal Administrator
Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien

Les rédacteurs en chefs certifient que les relecteurs et les membres du comité de rédaction ayant participé aux délibérations ont déclarés sur l'honneur ne pas avoir de conflit d'intérêt dans le sujet ou les discussions qui ont eu lieu, ou, si tel est le cas, qu'ils l'ont exprimé de façon explicite avant l'analyse de la publication et devant le comité de rédaction. Chaque auteur a le droit d'émettre des réserves ou des critiques quant à un potentiel conflit d'intérêt des experts et peut en faire état par mail aux rédacteurs en chefs.

FOCUS SUR : LE SEVRAGE TABAGIQUE

CONSEILLER, ACCOMPAGNER ET PRENDRE EN CHARGE LE P

[» Découvrez](#)[Accueil](#) [Actu](#) [Actualités](#) [Actus socio-professionnelles](#) [Sevrage tabagique en officine : des résultats probants](#)[recherche et actualités des pharmacies.fr](#)

Sevrage tabagique en officine : des résultats probants en PACA



Rino

Depuis deux ans, l'URPS pharmaciens de la région PACA expérimente le sevrage tabagique dans le cadre du « Mois sans tabac » qui se déroule chaque année en novembre. Il s'agit notamment de former les pharmaciens à l'entretien motivationnel dans le cadre du DPC. La formation est dispensée par la faculté de pharmacie de Marseille (Bouches-du-Rhône). L'accompagnement des fumeurs qui souhaitent arrêter le tabac comprend une première consultation de sevrage, une réévaluation du plan de sevrage à 8 jours, un suivi durant un mois et, enfin, une évaluation à 30 jours. Les officinaux volontaires sont rémunérés 50 € par patient.

Les premiers résultats (2017) ont été publiés dans la revue *Le pharmacien hospitalier et clinicien* (Elsevier Masson) de mars 2019 et ceux de 2018 paraîtront cet été. 111 patients ont été suivis par 29 pharmaciens en 2017 et 104 fumeurs par 16 pharmaciens en

2018. En 2017, 46,8 % des fumeurs avaient complètement arrêté de fumer au bout d'un mois (41,3 % en 2018) et 79,2 % avaient réduit le nombre de cigarettes (67,7 % en 2018). « En 2018, les budgets ont été réduits, ce qui explique le nombre moins élevé de pharmaciens s'étant impliqués dans l'action, explique Félicia Ferrera Bibas, pharmacienne à Allauch (près de Marseille), vice-présidente de l'URPS pharmaciens PACA et maître de conférences associée en pharmacie clinique à la faculté de pharmacie de Marseille. *Concernant les pourcentages de 2018, nous avons été moins drastiques dans notre méthode de sevrage. Concrètement, nous avons décidé d'adapter un rythme plus progressif en fonction des patients afin de les accompagner de manière plus confortable et d'être plus à leur écoute.* » Selon Félicia Ferrera Bibas, le résultat le plus encourageant est le nombre de fumeurs qui n'étaient pas motivés mais qui ont arrêté le tabac : 20 % en 2017 et 26,09 % en 2018. « Cela prouve la pertinence de la posture motivationnelle », commente-t-elle. Et au-delà, cette expérimentation montre la valeur ajoutée du pharmacien d'officine dans le sevrage tabagique.

Magali Clausener

TROD DE L'ANGINE

Elue référente : Dr Félicia FERRERA

- La convention signée avec SANOFI FRANCE

Les missions des URPS sont définies dans le décret n° 2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux unions régionales de santé (article 4031-2 du Code de la santé publique). Elles contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale.

L'URPS PHARMA PACA a donc pour objet de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre : elle peut conclure des contrats avec l'agence régionale de santé et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence : elle assume les missions qui lui sont confiées par les conventions nationales prévues au titre VI du livre 1er du code de la sécurité sociale.

Dans le cadre de son programme « Pharm'Observance PACA », l'URPS PHARMA PACA a pris l'initiative, en partenariat avec la Faculté de Pharmacie de Marseille et l'ARS PACA, d'une expérimentation portant sur le parcours pharmaceutique d'un patient se présentant dans une pharmacie d'officine pour un mal de gorge, ci-après désignée l'« Expérimentation », décrite dans en annexe 1 des présentes.

Cette Expérimentation, d'une durée prévisionnelle de six (6) mois, sera réalisée auprès de cent (100) pharmacies d'officine et de cinq cents (500) patients.

Elle a pour objectif :

- de tester la faisabilité des TROD de l'angine à l'officine en région PACA,
- d'évaluer l'impact de la pratique du TROD à l'officine lors d'une demande spontanée, en l'absence de consultation médicale préalable,
- et d'évaluer l'efficacité de la prise en charge du patient et sa satisfaction (parcours pharmaceutique).

Elle est réalisée sous la responsabilité du Docteur Félicia FERRERA.

SAF est une société de qui fabrique et commercialise des produits pharmaceutiques, et qui réalise des activités de recherche. Elle porte un intérêt particulier à soutenir toute action visant à améliorer les bases de connaissances relatives aux domaines thérapeutiques la concernant, afin d'apporter les soins les plus appropriés aux patients. Elle est à ce titre intéressée par les résultats attendus de l'Expérimentation pour l'application à ses spécialités pharmaceutiques.

La présente convention détermine les modalités entre l'URPS PHARMA PACA et SAF ainsi que les conditions de la contribution de SAF à l'Etude.

- **Newsletter envoyée à toutes les pharmacies PACA**

110 pharmacies ont participé à l'expérimentation et ont renvoyé 599 fiches de recueil (7 euros/fiche)



CHARTRE DE PARTICIPATION OPERATION TROD'A. PACA

Je soussigné(e).....

N° RPPS :

Adresse pharmacie

Mail (obligatoire)

Accepte de participer à l'expérimentation TROD ANGINE EN PACA dans les conditions fixées par l'URPS Pharmaciens PACA :

- 1/ Je recevrai **gratuitement une boîte de 25 TROD**
- 2/ Je m'engage à renvoyer, en **1 SEUL ENVOI, 5 FICHES** patients dument remplies et anonymisées avant le 15 DECEMBRE 2019
- 3/En contrepartie du retour des 5 fiches minimum, - 10 fiches maximum par pharmacie, je recevrai un dédommagement de **7 euros par fiche retournée.**
- 4/Dans le cas où je ne renverrai pas au moins, 5 fiches, je devrai rembourser la boîte de TROD à l'URPS Pharmaciens PACA (1.20 TTCx25)
- 5/J'autorise que mon nom et celui de ma pharmacie soient mentionnés sur le site de l'URPS Pharmaciens PACA comme participant à l'expérimentation TROD' A. PACA.

Pour l'URPS Pharmaciens PACA

Dr Félicia FERRERA, Vice-Présidente

Pour la Pharmacie

**Date, signature et tampon
OBLIGATOIRES**



TROD ANGINE EN PACA

C'est parti ...

ATTENTION : le nombre de participants est fixé à 100 pharmacies.

Les 100 premiers inscrits seront les 100 premiers à avoir renvoyer la charte SIGNÉE.

(FRED mettre lien)

Cher(e)s consocieurs, chers confrères,

Dès mi-octobre, vous pourrez participer à l'expérimentation mise en place dans le cadre du programme Pharm'observance PACA.

Ça consiste à quoi ?

- 1/ Vous remplissez et renvoyez la **charte CLIQUEZ ICI** (fred mettre lien) de participation et vous la retournez par mail urpspharmacienspaca@gmail.com ou par fax au 04 86 010 020
- 2/L'URPS Pharmaciens PACA vous fera parvenir **gratuitement une boîte de 25 TROD**
- 3/ Vous nous renvoyez au minima 5 fiches de recueil de données (en attente fred mettre lien) rémunérées par votre URPS 7 euros la fiche par pharmacie participante.
- 4/Un module de formation sur l'expérimentation sera disponible **dès le 15 octobre** sur le site de l'URPS Pharmaciens PACA (mettre lien)

Comité de pilotage du projet :

Coordination scientifique : Dr Félicia FERRERA, Vice-Présidente

Administration : Dr Thierry DESRIELLES, Trésorie

Communication : Dr Françoise PASQUALI, Secrétaire Générale

Coordination : Chantal MIGNON, Assistante de direction

Suivez-nous aussi sur FACEBOOK (fred mettre lien) POUR VOUS TENIR INFORMES DES ACTIONS DE VOTRE URPS



- Affiche et tract rond autocollant incluse dans le kit distribué aux pharmacies participantes



**Virus ou bactérie ?
Faites le test ici !**

Pris en charge dans le cadre du programme Pharm'Observance PACA.



Les outils : le dossier guide de bonnes pratiques et la fiche de recueil à renvoyer à l'URPS



PHARM'OBSERVANCE PACA
2019

Continuité
Pharmaceutique
Ville-Hôpital

Responsable de projet : Docteur FÉLICIA FERRERA BIBAS



GUIDE DE BONNE PRATIQUE

GUIDE DE BONNES PRATIQUES – TROD ANGINE
Pharm'Observance PACA
Chef de projet : Dr Félicia Ferrera Bibas

FICHE PROCEDURE POUR LA REALISATION DU TROD

Test utilisé : marque

LIEU de réalisation du test : espace confidentiel Autre (précisez)

Prélevement oropharyngé réalisé par un pharmacien formé à l'utilisation du TROD :
Nom

Prise de connaissance de la procédure de réalisation du test et de la notice durant l'utilisation du test
 oui non

Information du patient sur le résultat du test
 Orientation ou délivrance

Port d'une blouse : oui non

Cheveux attachés si longs : oui non

Lavage des mains et application solution antiseptique : oui non

Port de gants : oui non

Champs de travail préparés à l'avance (dispositif lumineux, réactif, tube d'extraction, écouvillon, bandelettes...)

GUIDE DE BONNES PRATIQUES – TROD ANGINE
Pharm'Observance PACA
Chef de projet : Dr Félicia Ferrera Bibas

LE KIT STREPTATESTS est composé de :

- 25 écouvillons stériles
- 25 tubes d'extraction
- 25 abaisses langue
- 1 contrôle positif streptocoque A inactivé et un contrôle négatif streptocoque C inactivé
- Flacons d'extraction A et B
- 1 portoir pour tube d'extraction
- 1 notice d'utilisation et 2 fiches techniques de sécurité



METHODE

- 1 Préparation à l'aide d'un écouvillon
- 2 Disposer 4 gouttes de réactif A puis 4 gouttes de réactif B dans le tube d'extraction.
- 3 Introduire l'écouvillon dans le tube d'extraction. Réaliser une dizaine de rotations.
- 4 Immerger la bandelette. Lire le résultat au bout de 5 minutes.

GUIDE DE BONNES PRATIQUES – TROD ANGINE
Pharm'Observance PACA
Chef de projet : Dr Félicia Ferrera Bibas

Devant les signes évocateurs d'une angine chez un patient :

- Chez l'adulte, calculer le score Mac Isaac.
- Chez les enfants à partir de 3 ans (jusqu'à 15 ans) et chez l'adulte avec un score Mac Isaac >2, proposer au patient un test rapide de diagnostic de l'angine.
- Expliquez le but du test et que c'est pris en charge dans le cadre d'un programme épidémiologique (gratuité du TROD pour le patient).

1/ Le champs de travail est préparé à l'avance :
Dans un espace confidentialité, éloigné du comptoir, préparer une paillasse propre et désinfectée.

2/ Avec l'accord du patient, réalisation du TROD :

- Se préparer dans la même approche que les bonnes pratiques de laboratoire.

a) Porter une blouse avec un badge indiquant sa fonction de pharmacien
S'attacher les cheveux si cheveux longs
Mettre des gants adaptés et un masque
Sortir le matériel du kit : le portoir, les flacons de réactifs, l'écouvillon, l'abaisses langue et les solutions de contrôles.

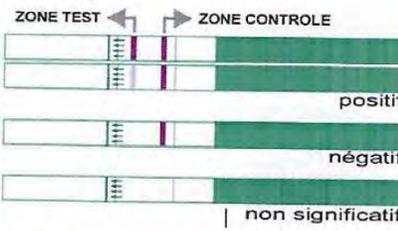
b) Prélevement pharyngé à l'aide d'un écouvillon
Utiliser un abaisses langue et écouvillonner les zones inflammatoires en évitant le contact avec les dents, les gencives, la langue et les joues.

c) Préparation :
Placer le tube d'extraction sur le portoir
Verser 4 gouttes de réactif A dans le tube d'extraction
Puis 4 gouttes de réactif B
Mélanger par agitation légère
La couleur du mélange vire du rose à l'incolore

d) Extraction :
Introduire l'écouvillon dans le tube
Agiter l'écouvillon en réalisant une dizaine de rotations dans la solution
Attendre 1 minute
Exprimer l'écouvillon en serrant le tube
Jeter l'écouvillon dans un récipient adapté prévu à cet effet.

e) Le test
Plonger la bandelette test dans le tube (flèches vers le bas)
Attendre 5 minutes

GUIDE DE BONNES PRATIQUES – TROD ANGINE
Pharm'Observance PACA
Chef de projet : Dr Félicia Ferrera Bibas



RESULTAT :

REEMPLIR LA FICHE DE RECUEIL DE DONNEES

En cas de test non significatif, recommencer le test !

TEST POSITIF	TEST NEGATIF
Rappeler au patient la nécessité d'une prescription d'antibiotique et d'une consultation chez le médecin.	Selon le cas, délivrer un traitement symptomatique : Antalgique, Antipyrétique, Collutoires, Pastilles, Sirops et règles hygiène - diététiques.
Remettre au patient la lettre au médecin traitant complétée et signée qu'il devra donner au médecin lors de la consultation.	Expliquer au patient que si les symptômes persistent plus de 48 h, il faut consulter le médecin traitant ou éventuellement même si le test est négatif conseiller d'aller voir le médecin.

GUIDE DE BONNES PRATIQUES – TROD ANGINE
Pharm'Observance PACA
Chef de projet : Dr Félicia Ferrera Bibas

TAMPON PHARMACIE

A l'attention du Docteur

Objet : réalisation d'un Test Rapide d'Orientation Diagnostique des angines à streptocoque du groupe A

Docteur,

Suite à un besoin détecté dans notre officine, quant aux symptômes évoqués par M./Mme/Melle, un test rapide d'orientation diagnostique de l'angine à streptocoque du groupe A a été proposé et réalisé le

Ce test, effectué dans les conditions du décret n° 2019-841*, s'est révélé positif.

Je me permets de vous adresser notre patient pour consultation.

Je vous remercie par avance de votre confiance et vous présente mes plus sincères salutations.

Nom du pharmacien :
Signature :

Commentaire du pharmacien :
.....
.....
.....

* Décret n° 2019-841 du 3 octobre 2019 relatif aux conseils et prestations pouvant être proposés par les pharmaciens d'officine dans le but de favoriser l'amélioration ou le maintien de l'état de santé des personnes



FICHE DE RECUEIL DES DONNEES TROD ANGINE

Pharm'Observance PACA

Coordination scientifique et technique Pr Stéphane Honoré – Dr Félicia Ferrera Bibas

PARTIE A DECOUPER ET A CONSERVER PAR LE PHARMACIEN

Autorisation de pratiquer le TROD

Je soussigné(e), demande à mon pharmacien, le Dr
 De pratiquer un test rapide à orientation diagnostique pour moi-même ou mon enfant
 suite à l'apparition de maux de gorge.
 Ce test constitue un élément d'orientation diagnostique et ne se substitue pas au diagnostic réalisé au moyen d'un examen
 de biologie médicale.
 Ce test est actuellement pris en charge dans le cadre d'un programme expérimental concernant les nouvelles missions du
 pharmacien et aucune somme ne me sera réclamée.
 Fait à Le
N° téléphone patient pour rappel éventuel à 8 jours :

NOM DU MEDECIN TRAITANT :



FICHE RECUEIL DE DONNEES

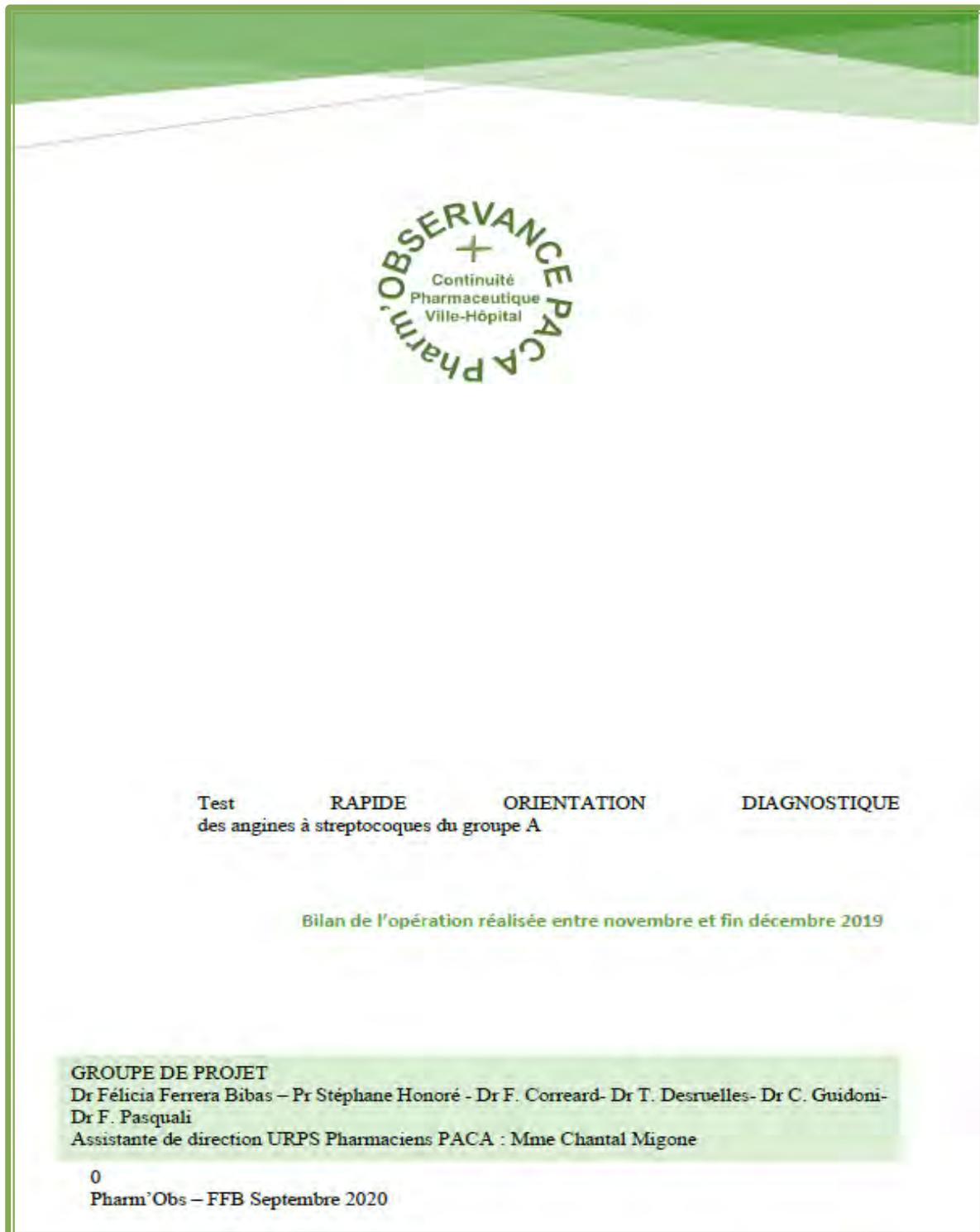
(partie anonymisée ci-dessous à renvoyer à l'URPS Pharmacien PACA)

Sexe du patient : F ou M (barrez mention inutile)		Score test Mac Isaac	
	Température >38°	<input type="checkbox"/> Oui	1
		<input type="checkbox"/> non = 0	
	Absence de toux	<input type="checkbox"/> Oui	1
		<input type="checkbox"/> non = 0	
	(Ganglions) Adénopathie(s) cervicale(s) antérieure(s) douloureuse(s)	<input type="checkbox"/> Oui	1
		<input type="checkbox"/> non = 0	
	Augmentation de volume ou exsudat amygdalien	<input type="checkbox"/> Oui	1
		<input type="checkbox"/> non = 0	
	Age du patient 15 à 44 ans		0
	> 45 ans		-1
		TOTAL résultat du score Mac Isaac:	
Résultat du TROD : POSITIF NEGATIF (barrez mention inutile)	Patient traité à l'officine : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> non		
Etat des lieux à 8 jours : *	Médicaments dispensés		
	Autre :		
Patient adressé chez le MT <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	En cas de test négatif, Le patient est-il allé voir son médecin ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> non		
Prescription d'ATB <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Le patient est-il revenu avec une ordonnance : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> non		
Durée du traitement :			
Disparition des symptômes <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
Satisfaction du patient			
<input type="checkbox"/> Très satisfait <input type="checkbox"/> satisfait <input type="checkbox"/> assez satisfait <input type="checkbox"/> insatisfait			
Seriez-vous prêt à refaire appel au pharmacien dans une situation similaire ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
Conseilleriez-vous ce service à vos proches ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
Satisfaction du Pharmacien			
<input type="checkbox"/> Très satisfait <input type="checkbox"/> satisfait <input type="checkbox"/> assez satisfait <input type="checkbox"/> insatisfait			
Nombre total de fiches renvoyées :	Total rémunérationx 7euros =		

Nom pharmacie + tampon pharmacie

* A remplir dans les 8 jours suivants – rappeler le patient si nécessaire

PARTIE ANONYMISEE A RETOURNER



Contexte

1) Antibiorésistance

En avril 2018, le journal de l'académie des sciences américaines (PNASA) annonce, dans une étude qui a analysé les données de 76 pays à travers le monde [1], que « la consommation globale d'antibiotiques a augmenté de 65% entre 2000 et 2015, passant de 21,1 milliards de doses quotidiennes à 34,8 milliards de doses ». Le mésusage et la surconsommation d'antibiotiques constituent une menace sanitaire croissante et l'antibiorésistance est perçue par les instances internationales comme l'une des grandes priorités de santé mondiale [2]. En 1998, l'observatoire Observatoire National des Prescriptions et Consommations des médicaments [3] soulignait que la résistance aux antimicrobiens pour des espèces extrêmement courantes et très pathogènes devenait menaçante dans la riposte efficace de la santé publique mondiale face à la menace constante des maladies infectieuses. Dans le rapport de novembre 2018 [2], le Docteur Margaret Chan, Directeur général Organisation mondiale de la Santé, appelle à agir « immédiatement et de manière coordonnée à l'échelle mondiale », pour éviter d'en arriver à « une ère post-antibiotiques où des infections courantes pourraient être à nouveau meurtrières ». Elle rappelle les cinq objectifs d'un plan adoptés en mai 2015 par l'Assemblée mondiale de la Santé, tenue en mai 2015 pour lutter contre cette « crise qui doit être gérée de toute urgence » et insiste sur la nécessité d'une approche efficace impliquant la coordination de nombreux secteurs et acteurs. Parmi ces objectifs figure l'optimisation l'usage des médicaments antimicrobiens, « piliers de notre médecine », en santé humaine et animale. En France, le plan national 2011-2016 d'alerte sur les antibiotiques ayant pour objectif de préserver leur efficacité, préconise l'utilisation par les professionnels de santé du test oropharyngé d'orientation diagnostique des angines à streptocoques du groupe A (TROD Angine) [4]. Sous l'égide du ministère des Affaires sociales et de la Santé, ces plans pluriannuels sont mis en œuvre pour viser à une juste utilisation des antibiotiques, en s'articulant autour de trois axes stratégiques : 1) améliorer l'efficacité de la prise en charge des patients, 2) préserver l'efficacité des antibiotiques, 3) promouvoir la recherche [5]. Dans ce même rapport, l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament révèle que si entre 2000 et 2015, la consommation d'antibiotiques a baissé de 11,4 %, elle a cependant augmenté de 5,4 % depuis 2010. Cette augmentation étant imputée au secteur de ville. En effet, La consommation d'antibiotiques en ville représente 93% de la consommation, plaçant la France au 4ème rang avec un niveau de consommation très supérieur à la moyenne européenne. En 2015, la consommation dans le secteur de ville représentait 123,8 millions de boîtes vendues et représentait (en nombre de boîtes) 4% de la consommation âgée des médicaments [6]. Toujours selon cette même étude et les mêmes indices de calcul, les affections ORL et les affections des voies respiratoires basses étaient à l'origine de deux prescriptions d'antibiotiques sur trois. Notons enfin, que la consommation d'antibiotiques se caractérise notamment par : 1) un usage important des pénicillines et notamment de l'association amoxicilline-acide clavulanique, qui est particulièrement génératrice de résistances ; 2) des durées de prescription très variables, avec une moyenne se situant à 9,2 jours, 3) des disparités de consommation importantes entre plusieurs régions françaises [5].

In fine, l'objectif à poursuivre est à la fois quantitatif et qualitatif et doit aboutir à ce que la consommation française rejoigne la moyenne européenne. Ainsi en janvier 2015, la ministre de la santé a créé une « task force » sur les antibiotiques Ce groupe de travail spécial pour la préservation des antibiotiques a réuni des professionnels venant de tous horizons (médecins,

pharmaciens, vétérinaires, sociologues, industriels, représentants des agences). Ils ont proposé d'agir dans 5 domaines : 1) évaluation du coût de l'antibiorésistance ; 2) bon usage des antibiotiques ; 3) communication, information et éducation ; 4) recherche, innovation et nouveaux modèles médico- économiques et 5) antibiorésistance et environnement. L'atteinte de cet objectif passe par la mobilisation de tous, professionnels et usagers. Ces derniers ont été sensibilisés au travers de nombreuses campagnes, dont la célèbre en 2002 « les antibiotiques c'est pas automatique » [7] et les prescripteurs incités à éviter les prescriptions inadaptées, inutiles ou trop longues. Le bon usage demeure ainsi plus que jamais une priorité, mettant en exergue le rôle incontournable du pharmacien. Et c'est au regard de ce contexte que nous nous interrogeons, dans une région qui est la deuxième région la plus consommatrice d'antibiotiques [5] sur le rôle que peut avoir le pharmacien dans le bon usage des médicaments dans le cas d'une plainte pour « maux de gorges » et quelles répercussions pourrait avoir la réalisation de Test Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) dans le cadre de coopérations médecins-pharmaciens sur le bon usage des antibiotiques.

2) Nouvelles missions du pharmacien

L'arrêté du 1er août 2016 [8] a conféré aux pharmaciens l'autorisation de faire des TROD, déterminé la liste des tests, recueils et traitements de signaux biologiques qui ne constituent pas un examen de biologie médicale, les catégories de personnes pouvant les réaliser et les conditions de réalisation de certains de ces tests, recueils et traitements de signaux biologiques. Parmi les trois tests autorisés par cet arrêté, aux côtés du test capillaire d'évaluation de la glycémie, du test oro-pharyngé d'orientation diagnostique de la grippe, figure le test oro-pharyngé d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A. Ces tests rapides d'orientation diagnostique et d'évaluation (TROD) peuvent ainsi être réalisés dans un espace de confidentialité selon une procédure d'assurance qualité mise en place au sein de la pharmacie. Le pharmacien se doit d'informer le patient que ces tests sont des éléments d'orientation diagnostique et ne se substituent pas au diagnostic réalisé au moyen d'un examen de biologie médicale. L'académie nationale de pharmacie précise que le résultat est rendu sous la responsabilité du professionnel de santé réalisant les tests [9].

Des expérimentations en Pharmacie ont été tentées dans quelques régions de France, souvent grâce aux soutiens des Unions Régionales de Professionnels de Santé Pharmaciens (Lorraine [10], Ile de France [11]). Aujourd'hui, le contexte de déploiement des nouvelles missions du pharmacien, qui s'inscrivent dans un cadre de coopération pluridisciplinaire et une grande implication du pharmacien dans la prévention, le dépistage, le suivi des patients atteints de maladies chroniques, constitue un terrain favorable au développement de telles pratiques. Le décret n°2018-841 du 3 octobre relatif aux conseils et prestations pouvant être proposés par les pharmaciens d'officine dans le but de favoriser l'amélioration ou le maintien de l'état de santé des personnes vient donner le cadre réglementaire nécessaire pour penser l'organisation et le financement des TROD à l'officine. Il permet de préciser également les contours du rôle du pharmacien dans une équipe pluridisciplinaire. En effet, si dans le cadre d'une consultation médicale pour maux de gorge le TROD permet au médecin une prescription appropriée d'antibiotique et à l'officine la pertinence de l'orientation vers le médecin traitant dans le cadre d'une réaction positive, nous émettons l'hypothèse que la réalisation du TROD dans une équipe pluridisciplinaire, voire soutenue par des outils de téléconsultation permettra outre l'orientation et la prescription appropriées, de libérer du temps médical, un gain de temps pour le patient et une économie pour la sécurité sociale.

En région PACA, à la suite d'une expérimentation et d'une formation diplômante à l'attention des pharmaciens d'officine (Diplôme d'Études Supérieures Universitaires de Pharmacie

Clinique) dispensée par la faculté de pharmacie de Marseille, un groupe de pharmaciens cliniciens motivés pour étendre ces nouvelles missions s'est constitué dans le cadre d'un programme expérimental dénommé Pharm'Observance PACA. Un pré-test de la présente expérimentation nous a permis d'élaborer la méthodologie nécessaire pour questionner la possibilité de déployer le test oro-pharyngé d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A dans toutes les officines de PACA. Pour se faire, nous nous sommes appuyés sur les outils proposés par la Haute Autorité de Santé et les méthodologies déployées dans les URPS Lorraine et Ile de France.

Objectifs de l'étude

Les objectifs généraux étaient : 1) de tester la faisabilité des TROD de l'angine, 2) d'évaluer l'impact de la pratique du TROD à l'officine lors d'une demande spontanée en l'absence de consultation médicale précédant la demande, sur l'efficacité de la prise en charge du patient et sa *satisfaction*.

Les objectifs spécifiques de l'action à l'officine étaient que l'intervention du pharmacien par le biais du TROD permette de :

- Participer à la diminution des prescriptions d'antibiotiques en collaboration avec le médecin
- Participer à la lutte pour la diminution des résistances
- Diminuer le coût de traitement de l'angine
- Favoriser une meilleure observance (soit traitement plus court, soit prise de conscience par le patient de la nécessité de poursuivre l'antibiothérapie sur toute la durée de la prescription)
- Participer à la diminution du nombre de complications locales
- Participer à la diminution du nombre de complications telles que le RAA

Matériel et méthodes

Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 mars 2019, nous avons proposé un pré-test à 31 pharmacies, dont au moins un des pharmaciens (titulaire ou adjoint) participait au programme de pharmacie pharm'observance PACA [12] et était ainsi formé au sein du Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires « Soins Pharmaceutiques et Éducation Thérapeutique » aux exigences du recueil de données. Ce pré-test s'est déroulé en février et mars 2019, 74 patients ont été testés. Le recueil des données issus de la méthodologie proposée, nous ont permis de mettre à disposition des outils aux pharmaciens participants à l'expérimentation que nous décrivons dans le présent document.

1) Les pharmaciens

Pour l'expérimentation qui fait l'objet de ce document, les pharmaciens participants ont été recrutés via une lettre d'information électronique¹ adressée par e-mail le du 18 au 20 septembre aux destinataires des envois de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Pharmaciens (URPS Pharmaciens PACA). Il était proposé aux pharmaciens sous réserve d'adhérer à une

¹http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?mailpoet_router&endpoint=view_in_browser&action=view&data=WzI2OSwiZjYwNDk2NmZiMTUyIiwuLDAzMjU2LDFd

charte de participation, de recevoir gratuitement une boîte de 25 TROD (envoyée 21 octobre 2019 par voie postale aux pharmacies) en contrepartie de laquelle ils s'engageaient à renvoyer les fiches de recueil de données, rémunérées par votre URPS 7 € par fiche de recueil. D'autre part, un module de formation sur l'expérimentation était disponible dès le 15 octobre 2019 sur le site de l'URPS Pharmaciens PACA.

C'est la charte à renvoyer à l'URPS pharmaciens qui scellait leur engagement au respect des conditions de l'expérimentation requises (formation, recueil des données ...) et confirmait leur inscription auprès de l'équipe de coordination du projet.

Compte-tenu du fait qu'il s'agissait d'une expérimentation, nous souhaitions limiter le nombre de participants et pour ce faire, nous avons donné une date limite d'inscription. Nous avons obtenu 168 inscriptions entre le 18 septembre 2019 et le 20 septembre 2019.

A la date de l'expérimentation, aucun texte n'encadrait alors la formation relative à la réalisation des TROD Angine. Néanmoins, une formation spécifique était proposée aux pharmaciens inscrits. Compte tenu du peu de temps disponible entre la proposition de l'expérimentation et sa réalisation en période de pathologie hivernale, seule la formation à distance, disponible sur le site de l'URPS Pharmaciens PACA dès le 15 octobre été proposée.

2) Les patients :

Les patients étaient ceux des officines répondantes.

Afin de permettre à ces pharmacies de communiquer sur l'expérimentation, les patients étaient informés par des autocollants et affiches diffusés par l'URPS Pharmaciens PACA. Ils ont été conçus en collaboration avec les étudiants du Club Nouvelles Missions² et diffusés grâce au soutien financier des partenaires de l'URPS (Sanofi, Exacto).

Critères d'inclusion des patients : ils étaient inclus à la suite d'une plainte spontanée pour « maux de gorge », sans consultation médicale préalable, accompagnés ou non d'autres symptômes (fièvre, toux, écoulement nasal...).

Les critères d'exclusion étaient les suivants : patients hyperalgiques, présentant une forte fièvre, une altération de l'état général, des angines à répétition, des antécédents de Rhumatisme Articulaire Aigus ou d'angines à SGA, une pathologie chronique associée, des traitements immunosuppresseurs ou ayant séjourné à l'étranger ou présentant un risque lors du prélèvement lié au manque de coopération.

Les enfants n'étaient pas inclus s'ils avaient moins de 3 ans, présentaient une forte fièvre, des troubles du sommeil ou de l'attention, une éruption cutanée, des angines à répétition, une affection chronique associée ou un traitement immunosuppresseur ou présentant un risque lié au manque de coopération (manque de confiance, risque de traumatisme...).

La période test s'est déroulée du 5 novembre³ à fin décembre 2019.

² <https://ae2p.com/club-nouvelles-missions/>

³ http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?mailpoet_router&endpoint=view_in_browser&action=view&data=WzI5NCwiYjg2YzVkZTMzMzk0IiwuLDAzMjgxLDFd

3) Matériel :

Le matériel a été choisi à la suite d'une consultation de plusieurs fournisseurs et ou distributeurs de tests sur les critères suivants :

- Fiabilité du test
- Coût de l'opération
- Partenariat permettant la diffusion de l'information sur l'opération en officine.

Le test sélectionné a été : Streptatest ExactoPro de Biosynex
<https://www.biosynex.com/flyers/testpro/streptatest.pdf>

4) Méthodologie :

Les documents relatifs à la méthodologie utilisée se trouvaient sur le site de l'URPS Pharmaciens PACA⁴. Ils figurent en annexe de ce document. Ainsi, nous avons mis à disposition des pharmaciens :

- Une note électronique récapitulant les points essentiels de la procédure d'expérimentation, dans laquelle sont inclus des liens vers une documentation plus approfondie :
 - Ciblage des patients
 - Communication avec le patient
 - Prérequis pour la préparation de la réalisation du test
 - Modalités de réalisation du test
- Un document de formation comprenant plusieurs modules :
 - Pathologie
 - Conditions de réalisation du TROD et utilité
 - Modalités d'utilisation du TROD fourni
 - Cas cliniques
 - Synthèse
- Des éléments de communication destinés à signaler l'expérimentation
- Un guide de Bonnes Pratique utile à la réalisation du prélèvement
- Une fiche de recueil des données en deux parties
 - Consentement du patient pour la réalisation du test à l'officine
 - Recueil anonymisé des éléments nécessaires à l'évaluation de l'expérimentation

Nous souhaitons souligner qu'ainsi que l'ont fait les équipes Lorraines [13], à la suite de la plainte du patient nous proposons dans un premier temps de réaliser un score de Mac Isaac [14]. Nous avons également utilisé l'algorithme décisionnel de nos confrères lorrains et franciliens [15]. Nous avons précisé sur nos documents qu'il n'était souhaitable de ne réaliser le test que dans le cas d'un score de Mac Isaac supérieur à 2. Les scores obtenus lors de la réalisation du test de Mac Isaac influent sur la réalisation ou non du test par le pharmacien d'officine. A l'heure où nous expérimentons cet acte officinal, le décret officiel n'était pas sorti, nous avons donc procédé en nous inspirant des deux expérimentations pré-citées réalisées au sein des URPS Ile de France et Grand-Est.

Pour réaliser la fiche de recueil de l'autorisation de pratiquer le TROD et de recueil des informations nécessaires à l'analyse de l'expérimentation ont été inspirées de celles mises à disposition lors de l'opération effectuée par l'URPS pharmaciens IDF.⁵

⁴ http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?page_id=6494

⁵ <http://www.urps-pharmaciens-idf.fr/2015/prevention-et-depistage/test-angine>

Un courrier type était également proposé aux pharmaciens pour leur faciliter l'orientation vers le médecin traitant en cas de test positif.

Les pharmaciens étaient invités à remettre une « fiche de soins pharmaceutiques » comportant pour *tous les médicaments proposés* le nom, la posologie, le mode d'administration, ainsi que des conseils appropriés à l'état de santé du patient (lavage de nez, environnement...) dans le cas de dispensation officinale.

5) Financement de l'opération

La phase de pré-test a été effectuée sur les fonds propres de l'URPS Pharmaciens, avec un soutien financier du laboratoire SANOFI.

Il a servi à couvrir

- L'achat du matériel
- La mise à disposition des outils de communication (20 affiches A3, 100 leaflets, 40 stop rayons)
- La rémunération des fiches de recueil
- La coordination et l'évaluation de l'opération
- La réalisation d'une formation à distance pour les pharmaciens
- La réalisation de soirées de retour d'expérience et de cas cliniques dans toute la région PACA

6) Modalités d'évaluation

Nous avons évalué les paramètres suivants :

- Nombre de pharmaciens formés
- Nombre de pharmaciens participants
- Nombre de patients inclus
- Nombre de tests positifs
- Nombre de tests négatifs
- Satisfaction du patient à J+8
- Impact du soin proposé à J+8
- Satisfaction du pharmacien

7) Recueil des données

Nous rapportons les résultats recueillis à partir de la fiche de recueil présentée ci-dessus entre le 15 janvier et le 15 mars 2020. Les données ont été rapportées par l'assistante de direction dans un fichier excel entre le 18 mai et le 11 juin. Elles ont été analysées par l'équipe de coordination du projet entre juillet et août 2020. De nombreux dossiers sont revenus incomplets et nous avons analysé les données dont nous disposions en spécifiant pour les informations manquantes « non communiquées ».

8) Résultats

Le nombre de pharmaciens s'étant inscrits suite à la parution de la lettre électronique était de 168. Les inscriptions étaient closes le 20 septembre, le nombre de pharmaciens attendus pour l'expérimentation étant atteint.

Cent soixante et douze pharmaciens se sont formés sur le site. Quatre pharmaciens ont demandé à suivre la formation (qui par ailleurs était en libre accès sur le site de l'URPS) mais n'ont pas

7

Félicia FERRERA BIBAS- Retour d'Expérience TROD ANGINE a l'OFFICINE 2019/2020

retourné de charte signée. Sur le total des inscrits (n=168), 109 ont renvoyé 1 ou plusieurs fiches patients soit un total de 64,88% de participation effective. Le nombre maximum de fiche renvoyées par un pharmacien était de 12, le nombre minimum étant de 1. Le nombre moyen de dossiers renvoyés par pharmacie était de 5,5 et le nombre médian 5.

Ces 109 pharmaciens ont inclus 599 patients. Parmi les patients nous retrouvons 343 femmes, 170 hommes. Pour 86 patients, l'information recueillie, pour ce critère, sur la fiche n'était pas renseignée. Nous soulignons que 362 patients se situaient dans la tranche d'âge 15-44 ans et 226 se situaient dans la tranche d'âge supérieure ou égale à 45 ans, pour n=11 l'information n'était pas exploitable.

Il nous a semblé important de souligner les tranches d'âge des patients compte tenu du fait que ce critère a été introduit dans le score centor [16] afin de calculer le risque de pharyngite à streptocoque et pour décider s'il convient d'instaurer le trod angine et l'antibiothérapie chez les patients qui présentent un mal de gorge.

Le tableau ci-dessous donne le nombre de réponse recueillies pour chaque item du score de Mac-Isaac, quel que soit le résultat du TROD.

-Scores de Mac Isaac :

Score Mc I / TROD + ou -	0	1	NC	Total général
-1	11			11
0	34			34
1	97	3	1	101
2	187	34	1	222
3	135	32	5	172
4	29	15	3	47
NC	8	1	1	10
Total général	501	85	11	597

Pour les réponses concernant le recueil de données sur l'état de santé du patient à 8 jours, les pharmaciens étaient libres de réponse. 341 fiches sont retournées sans information, 50 fiches ont fait état d'une mention « amélioration », 3 mentionnent une antibiothérapie, 20 que le patient a présenté une autre affection ORL, 64 que le patient était guéri et 106 que le patient ne présentait plus de symptômes. Cinq ont mentionné une surinfection et 10 une toux persistante. Si l'on regarde maintenant le nombre de patients qui ont reçu des antibiotiques (n=106), pour les patients des 3 pharmaciens qui ont mentionné « antibiothérapie », ils avaient respectivement un trod positif et un score de mac Isaac de 2, 3 et 4. Les durées de traitement ont été relevées pour deux patients sur 3 et étaient pour l'un de 6 jours, pour l'autre de 7 jours. Pour les patients pour lesquels il a été fait mention d'une amélioration (n=50), 14 patients ont reçu des antibiotiques, sur ceux pour lesquels le pharmacien avait mentionné « autres affections » deux ont reçu des antibiotiques. Ils présentaient un score de Mac Isaac de 3 et se situaient dans la tranche d'âge de 15 à 44 ans. Pour les patients « guéris » à 8 jour, 21 ont eu une antibiothérapie. Les patients qui ont présenté une sur infection ont tous reçu une antibiothérapie (n=5). En revanche seul 3 patients sur les 10 qui ont présenté une « tous persistante » ont reçu l'antibiothérapie.

Les données recueillies pour la mention « le patient a-t-il été traité à l'officine » (n=563) relatent que 471 pharmaciens déclarent avoir traité le patient à l'officine, ce qui représente 83,6% des patients qui ont reçu un traitement à l'officine.

Les réponses obtenues concernant la satisfaction des patients suite à l'expérimentation (n=549) montrent que 65% des patients se déclarent très satisfaits (n=357), 32,8% des patients se

déclarent satisfaits (n= 180) et 2 % (n=12) se déclarent « assez satisfaits » (n=8) ou « insatisfaits » (n=4). D'autre part, les réponses quant à la question « le patient serait-il prêt à refaire appel au pharmacien » (n=516), précisent que 99,4% des patients sont prêts (n=513), contre moins de 0,5% qui ne le sont pas (n=3). Enfin, les réponses à la question « conseilleriez-vous ce service » (n= 541) confirment les résultats précédents. Quatre-vingt-dix-neuf pourcent des patients (n=536) conseilleraient ce nouveau service pharmaceutique, contre moins de 1% (n=5) qui ne le conseilleraient pas.

La satisfaction des pharmaciens reflète celle des patients. Sur les 599 fiches recueillies, 529 mentionnent les taux de satisfaction suivants : 71% de pharmaciens très satisfaits (n=376), 25% de satisfaits (n=133), 3% d'assez satisfaits (n=3) ou insatisfaits (n=4).

Conclusion

L'avenant 18⁶ à la convention pharmaceutique relatif aux tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'angine, signé le 18 septembre 2019, fixait la rémunération des pharmaciens pour la réalisation de ces TROD, à compter du 1er janvier 2020. L'arrêté du 30 janvier 2020 a permis de fixer les conditions dans lesquelles les tests de diagnostic rapide peuvent être réalisés par les pharmaciens et qui donnent lieu à la tarification de la prestation prévue au 16^e de l'article L.162-16-1 du code de la sécurité sociale⁷. Il fait apparaître deux circuits de prise en charge à l'officine : a) lorsque le pharmacien est confronté à une demande spontanée ; b) le pharmacien peut-être à l'origine de l'acte afin d'orienter le patient (traitement à l'officine ou adressage vers le médecin traitant). L'intérêt de la pratique de ce trod n'étant plus à démontrer, nos résultats nous permettent de mettre en évidence a) que les pharmaciens se sont rapidement mobilisés pour cet acte. En effet, notre expérience de coordination de projet au sein de l'URPS Pharmacien depuis 2016 nous a permis de constater un engouement sans pareil, comparé au recrutement pour d'autres opérations telles que : le projet BIMEDOC⁸, le projet d'actions éducatives ciblées qui se déroule dans le cadre du programme pharm'observance déjà cité ou encore les actions qui se déroulent dans le cadre du mois sans tabac. Chacune de ces actions étant rémunérées à la hauteur du temps passé par le pharmacien sur une base convenue de soixante euros/heure. Nous avons également mis en évidence le fort taux de satisfaction des patients. Aussi les questions qui restent à explorer sont celles a) de l'organisation au sein des officines dans le cadre d'un développement de ce genre de missions (vaccination, autres TROD...) et b) la manière dont ces « actes pharmaceutiques » nouveaux vont s'intégrer dans le cadre de parcours collaboratifs. En effet, la presse professionnelle montre que si les pharmaciens sont satisfaits en grande majorité de ces missions qui leurs sont confiées, en revanche, les autres professions (biologistes, médecins, infirmiers) les considèrent de manière « plus nuancée »...

⁶ <https://www.ameli.fr/bouches-du-rhone/pharmacien/exercice-professionnel/facturation-remuneration/trod-angines/trod-angines>

⁷ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041514880&categorieLien=id>

⁸ <https://www.revuepharma.fr/2018/04/reipo-a-objectif-de-restructurer-metier-linnovation-pratiques/>

**PARTENARIAT
PHARM'OBSERVANCE
ASSOCIATION DE PATIENTS**

- **Semaine nationale de prévention de l'Asthme et MICI et diabète mai -juin 2019**

Elues : Dr Félicia FERRERA et Dr Françoise PASQUALI

Journée à bord du Don du Vent



Le vieux gréement "le Don du Vent" sera affrété pour accueillir le public concerné par l'asthme (malades, parents de malades et tous ceux qui veulent en savoir plus) pour venir parler de la maladie et des problèmes rencontrés.

Le voilier sera amarré au Quai du Port, devant l'hôtel de Ville le 7 mai 2019 de 9h à 18h.

À son bord :

- des membres de l'Association Asthme & Allergies 13 et de l'École de l'Asthme de Marseille,
- des médecins pneumologues et allergologues,
- une psychologue chargée de l'éducation thérapeutique,
- une conseillère médicale en environnement intérieur
- les représentants de nos partenaires

Ils seront à la disposition des visiteurs pour répondre à leurs questions et leur prodiguer des conseils.

Des rafraîchissements sans alcool et des boissons chaudes seront servis à bord afin d'assurer la convivialité indispensable à l'établissement de relations cordiales et faciliter la prise de parole des visiteurs.

Mars 2019 - © Photo: Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.

AUTOUR DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ASTHME

Asthme et allergies :

Prenons le contrôle, stop à l'asthme !

Mardi 7 mai 2019

De 9h à 18h à bord du voilier "le Don du Vent"
Journée d'information et présentation du robot PETIT JOE, prévu pour aider à l'observance médicale

> Accueil tout public et de la presse.



Quai du port, face hôtel de ville
13002 - Marseille

Mardi 7 mai 2019

De 14h à 18h
"Chat" via Internet

> Questions-réponses à Mme Chrisbelle SPEYER, Conseillère Médicale en Environnement Intérieur.

Sur le site
www.asthme-allergies.org

Vendredi 10 mai 2019

De 10h à 16h hall d'accueil de l'hôpital de la Timone
Stand d'information

Prévention, conseils, mesure du souffle, Shiatsu
> Accueil tout public.

Hôpital de la Timone
264 rue St Pierre
13005 Marseille

Jeudi 15 mai 2019

De 10h à 16h hall d'accueil de l'hôpital Européen
Stand d'information et présentation du robot PETIT JOE, prévu pour aider à l'observance médicale

Prévention, conseils, mesure du souffle, Shiatsu
> Accueil tout public.



Hôpital Européen
6 rue Désirée Clary
13003 Marseille

ASTHME ET ALLERGIES 13 ASSOCIATION

Hôpital Sainte Marguerite - Inter Pavillon 1-2
270, Bd. Ste Marguerite - 13009 Marseille - Tel.: 06 70 04 85 13



Le kit comprendra :

- des ballons bleus et blancs + tiges (asthme)
- des ballons violet pour écriture libre
- des ballons MICI + tiges
- 10 asthma tests
- 1 affiche A3 journée mondiale de l'asthme + 1 affiche MICI)
- 10 flyers (journée mondiale de l'asthme + flyers MICI)



pharmaciens ont joué le jeu en décorant leur pharmacie avec des kits de ballons fournis par l'URPS.



Près de chez vous :
Actions de prévention du Diabète organisées par l'AFD
Avec ses partenaires

Le samedi 25 mai 2019 de 10h30 à 18h30 aux Allées provençales (à côté de la pharmacie) à Aix-en-Provence, 13100.

Le mercredi 5 juin 2019, de 10h30 à 16h dans le Complexe Sportif AIRBUS, Avenue Jean-Louis Calderon, 13700 Marignane.

Le mardi 11 juin 2019, de 10h à 12h dans le hall du Centre Hospitalier d'Allauch, Chemin des Mille Écus, 13190 Allauch.

Le mardi 11 juin 2019, de 13h à 17h à la pharmacie de la Pounche d'Allauch, Rés. les platanes - la Pounche, 1 boulevard Jules et clément Barthelemy -13190 Allauch.

Le mercredi 12 juin 2019, de 10h à 16h dans le hall du Centre Hospitalier Intercommunal Aix-Pertuis, Devant la Maison des Usagers - Avenue des Tamaris, 13100 Aix-en-Provence

Le mercredi 12 juin 2019, de 13h30 à 16h30 dans le hall du Centre Hospitalier Intercommunal Sainte Musse de Toulon, à proximité de la Maison des Usagers, rue sainte Claire Deville, 83056 Toulon cedex.

Le samedi 15 juin 2019 de 13h 30 à 17h30 à la Maison des Jeunes et de la Culture – Le Cap Canourgues- Les Canourgues Salon de Provence- 13300



Communiqué de presse
Le 27 mai 2019

Pour prévenir le diabète et les maladies cardio-vasculaires
Vivez équilibré
Semaine nationale de prévention du diabète du 7 au 14 juin 2019

Pour sa 8^{ème} édition de la semaine nationale de prévention du diabète qui aura lieu du 7 au 14 juin 2019 dans toute la France, la Fédération Française des Diabétiques a choisi de mettre l'accent sur le lien entre le diabète et les maladies cardiovasculaires, et de rappeler l'importance de l'équilibre alimentaire et de l'activité physique régulière.

Nouveautés 2019 : la campagne de sensibilisation au diabète sera relayée dans les officines grâce à un partenariat inédit avec les pharmaciens officinaux et les biologistes médicaux.

Cette semaine de sensibilisation s'inscrit dans la continuité des Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques organisés en 2018 où la prévention a fait l'objet de nombreuses propositions pour améliorer la connaissance et le repérage des personnes à risque de diabète de type 2.

Toutes les propositions sur <https://egdiabete.federationdesdiabetiques.org/>

L'Assurance Maladie et la Direction Générale de la Santé apportent cette année encore leur soutien, avec également le patronage de Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé.

Objectif 1 : sensibiliser sur l'importance de la prévention primaire dans le diabète de type 2
« En 2019, nos messages de prévention porteront plus largement sur les facteurs de risques cardiovasculaires, véritables enjeux pour la prévention du diabète et sur les facteurs sur lesquels nous pouvons tous agir : alimentation, sédentarité, alcool et tabac » décrit Gérard Raymond, en charge du plaidoyer et des affaires externes de la Fédération Française des Diabétiques.

En France, le diabète reste une épidémie en forte croissance. En 2015, 3,7 millions de personnes ont été traitées pour le diabète contre 1,7 million de personnes en 2001, soit une augmentation de 46%. Le diabète de type 2, qui représente 90% des personnes diabétiques, est une maladie caractérisée par une hyperglycémie chronique, c'est-à-dire par un taux trop élevé de glucose dans le sang. Cette maladie survient particulièrement chez l'adulte de plus de 45 ans et touche davantage les personnes sédentaires et en surpoids. La prévention primaire prend ici tout son sens.

« Le diabète de type 2 est une maladie dont la survenue peut être évitée et l'évolution corrigée par des mesures de modifications comportementales en théorie simples mais précoces, constantes et de fait difficiles à faire adopter dans le temps : activité physique régulière, alimentation adaptée en évitant les produits sucrés et les aliments transformés, conduites addictives associées, notamment avec une réduction de la consommation d'alcool et de tabac. Cette éducation à la santé doit être promue à tous les niveaux : dès l'école puis tout au long de la vie », Professeur Jean-François Thébaud - Expert prévention de la Fédération Française des Diabétiques.



Parce que la prévention est au cœur des préoccupations de tous et de chacun, nous sommes heureux de vous adresser cette

POUR QUE CHACUN, PETIT OU GRAND DEVIENNE ACTEUR DE SA SANTÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE, RETROUVEZ TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE :

Le mot des organisateurs



Yves AYACHE,
Président de la
fondation MSAE



Marie-Laure LUMEDILUNA,
Présidente de
l'AFD d'Aix-Pays
de Provence

INVITATION

Mercredi 5 Juin 2019

INFORMONS-NOUS ET APPRENNONS À NOUS FAIRE DU BIEN !



DE L'INFORMATION, DES ATELIERS, DES ACTIVITÉS LUDIQUES, UN BUFFET FROID OFFERT, UN GÔTER PÉDAGOGIQUE ET DE NOMBREUX CADEAUX À GAGNER !



DE 10H30 À 16H, AU COMPLEXE SPORTIF AIRBUS HELICOPTERS

Toujours fidèles à nos valeurs et à notre engagement, nous avons souhaité, pour cette journée, unir nos forces afin de vous offrir l'opportunité de prendre soin de vous en partageant un moment convivial.

Nos organisations ont à cœur d'agir en faveur de la santé et du bien-être de chacun, que ce soit dans l'accompagnement et le soutien des personnes touchées par la maladie, ou plus largement sur des actions de sensibilisation et de prévention auprès du grand public.

Durant cet événement, l'équilibre nutritionnel fera la part belle au plaisir des papilles et l'information se fera ludique et joyeuse pour nourrir votre esprit autant que votre corps !

En espérant que vous retiendrez de cette journée de rencontres des souvenirs aussi agréables qu'instructifs, nous vous attendons nombreux !

Y. Ayache & M. L. Lumediluna

JOURNÉE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION DU DIABÈTE

MERCREDI 5 JUIN 2019
DE 10H30 À 16H30 (OUVERTS À TOUTES)

INTERAGISSEZ-VOUS ET APPRENNONS À NOUS FAIRE DU BIEN !

- POINT SANTÉ
- ATELIERS
- ACTIVITÉS LUDIQUES
- BUFFET FROID
- GÔTER PÉDAGOGIQUE

Événement organisé par :

En partenariat avec :



PHARM'OBSERVANCE
Coopération et réflexion
sur la santé publique

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019



11h50-12h10

REGARDS CROISÉS #2 : À LA RECHERCHE DU TEMPS UTILE...

[Introduction Nicolas : 2 min]

Merci à tous pour ce premier atelier, je crois que ça a été très productif.

Au fait, j'ai oublié de vous dire que les propositions que vous avez faites vont être compilées et que cet après-midi, nous vous demanderons de donner votre avis dessus en les priorisant.

Je vous propose maintenant d'attaquer notre 2^{ème} thème : à la recherche du temps utile... Alors, pourquoi ce titre ?

- On l'a dit plus tôt, les porteurs de projets le font souvent en plus de leur travail
- Dans tous les projets, plusieurs éléments nous ramènent toujours à la notion de temps :
- l'anticipation des délais et la planification des étapes
- le temps opérationnel d'un projet versus son temps administratif pour le construire
- ou tout simplement arriver être tous disponibles en même temps pour une réunion projet

Je me tourne vers notre deuxième témoin : **Félicia FERRERA, pharmacien et vice-présidente de l'URPS Pharmaciens PACA.**

Félicia Ferrera, pouvez-vous nous expliquer votre initiative en deux mots ?

- *FF : en région PACA, des pharmaciens ont expérimenté l'utilisation de TROD - Test Rapide d'Orientation Diagnostique - pour dépister les angines bactériennes et réduire le développement de multirésistances*

Quand on monte un projet, c'est si simple que cela, de trouver du temps, de s'organiser ?

- *FF : Non, pas si simple effectivement ! Il faut vraiment le planifier. Schématiquement, on pourrait dire qu'un projet se construit en 4 grandes phases :*

- *1. Sa conception > dans une logique pratico-pratique, concrète, opérationnelle, avec une ambition réaliste et en s'appropriant le contexte dans lequel on va agir*
- *2. Transmission > il s'agit de partager les tâches et les prioriser*
- *3. La phase d'expérimentation > le temps de mise en œuvre souvent difficile à anticiper mais nécessaire*
- *4. Et ça, on l'oublie souvent : le retour d'expérience qui est le seul moyen de progresser et d'apprendre pour la prochaine fois*

Merci beaucoup Félicia Ferrera. Je retiens une idée : l'absolue nécessité de planifier un projet dans ses différentes phases au lieu de se lancer tous azimuts.

Groupe de travail Amélioration du respect des MMR

Lundi 8 juillet 2019 – 20h00 / 22h00 – Union et visio

Présents UNION :

Dr Michel GARNIER – Généraliste, Elu URPS ML PACA – SML
Dr Raoul BELZEAUX – Psychiatre, CHU
Mme Félicia FERRERA – Pharmacienne libérale, élue URPS Pharmaciens PACA
Dr Agnès TREBUCHON - Neurologue
Mme Denyse CATURLA
M. Philippe DAUENHAUER
Mme Valérie ROUGIER
Mme Assia CHIKH – secrétaire administrative – URPS ML PACA

Présents en VISIO :

Dr Ziyad ELIAS – Neurologue, Elu URPS ML PACA - FMF

Le but de cette réunion est de faire le point et de pallier le blocage des mesures de minimisation des risques de Valproate et dérivés chez les femmes enceintes et en âge de procréer.

Un tour de table est fait afin que chacun se présente.

Mme Valérie ROUGIER nous informe qu'une enquête a été faite au niveau national auprès des pharmaciens sur des filles âgées de 2 à 12 ans inclus et également sur des femmes âgées de 13 à 49 ans inclus.

L'objectif principal de cette étude étaient de vérifier la mise en application des conditions de prescriptions et de délivrance pour les formes orales de Valproate et des produits apparentés chez des patients ambulatoires de sexe féminin.

Les objectifs secondaires étant la fréquence du respect des conditions de prescription selon la spécialité du prescripteur, le produit prescrit, la région de la pharmacie et la classe d'âge de la patiente ; mais aussi la description des conditions de délivrance (proportion de pharmaciens qui délivrent alors que la prescription est non conforme, caractéristiques des délivrances en cas de prescriptions non conformes.

Groupe de travail Amélioration du respect des MMR

En ce qui concerne les critères de respect des conditions de délivrance et de prescription : 1 formulaire d'accord de soins signé datant de moins d'un an, ainsi qu'une ordonnance d'un spécialiste habilité (neuro, psy et pédiatre)

L'enquête, qui s'est faite à la demande de l'ANSM s'est faite sur 3 ans.

	VAGUE 1 Mars - juin 2016	VAGUE 2 Avril – sept 2017	VAGUE 3 Mai – sept 2018
Pharmacies sélectionnées	1256	600	743
Pharmacies participantes	393	442	290
Respect des CPD	31 %	47 %	42 %
Formulaire d'accord de soins présentés	33 %	50 %	46 %
Prescription annuelle par un spé	75 %	81 %	77 %

Les nouveaux documents en vigueur depuis septembre 2018 sont :

- Le guide à destination des professionnels de santé,
- La brochure d'information destinée aux filles et femmes en âge de procréer, traitées par des spécialistes à base de valproate (ou leur représentant) + 1 carte patiente,
- 1 formulaire annuel d'accord de soins

Suite à cette présentation, les membres du groupe de travail informe Mme ROUGIER des éventuels blocages qu'il peut y avoir concernant ce non- respect des MMR :

- La méconnaissance de ces types de documents,
- Les documents pas ou peu reçus,
- La carte patiente,
- Le profil patient différent malgré l'information unique,

PROCES-VERBAL ELECTION DES REPRESENTANTS DU COLLEGE DES PROFESSIONNELS DE SANTE DE 1^{er} RECOURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DU RRC

Les représentants des URPS et les membres du Bureau RRC se présentent.

MEMBRES DU COLLEGE PRESENTS :

- URPS Infirmiers Paca, représentée par son Trésorier, Mr Barcelo Christophe
- URPS Pharmaciens Paca, représentée par son Trésorier, Mr Desruelles Thierry
- URPS Chirurgiens-Dentistes Paca, représentée par son Président, le Dr Bordas Jean Pierre
- URPS Pédiatres-Podologues Paca, représentée par sa Présidente, Mme Sinibaldi Chantal

Membre excusé : URPS Infirmiers Corse

Un rappel est fait concernant le fonctionnement du CA, et les modalités des élections pour ce Collège nouvellement créé.

2 postes d'Administrateurs (= 2 voix) ont été attribués au Collège des structures représentant les Professionnels de santé de premier recours lors de l'Assemblée Générale du 14 juin 2019, portant le nombre total d'Administrateurs de 35 à 37.

Conformément à l'article 5 de nos Statuts, la création du nouveau Collège n'étant pas survenue pas en même temps que des élections générales, des élections partielles sont organisées ce jour au sein de ce Collège pour élire son ou ses représentants au Conseil d'Administration. Le mandat de ses représentants prendra alors fin en même temps que celui des représentants des autres Collèges, et ce afin d'éviter des élections décalées.

CANDIDATS aux postes d'Administrateurs :

- Mme Lucienne Claustres-Bonnet, Présidente de l'URPS Infirmiers Paca,
- Dr Felicia Ferrera, Vice-Présidente de l'URPS Pharmaciens Paca,
- Mme Sinibaldi Chantal, Présidente de l'URPS Pédiatres-Podologues Paca,
- Dr Jean Pierre Bordas (URPS Chirurgiens-Dentistes Paca).

Le Bureau RRC sort de la salle et les membres du Collège se regroupent pour procéder aux élections.

MEMBRES DU COLLEGE ELUS :

- Mme Lucienne Claustres-Bonnet (URPS Infirmiers Paca) – Suppléant le Dr Bordas Jean Pierre (URPS Chirurgiens-Dentistes Paca)
- Dr Felicia Ferrera (URPS Pharmaciens Paca) - Suppléante Mme Sinibaldi Chantal (URPS Pédiatres-Podologues Paca)

Les membres du Bureau rentrent dans la salle et ces résultats lui sont présentés.

Fin de séance à 13h30.

Pr Roger FAVRE
Président du Réseau Régional OncoPaca-Corse

Dr Jacques CAMERLO
1^{er} Vice-Président et Trésorier du Réseau Régional
OncoPaca-Corse

NE SOYEZ PAS VICTIME DES IDÉES FAUSSES !!

VOTRE SANTÉ PEUT EN DÉPENDRE !



**PRATIQUER LE JEÛNE
POUR MIEUX SUPPORTER
LES CHIMIOTHÉRAPIES !**

EN RÉALITÉ

Aucun effet bénéfique du jeûne n'a été démontré, que ce soit sur la maladie ou sur les effets du traitement. Certaines études ont même rapporté des effets délétères de ce régime comme une diminution de l'efficacité des traitements anticancéreux, ainsi qu'un risque d'aggravation de la dénutrition.

FAUX!



**SE PRIVER DE FÉCULENTS
POUR TUER LES CELLULES
CANCÉREUSES !**

EN RÉALITÉ

Les féculents apportent l'énergie indispensable dont notre corps a besoin. Ils participent au bon fonctionnement des cellules. S'en priver provoquerait un déséquilibre de l'organisme.

FAUX!

FAKE NEWS

FAUX!



**BOIRE DU LAIT
FAVORISE LE CANCER**

EN RÉALITÉ

Il a été démontré que le calcium présent dans le lait peut jouer un rôle préventif, dans certains cas, en particulier sur les cancers du sein et colorectal. La consommation de produits laitiers fait partie d'une alimentation équilibrée. Le lait contient des protéines, du calcium, de la vitamine D et B12 et du phosphore, essentiels pour l'organisme.

FAUX!

**COMPLÉMENTS
ALIMENTAIRES ET
ALIMENTS "MIRACLES" POUR
COMBATTRE LE CANCER !**



EN RÉALITÉ

La consommation de compléments alimentaires ou d'aliments "miracle" (curcuma, spiruline..) n'est pas recommandée. Il n'a pas été démontré d'effets bénéfiques pendant la maladie et certains compléments peuvent réduire l'efficacité de traitements anti-cancéreux. Les allégations anti-cancer pour certains compléments ou aliments proviennent d'études réalisées uniquement sur des cellules et des animaux, et n'ont jamais confirmé leur bénéfice anti-cancer sur l'homme. Aucun complément ne vaut une alimentation variée et saine bien plus bénéfique pour la santé.



**PATIENTS, PARLEZ-EN
À VOTRE ÉQUIPE MÉDICALE**

Ce document a été réalisé dans le cadre des travaux du Groupe expert régional Sud Paca Corse Nutrition & Cancer - Soins de support
Informations complémentaires et sources à retrouver sur le portail ProInfosCancer.org
Avec la relecture du réseau NACRe

LA SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION (CRES PACA)

Elue référente : Dr Françoise PASQUALI

**SEMAINE EUROPEENNE
VACCINATION**



Fiche action
Semaine européenne de la vaccination 2019
A remplir pour toute demande de subvention,
et à retourner avant le 15 mars 2019

Organisme : URPS PHARMACIENS PACA – 37/39 BD VINCENT DELPUECH- 13006 MARSEILLE

Description de l'action envisagée pendant la SEV 2019 :

Réalisation d'un format e learning.
Support basé sur l'argumentation à apporter aux « anti -vaccins »
Réalisation et mise à disposition :
Argumentaire : 2 élus pharmaciens – 400 euros
Support : 200 euros
Mise à disposition sur Internet : 200 euros
Suivi de nombre de clics : 100 euros
Réalisation Newsletters

Recueil de statistiques et enquête présentée lors de la soirée sur la vaccination à la Faculté de pharmacie en date du 14 mai 2019.

Publics ciblés : PATIENTS ALD

Territoires : PACA

Partenaires :

Relations presse envisagées : Oui

Budget demandé : 900 EUROS

Co-financeur(s) sollicité(s) et pour quels montants : ...URPS PHARMACIENS PACA (fonds propres) – 900 euros

Personne(s) contact(s) :

Nom(s), Prénom (s) : PASQUALI FRANCOISE

Titre(s) : SECRETAIRE GENERALE

Structure : URPS PHARMACIENS PACA

Adresse :37/39 BD VINCENT DELPUECH

Tél....09 67 17 95 44

Courriel :urpspharmacienspaca@gmail.com



Mercredi 17 avril 2019

Chères confrères, chères consœurs,

Nous vous proposons cette année de tester rapidement vos connaissances sur les vaccins en effectuant [un petit quizz](#) et faire participer également **vos patients et votre équipe** en téléchargeant le [questionnaire papier](#).

La Semaine de la vaccination (SEV), créée en 2005 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), se déroule dans près de 200 pays dans le monde **du 24 au 30 avril 2019**.

La SEV est un temps fort de communication et d'action en direction du public et des professionnels de santé pour mieux faire connaître les enjeux de la vaccination.

Le slogan est « **"prévenir, protéger, vacciner"** avec comme objectifs :

- Renforcer le niveau de confiance et d'adhésion de la population dans la vaccination
- Inciter les Français à se faire vacciner et à faire vacciner leur entourage

Merci pour votre soutien !!

Dr Françoise PASQUALI,
Responsable de projet vaccination
Secrétaire Générale URPS Pharmaciens PACA

Questionnaire à distribuer aux patients dans les pharmacies

Comprendre la vaccination

Enfants, adolescents, adultes



QUESTIONNAIRE PATIENTS ET PHARMACIENS



Quel âge avez-vous ?

Département :

Etes-vous en ALD *? (Entourez la réponse)

Diabète

Maladie cardio-vasculaire

BPCO

Auto immune

Autres (précisez) :

D'après vous les vaccins sont-ils sûrs ? *Oui – non – ne sait pas*

Tous ces vaccins ne fragilisent-ils pas le système immunitaire ? *Oui – non – ne sait pas*

Les vaccins contiennent -il du mercure ? *Oui – non – ne sait pas*

L'autisme est-il causé par les vaccins ? *Oui – non – ne sait pas*

A quoi servent les adjuvants dans les vaccins ? *Oui – non – ne sait pas*

L'aluminium des vaccins présente-t-il un danger pour notre santé ? *Oui – non – ne sait pas*

Y-a-t-il des pénuries de vaccins ? *Oui – non – ne sait pas*

Est-il possible de vacciner un patient qui a de la fièvre ou un rhume ? *Oui – non – ne sait pas*

Est-il nécessaire de se faire vacciner contre la grippe tous les ans ? *Oui – non – ne sait pas*

Le vaccin anti-grippal est dangereux ? *Oui – non – ne sait pas*

Si je suis allergique, je peux me faire vacciner ? *Oui – non – ne sait pas*

Suis-je protégé contre la grippe car je me vaccine et ou me soigne avec de l'homéopathie ?
Oui – non – ne sait pas

Où trouver des informations solides et fiable sur les vaccins et la vaccination ?



<http://vaccination-info-service.fr>

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/vaccination/index.asp>

<https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiersinformation/vaccins-et-vaccinations>

<http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sasante/vaccination/>

<https://www.vaccinestoday.eu>

<https://www.mesvaccins.net/>

<https://www.infovac.fr>

<https://www.leem.org>



Votre pharmacien vous remercie pour votre participation.





Mardi 14 Mai 2019

La Vaccination : *Les clefs de la réussite !*

Soirée de Formation avec la participation :

Pr F. Dignat George - *Doyen de la Faculté de Pharmacie*

Dr S. Pichon - *Président de l'Ordre des Pharmaciens PACA*

Dr L. Peillard - *ARS PACA*

Dr T. Augier, Dr C. Guidoni et Dr F. Ferrera Bibas

Dès 20h00 - Faculté de Pharmacie

27 boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille



DANS LE VAR élu référent : Dr Françoise PASQUALI

EVENEMENT VACCINATION
 Gratuit et ouvert à tous
Le Var se mobilise à la Seyne-sur-Mer pour la Semaine européenne de la vaccination

Samedi 27 AVRIL 2019
 10h – 17h
Parc Braudel - Esplanade Henri Bœuf
 La Seyne-sur-Mer

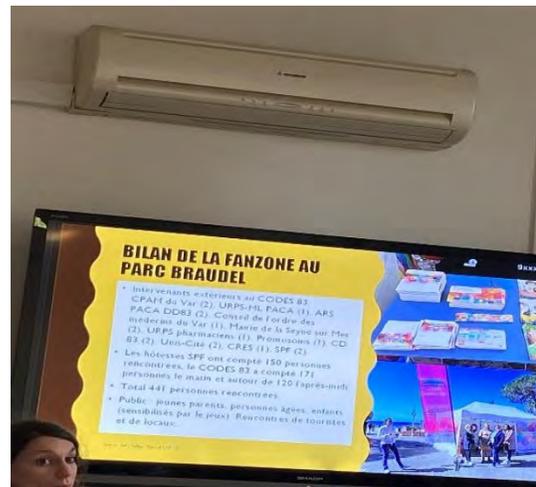
Stand d'information et point rencontre avec des professionnels de santé.
 Accompagnement à la création de carnet de vaccination électronique en ligne.
 Séances de lecture des carnets de santé et proposition de vaccination par des médecins sur place pour se mettre immédiatement à jour*.

*munissez vous de votre carnet de santé !

VACCINATION INFO SERVICE.FR
 le site de référence qui répond à vos questions

PROTEGEONS-NOUS, VACCINONS-NOUS

Santé publique France, ARS, cres, codes, LE DEPARTEMENT, URPS ml, URPS Pharmaciens, Unité Cité



SUR

AVIGNON : élu référent Dr Filip VAN DE WIELLE



La Semaine européenne de la vaccination (SEV) se déroulera cette année du 24 au 30 avril 2019. Son objectif est d'informer le grand public mais aussi les professionnels sur la vaccination et son intérêt, dans un contexte français régional de sous vaccination. Des actions en Vaucluse accompagneront une campagne de communication nationale sur la vaccination. Pour le lancement de cette SEV 2019, la Mission de santé publique, avec le soutien de Santé Publique France et des partenaires départementaux, organisent une **Journée d'information, d'échanges et de vaccination, Place de l'Horloge à Avignon, le mercredi 24 avril, de 10h00 à 18h00**. A cette occasion, une manifestation festive et dansante (Flashmob) autour du thème de la vaccination sera organisée à partir de 12h30, avec Lacho Camacho et les élèves de 1^{ère} et Terminale ST2S du lycée Philippe de Girard d'Avignon.



« JE ME VACCINE, JE NOUS PROTÈGE » VACCI'NICE



Programme semaine de la vaccination

- **23,25, 29 et 30 avril** : Journée de sensibilisation et de vaccination sur différents Campus Universitaires en **partenariat avec l'UCA**, la CPAM et la Ligue contre le cancer
- **mercredi 24 avril** : sensibilisation et vaccination à la MGEN
- **mercredi 17 avril**: **formation à l'entretien motivationnel** autour de la vaccination en partenariat avec CRES PACA (il ne reste que quelques places)
- **lundi 3 juin**: **information pour les pharmaciens** sur l'extension des compétences vaccinales en officine
- **En continu pendant la SEV** : **au sein des EHPAD du CCAS** : sensibilisation à la vaccination contre le pneumocoque
- **Rattrapage rougeole**: envoi de conseils à toutes les personnes nées depuis 1980 n'ayant pas reçu 2 vaccins ROR

« JE ME VACCINE, JE NOUS PROTÈGE » VACCI'NICE



2016 -2018 en quelques chiffres

- **27 partenaires**
- **11 000 carnets de vaccinations distribués**
- **80 actions** de sensibilisation et/ou de vaccination hors les murs (réalisés par la Ville de Nice)
- **2 662 vaccinations** réalisées hors les murs
- Plus de **180 000 mails** envoyés aux assurés sociaux (CPAM, MSA, RSI, MGEN)
- Plus de **8 000 courriers « cocooning »** envoyés aux parents d'enfants nés en 2017 et 2018
- **15 000 courriers** de sensibilisation sur la vaccination envoyés aux **seniors** à de la ville de Nice
- Courrier reprenant les recommandations vaccinales pour cette tranche d'âge envoyés aux professionnels de santé avec le concours des Ordres et de la CPAM.
- Articles dans les newsletters bulletin Info des partenaires, (AMETRA, CPAM, MGEN...)
- **Couverture médiatique** : Nice Matin, Nice Direct, Azur TV...





LA VACCINATION GRIPPALE EN OFFICINE
119-357 et 3 arrêtés du 23 avril 2019 relatifs à la vaccination par Pharmaciens d'officine



Profession PHARMACIEN
Qui puis-je vacciner ?

Quelles sont les populations pour lesquelles la vaccination grippale est recommandée ?

But de la vaccination grippale : augmenter la couverture vaccinale en particulier chez les patients atteints de maladie chronique (asthme, B.P.C.O, cardiovasculaire et obésité)
Début novembre 2019 : 1 million de personnes vaccinées en France dont 10% En PACA , soit 100 000 personnes.



Je peux vacciner dans mon officine :

Toutes les personnes majeures éligibles à la vaccination, qu'elles aient ou non déjà été vaccinées précédemment et qui peuvent retirer leur vaccin à la pharmacie sur présentation de leur bon de prise en charge.



Les personnes mineures éligibles à la vaccination.
Les personnes présentant des antécédents de réaction allergique sévère à l'ovalbumine ou à une vaccination antérieure

Personnes entrant dans une de ces catégories :

- Personnes de 65 ans et +
- Femmes enceintes
- Entourage nourrissons de moins de 6 mois
- Entourage des personnes immunodéprimées
- Femmes obèses avec $MIC \geq 40 \text{ kg/m}^2$
- Personnes séjournant dans établissement de soins de suite

Personnes pratiquant l'une des professions suivantes :

- Professionnel de santé/ en contact régulier avec des personnes à risque de grippe sévère
- Personnel navigant des bateaux de croisières/des avions..
- Accompagnants des groupes de voyageurs

Patients de + de 6 mois atteints d'une des pathologies suivantes :

- Asthme /BPCO/Insuffisance respiratoire / autres maladies respiratoires chroniques
- Diabète de type 1 ou 2
- Maladie cardiovasculaire
- Maladie hépatite chronique
- Formes graves d'affection neurologiques et musculaires
- Paraplégie et tétraplégie avec atteinte du diaphragme
- Néphropathie chronique grave/syndrome néphrotique
- Drépanocytose
- Mucoviscidose
- Déficit immunitaire non-traité par immunoglobulines

Copil vaccination ARS 29/11/2019
Dr Françoise PASQUALI

Les conditions pour vacciner
•Être volontaire, inscrit à l'Ordre des pharmaciens et formé.

•Avoir validé une formation DPCa conforme aux objectifs pédagogiques définis par l'arrêté du 23 avril 2019 sur les conditions techniques et la formation nécessaires à la vaccination par les pharmaciens d'officine

•Répondre aux conditions techniques fixées par la réglementation

•Déclarer l'activité de vaccination à l'agence régionale de santé.

LA VACCINATION GRIPPALE EN OFFICINE
Décret n° 2019-357 et 3 arrêtés du 23 avril 2019 relatifs à la vaccination par Pharmaciens d'officine

IMPACT DE LA GRIFFE



PATIENTS 65 ans et +

9000 décès en 2018, la majorité était âgée de 65 ans et +

- Risque d'infection augmente avec l'âge
- Risque de complication grave plus élevé
- Davantage touchées par les maladies chroniques
- Fragilité associée à un risque majoré de mortalité, chutes, hospitalisation et diminution perte d'autonomie

FEMMES ENCEINTES

En 2016, 7,4% des femmes enceintes vaccinées

- Pour la mère :
- Atteinte pulmonaire + sévère
 - Risque d'hospitalisation majoré
 - Risque de fauche couche ou accouchement prématuré
- Pour le bébé :
- Augmentation du risque de :
 - Fente labiale
 - Anomalie tube neural
 - Malformation cardiovasculaire
 - Risque de mort fœtale

ASTHME

4 millions de personnes

- Virus s'attaque à la muqueuse des bronches
- Majoration de l'hyperréactivité bronchique
- Déclenchement crises répétitives
- Aggravation pouvant aller jusqu'à l'état du mal asthmatique
- Risque accru complications pulmonaires
- Risque accru d'hospitalisation

BPCO

Souvent sous-diagnostiquée
7,5 % de la population de + de 40 ans

- Exacerbation BPCO
- Soins médicaux d'urgence et parfois décès
- Pics saisonniers en automne et en hiver (infections virales+ fréquentes)

CARDIOVASCULAIRE

1ère cause de mortalité dans le monde

- Risque + élevé d'AVC ou infarctus
- Risque de déséquilibrer la maladie (exacerbation de la maladie due à l'inflammation causée par la fièvre)
- Développement de caillots sanguins

OBESE

2017 : 15,3 % de la population

- Maladie chronique
- Réduction espérance de vie
- Augmentation des infections respiratoires incluant la grippe
- Hospitalisation
- Risque de décès

Copil vaccination ARS 29/11/2019
Dr Françoise PASQUALI



LIMITATION DE LA GRIFFE :
PENSEZ AUX GESTES SIMPLES



Les pharmaciens peuvent vacciner à tour de bras

Est-Var Dans l'objectif d'augmenter la couverture vaccinale, les pharmaciens volontaires peuvent désormais manier l'aiguille. Une mauvaise nouvelle pour des syndicats d'infirmiers

La grippe n'a qu'à bien se tenir. Depuis le 15 octobre, les patients concernés par des recommandations vaccinales, comme les personnes âgées, pourront profiter de ce nouveau service. À la pharmacie des Genets, à Saint-Raphaël, « beaucoup de monde s'est déjà fait vacciner » sur place. La pharmacienne ajoute, « Je trouve que c'est une bonne chose. Ça nous donne un autre contact avec le client ». L'hiver dernier, l'expérimentation a été menée en Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et dans les Hauts-de-France puis a été étendue à toute la France à l'occasion de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière.

Une couverture vaccinale trop faible

Les patients concernés par les recommandations recevront un bon de l'Assurance maladie. Ils pourront le retirer et se faire vacciner directement chez leur pharmacien, sans rendez-vous. « Actuellement, la couverture maximale est estimée à 47 % pour ces personnes à risque », explique Patrick Magnetto, président du syndicat des pharmaciens du Var. « On parle de personnes âgées, de patients atteints de certaines pathologies, de femmes enceintes. Je pense que le fait



La majorité des pharmacies ont formé du personnel à la vaccination. (Photos Clément Tiberghien)

de faciliter l'accès à l'injection permettra d'augmenter la couverture vaccinale. » Il rappelle que les pharmaciens qui manipulent la seringue sont volontaires. « Il faut qu'ils suivent une formation et qu'ils respectent les conditions de l'Agence régionale de santé. »

Sur les 367 pharmacies que compte le Var, 302 ont opté pour la vaccination. « Et encore, certains dossiers sont en cours de traitement. » Les pharmaciens volontaires ont dû suivre une formation théorique et pratique. Ils devront éga-

lement accueillir les patients dans un espace de confidentialité, qui respecte les normes d'hygiène. Patrick Magnetto est optimiste. « Je pense que l'année prochaine, la quasi-totalité des pharmacies aura formé son personnel. »

MIGUEL CHARLOTTAUX

Pratique

Qui peut se faire vacciner en officine ?

Toutes les personnes « éligibles » à ce type de vaccination : personnes de 65 ans et plus, femmes enceintes, malades chroniques (diabète...), personnes atteintes d'obésité morbide, professionnels de santé...

En résumé, toute personne recevant un bon de prise en charge par courrier à domicile. Ceux qui se font vacciner contre la grippe pour la première fois doivent impérativement consulter un médecin, apte à faire passer une visite médicale et à juger si le vaccin est opportun ou pas.

Est-ce que c'est payant ?

Le vaccin est pris en charge à partir du moment où le patient a une mutuelle. Si ce n'est pas le cas, la personne vaccinée doit payer 6,30 euros sur l'acte vaccinable.

Un pharmacien peut-il pratiquer un autre acte ?

Non. Seul le vaccin contre le virus de la grippe est autorisé pour le moment.

Les infirmiers se font-ils « piquer » des patients par les pharmaciens ?

Laurence Varela, présidente du Snii, le Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux, parle de « transfert d'activité ». « Objectivement, c'est un problème de santé publique donc je comprends la démarche. Et puis je me mets à la place des usagers, mettre son vaccin dans le frigo en attendant le rendez-vous, ce n'est pas toujours pratique. Mais je ne suis pas sûre qu'on augmente le nombre de vaccinations. J'ai peur qu'on soit face à un transfert d'activité et qu'une partie de notre patientèle ait été récupérée par les pharmacies. On constate déjà, en moins d'un mois, une baisse de nos rendez-vous à la permanence du cabinet. »

Thierry Amouroux, porte-parole du syndicat national des infirmiers professionnels, est moins nuancé dans ses propos. « C'est une histoire de gros sous. Jusqu'à présent, le code de la santé publique séparait les choses. On va voir son médecin qui prescrit puis le pharmacien qui fournit et l'infirmier qui pratique. Mais bon, il fallait



Les pharmacies ont prévu un espace de confidentialité pour vacciner.

rehabiliter l'officine. » Il rappelle que les patients concernés par les recommandations vaccinales ont des contacts réguliers avec des infirmiers, qui peuvent très bien leur administrer le vaccin. « Il y a 30 000 pharmaciens et 110 000 infirmiers en France. Je ne suis pas sûr que ce renfort soit nécessaire. » Un infirmier a appris à vacciner pendant sa

formation initiale. Les pharmaciens ont dû suivre une formation supplémentaire. Ils sont plus qualifiés sur le contenu de l'ampoule que sur le geste de l'injection. »

Thierry Amouroux martèle. « En pharmacie ils vendent de tout, des parfums, des cosmétiques... Et maintenant on peut même se faire vacciner. C'est une histoire d'argent, voilà tout. »

— Ce qu'il en pense — « Nous n'essayons pas de voler de la patientèle »

Patrick Magnetto, président du syndicat de pharmaciens du Var FSPF 83

L'objectif est d'augmenter la couverture vaccinale, qui est trop faible actuellement pour les personnes à risque. C'est pratique pour les gens qui n'ont pas le temps de retourner voir leur médecin ou leur infirmier, après avoir récupéré leur bon de l'Assurance maladie. On rend l'accès à la vaccination plus facile, nous n'avons



aucunement l'intention de phagocytier l'activité des médecins ou des infirmiers. On travaille tous ensemble, nous n'essayons pas de voler de la patientèle. Nous proposons une autre offre, voilà tout.

Le chiffre

6,30

C'est, en euro, le prix d'un vaccin en pharmacie, remboursé si le patient a une mutuelle.

CBU RESIST PACA

Action commune URPS INTERPRO -

Elue référente : Dr Françoise PASQUALI

Une convention a été signée avec l'ARS ci-dessous :

Article 1 : objet de la convention

Les différentes URPS professionnelles de santé, avec le concours du CPIAS PACA représenté par le Dr Jean-Christophe DE LAROZIERE ont développé et mis en place un projet interprofessionnel visant à la lutte contre l'antibiorésistance et au déploiement d'antibiogramme restreint en région PACA.

Ce projet a bénéficié d'un financement auprès de l'ARS PACA.

La présente convention a pour objet de définir les missions respectives des différents partenaires, ainsi que les modalités financières de reversement s'y adossant.

La réalisation du projet est placée sous la responsabilité de tous les partenaires cités.

La coordination est placée sous l'égide de l'URPS ML PACA.

Il a été convenu ce qui suit entre les différents partenaires :

Article 2 : Présentation de l'action

Un groupe d'élus inter URPS ainsi que des membres du CPIAS PACA s'est constitué afin de mener à bien ce projet.

- Dr Jean-Christophe DE LAROZIERE : CPIAS PACA,
- Mme Sophie DESMOND : Infirmière Hygiéniste CPIAS PACA,
- M. Jean-Luc FERRACI : URPS Infirmiers PACA,
- Dr Boris LOQUET : URPS Biologistes PACA,
- Dr Michel GARNIER : URPS Médecins Libéraux PACA,
- Mme Françoise PASQUALI : URPS Pharmaciens PACA,
- Mme Laurence PETTINETTI : Infirmière hygiéniste CPIAS PACA,
- Mme Aurélie ROCHETTE : URPS Sages-Femmes PACA,
- Mme Régine SANTUCCI : Infirmière hygiéniste CPIAS APCA,
- M. Yves CAUMARTIN : Chargé de mission URPS ML PACA,
- Mme Assia CHIKH : secrétaire Administrative URPS ML PACA.

L'objectif principal de ce projet est d'informer les professionnels de santé sur la mise en œuvre d'un antibiogramme restreint et des mesures visant à lutter contre l'antibiorésistance.

(Démarche hautement recommandée par le Ministère de la Santé).

Article 3 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour la durée du projet « GOLD PRESCRIPTION ».

Ce projet se déroule en 2 phases :

- La 1^{ère} qui est de sensibiliser les professionnels de santé (Du 04 juillet 2018 au 30 septembre 2019)
- La 2^{ème} phase concerne plus précisément l'évaluation du projet grâce à l'étude des différents indicateurs fournis entre autres par l'Assurance maladie.

Elle prend effet à compter de sa signature par toutes les parties citées.

Elle prend fin à partir du jour de fin du projet.

Article 4 : Descriptions des missions des partenaires

Le groupe de travail va s'appuyer sur de l'information pluriprofessionnelle partagée.

Cette démarche sera explicitée et argumentée afin d'envisager un changement dans les comportements relatifs à la prise en charge des patients par l'ensemble des professionnels intervenant dans la chaîne de soins.

Les principales étapes sont les suivantes :

- Ensemble de recommandations de bonnes pratiques autour de la problématique de prise en charge de la pathologie urinaire.
- Accompagnement dans la mise en place d'un antibiogramme ciblé.
- Information auprès des catégories professionnelles ciblées par la démarche et porteuses du projet.
- Communication pédagogique explicative auprès de la population soignante et auprès des usagers via l'utilisation de supports pertinents et modernes (Soirées d'informations, Eventails pour les prescripteurs et les préleveurs, une affiche ainsi qu'un film d'animation destinés au grand public).
- Evaluation de leurs connaissances sous forme de quick test en début de réunion d'informations.

Chaque URPS partenaires se doit de transmettre le message à ses professionnels de santé via leurs propres moyens de communication.

Article 5 : supports et communication

Tous les supports utilisés dans le cadre de ce programme devront obligatoirement comporter les logos de tous les partenaires avec une visibilité similaire.

Ils devront être validés avant impression par tous les partenaires.

- 1 éventail, format A5 composé de 8 fiches destiné aux prescripteurs,
- 1 éventail, format A5 composé de 6 fiches destiné aux préleveurs,
- 1 carte postale, format A5 expliquant les consignes d'un bon prélèvement,
- 1 affiche, format A3 destinée au grand public, afin de rappeler la bonne conduite en cas de suspicion d'infection urinaire,
- 1 mini film d'animation destiné au grand public afin de rappeler la bonne conduite en cas d'infection urinaire.



CBU RESIST[®] PACA

Chère consœur, cher confrère

La symptomatologie urinaire chez la femme de 20 à 75 ans est une **pathologie extrêmement fréquente** dont la prise en charge optimale permet de lutter contre l'antibiorésistance.

La **résistance aux antibiotiques et en particulier aux fluoroquinolones** est en augmentation croissante dans la région et atteint aujourd'hui **jusqu'à 30% des souches d'E.Coli** retrouvées comme responsables d'infection urinaire. Ces souches sont présentes dans la population de ville comme dans les EHPAD. Les habitudes de prescriptions mais aussi le mode de rendu des antibiogrammes urinaires est en partie à l'origine d'une **surprescription de ces molécules**.

Aujourd'hui, afin de réaliser une prise en charge respectant une chaîne de soins logique et efficiente, les professionnels libéraux de la région PACA (Médecins, Sages-femmes, Biologistes Médicaux, Infirmiers et Pharmaciens) représentés par leurs **URPS** respectives, ont élaboré un **programme d'optimisation de l'exploration et du traitement de ces patientes**. A cet effet, ils ont constitué **différents supports de communication** et notamment un **film d'animation** illustrant l'intérêt d'un parcours adéquat dans cette pathologie.

L'ensemble de ces moyens a pour but d'**apporter une meilleure information aux professionnels de santé** et d'accompagner pédagogiquement la mise en place de l'**antibiogramme restreint qui est une démarche destinée à limiter l'utilisation inadéquate de certains antibiotiques et ne sélectionner que les molécules recommandées en PACA**. La patientèle féminine concernée fera l'objet d'une campagne d'information grand public par différents moyens.

Afin d'échanger sur ce programme et vous permettre de vous y associer, nous vous convions à **une réunion d'information et de sensibilisation organisée dans votre secteur** :

DATE	VILLE	ANIMATEURS	
		EXPERT 1	EXPERT 2
05.03.2019	Marseille*	Dr Jean-Christophe DELAROZIERE (CPIAS PACA)	Dr Boris LOQUET (URPS BIOLOGISTES)
12.03.2019	Nice*	Dr Thierry FOSSE (Infectiologue – CHU NICE)	Dr Jean- Marc DUBERTRAND (URPS BIOLOGISTES)
19.03.2019	Toulon*	Dr Jean-Christophe DELAROZIERE (CPIAS PACA)	Dr Boris LOQUET (URPS BIOLOGISTES)
26.03.2019	Avignon*	Dr Jean-Christophe DELAROZIERE (CPIAS PACA)	Dr Boris LOQUET (URPS BIOLOGISTES)
02.04.2019	Marseille*	Dr Jean-Christophe DELAROZIERE (CPIAS PACA)	Dr Boris LOQUET (URPS BIOLOGISTES)

*Le lieu vous sera communiqué lors de l'inscription.

Au cours de ces réunions, les documents réalisés vous permettront l'optimisation de la prise en charge de vos patientes.

Pour vous inscrire et pour plus d'informations sur les réunions, vous pouvez vous adresser à :
Assia CHIKH, secrétaire administrative : assia.chikh@urps-ml-paca.org / 04 96 20 60 80

Nous comptons sur votre implication garante de l'efficacité de ce projet, dans l'attente de nous rencontrer, nous vous adressons l'expression de nos sentiments confraternels.

M. Michel SIFFRE
Président URPS Pharmaciens PACA



**COMPTE RENDU REUNION
Mardi 7 janvier 2020
URPS SAGE FEMME /
URPS IDE / CPIAS / URPS BIOLOGISTE / URPS ML PACA**

COMPTE RENDU REUNION

Présents : (Feuille émargement remplie et signée).

Dr Jean Christophe DELAROZIERE (CPIAS), Mme Aurélie ROCHETTE (URPS Sages-femmes), M. Jean Luc FERRACCI (URPS IDE), Dr Michel GARNIER (URPS ML PACA), Dr Boris LOQUET (URPS Biologiste), Mme Assia CHIKH (URPS ML PACA secrétaire administrative), M. Yves CAUMARTIN (URPS ML PACA - Chargé de mission)

Absentes excusées : Mme Françoise PASQUALI (URPS Pharmacien), Mme Lucienne CLAUSTRES BONNET (URPS IDE)

La réunion débute par la présentation des indicateurs sur les années 2017, 2018 et 2019

Le Dr Jean Christophe Delarozière a identifié des indicateurs de réussite très probants :

En effet, de 2017 à 2019, le taux de fluoroquinolones a fortement décliné au profit de la Fosfomycine ce qui va dans le sens des recommandations reprises lors des soirées d'informations.

Il est également probable que les actions de sensibilisations lors des recommandations en matière de prescriptions d'antibiotiques en 2018 ont participé à infléchir les courbes.

Du fait également de la mise en place à 100 % d'un antibiogramme restreint par les biologistes, les choix du prescripteur sont d'autant limités et de ce fait mieux ciblés.

Enfin, l'alerte d'avril 2019 de l'ANSM relative aux risques induits par la prescription de fluoroquinolones a elle aussi permis d'atteindre des seuils fortement en baisse.

Si l'on s'en réfère au coût d'un traitement en lien avec les trois classes d'antibiotiques, on peut se rendre compte que là aussi un gain substantiel est à envisager, les antibiotiques préconisés étant deux à trois fois moins chers que ceux prescrits par habitude

Du fait de ces excellents résultats, le groupe souhaite poursuivre les actions de sensibilisation car les 5 réunions budgétées par l'appel à projet de l'ARS n'ont atteint qu'environ 60 prescripteurs.

Il est évoqué de développer de façon succincte une soirée de présentation (film, diaporama et questions réponses au sein des réunions de structuration d'exercice coordonné) ce qui permettrait, sous couvert d'une rallonge budgétaire, de proposer la location de la salle et un buffet et de laisser les professionnels de santé poursuivre leur réunion.

Pour le groupe, cela permettrait de cibler de très nombreux professionnels en même temps tout en sachant que l'ensemble des paramédicaux ont une influence certaine sur la prescription des médecins libéraux.

Le Dr Miche GARNIER souhaite rencontrer le Dr Gaétano SABBA au sein de la CPAM pour lui présenter non seulement ces résultats positifs mais également les économies générées par les bonnes pratiques.

Par la suite, un rendez-vous sera pris avec Mme Véronique PELLISIER via le Dr MUNOZ pour lui demander (demande récurrente faite en 2019) une rallonge budgétaire pour ces soirées d'informations d'une autre forme. (Au profit de l'exercice coordonné).

L'idée d'un rapport intermédiaire est posée avec pertinence, il sera débattu en regard des retours des deux rendez-vous précités.

Prochaine réunion à envisager après les deux rendez vous

PAERPA : le bilan :

Inscription au séminaire Capitalisation PAERPA du 16 janvier 2019

Bonjour mesdames et messieurs,

Je me permets de vous ré-envoyer le mail d'inscription uniquement pour les retardataires pour vous inscrire avant le 11 janvier. Si vous êtes déjà inscrit ne tenez pas compte de ce mail de rappel.

La délégation départementale du Var de l'ARS PACA vous invite à vous inscrire au séminaire de capitalisation du programme PAERPA qui se tiendra le 16 janvier 2019 de 9 h30 à 17h à l'Hôpital San Salvador(4312 Route de l'Almanarre, 83400 Hyères).

Ce séminaire regroupera les COPIL de la CTA Var-Est et de la PTA Var Ouest.

Il est organisé dans le cadre de la capitalisation du programme Parcours de santé des Aînés dit PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie), commandé par la Direction de la Sécurité Sociale auprès des territoires expérimentateurs. L'objectif est de cette capitalisation est de **consolider et d'approfondir les actions et les résultats en vue de l'inscription des parcours des personnes âgées dans le droit commun du système social et sanitaire français.**

Ce séminaire nous permettra d'échanger à partir des travaux d'autoévaluation réalisés par des différents acteurs du PAERPA varois pour en dégager une analyse et des perspectives communes d'avenir.

Vous trouverez ci-après le programme de cette journée :

9H30-10H : Café d'accueil

10H-10H15 : Introduction des travaux

10H15-11H : Dynamique territoriale du Var par Antares Consulting

11H-12H30 : Ateliers

PTA/CTA

CCP-PPS

Communication

Equipes mobiles de gériopsychiatrie

Equipes mobiles gériatriques externes

Innovation en EHPAD

12H30-14H : Déjeuner

14H-17H : Retour des ateliers par chaque pilote

17H-17H15 : Synthèse finale

Bien cordialement,

Dr Diane PULVENIS | Chef du service des politiques territoriales

Délégation départementale du Var

EXEMPLE D'INVITATION DE RÉUNION PAERPA

Chères consoeurs, chers confrères de SAINT CYR, BANDOL, LE BEAUSSET, LA CADIÈRE, SAINTE ANNE D'ÉVENOS, LE CASTELLET, SIGNES :

L'URPS PHARMACIENS PACA vous convie à une réunion conviviale entre midi et deux :

DATE : 8 MARS

HEURE : 12H30 -14H15

LIEU : LE MOULIN DE LA ROQUE, 1 route des sources, LE CASTELLET

SUJETS :

PAERPA : Prise en charge de la personne âgées en risque de perte d'autonomie : rôle des professionnels de santé et des plates formes territoriales d'appui (financées par l'ARS)

PPS : Plan personnalisé de santé : comment être rémunéré ?

BILANS DE MÉDICATIONS : rappels

CPTS : communauté territoriale de santé : pourquoi, comment , pour qui , comment participer ?

Un buffet est prévu et peut-être une petite dégustation de vin (avec parcimonie) offerte par la cave.

MICHEL SIFFRE, Président URPS PHARMACIENS PACA

ISABELLE LEDROIT, chargée de mission.

isabelleledroit@urps-pharmaciens-paca.fr

Tél: 07.71.13.82.32

Oui je serai présent : (nombre de personnes)
Tampon de l'officine

Elu référent : Dr Michel SIFFRE-Dr Patrick MAGNETTO- Dr Françoise PASQUALI

Bilan Communication URPS Pharmaciens PACA

Objectif(s)

L'URPS-PHARMACIENS s'est engagée à réunir les pharmaciens de la zone Var-Est et Var-Ouest afin de leur exposer le dispositif PAERPA, le fonctionnement de la CTA ou de la PTA et de ses services d'appui, et d'autre part de promouvoir la constitution du PPS, l'utilisation du bilan partagé de médication et la mise en place du DMP

Présentation de l'action

L'URPS a organisé du 11 octobre 2018 au 8 mars 2019, 21 rencontres de sensibilisation sur l'ensemble du Var. 13 réunions sur VAR OUEST et 8 réunions sur VAR EST.

Gestion des invitations, gestion de la location de la salle, réalisation des pochettes, gestion d'un buffet ou d'un café d'accueil.

Réalisation de deux supports de communication, un support pédagogique sur les différentes notions d'analyse autour du médicament (bilan partagé de médication, conciliation médicamenteuse, entretien thérapeutique, observance...) et un tutoriel explicatif sur la facturation du PPS par les pharmaciens. Les supports ont été diffusés aux pharmaciens.

L'URPS Pharmaciens a fourni la liste des lieux de rencontres tous les mois à la Délégation départementale du Var de l'ARS PACA et aux PTA/CTA.

Ressources humaines

L'URPS a organisé et réalisé les réunions en utilisant :

Pharmaciens Elus de l'URPS

Assistante de direction

1 Chargée de mission URPS

Coût financier

Enveloppes attribuées et Enveloppes consommées

Voir document joint

Analyse quantitative

L'URPS Pharmaciens PACA a réalisé 22 réunions dans le VAR :

Le Var comptabilise **369 Pharmacies**.

Nombre de Pharmacies contactées en Amont	Nombre de Personnes présentes aux réunions (voir émargement)	Nombre de questionnaires de satisfaction recueillis	Nombre de réunions effectuées
598	201	135	21

L'URPS Pharmaciens PACA a réalisé dans le **VAR EST** :

Var EST: 2 Draguignan, 2 Fréjus, Aups, Fayence, St Tropez, Les Arcs sur Argens

Nombre de Pharmacies contactées en amont	Nombre de Personnes présentes aux réunions (voir émargement)	Nombre de questionnaires de satisfaction recueillis	Nombre de réunions effectuées
144	41	30	8

L'URPS Pharmaciens PACA a réalisé dans le **VAR OUEST**:

Var OUEST : 2 Toulon, 2 Hyères, Brignoles, Cuers, St Maximin, La Seyne sur Mer, La Garde, Sanary, Six Fours, Bandol

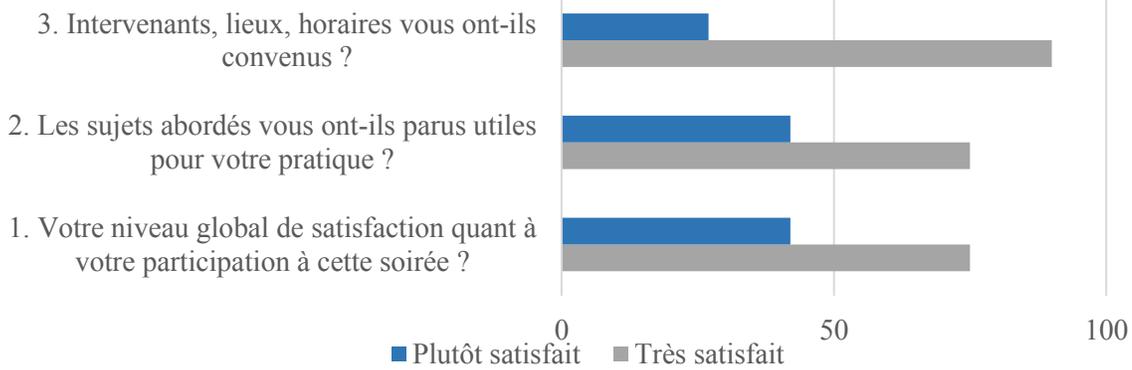
Bormes les Mimosas,

Nombre de Pharmacies contactées en amont	Nombre de Personnes présentes aux réunions (voir émargement)	Nombre de questionnaires de satisfaction recueillis	Nombre de réunions effectuées
454	160	105	13

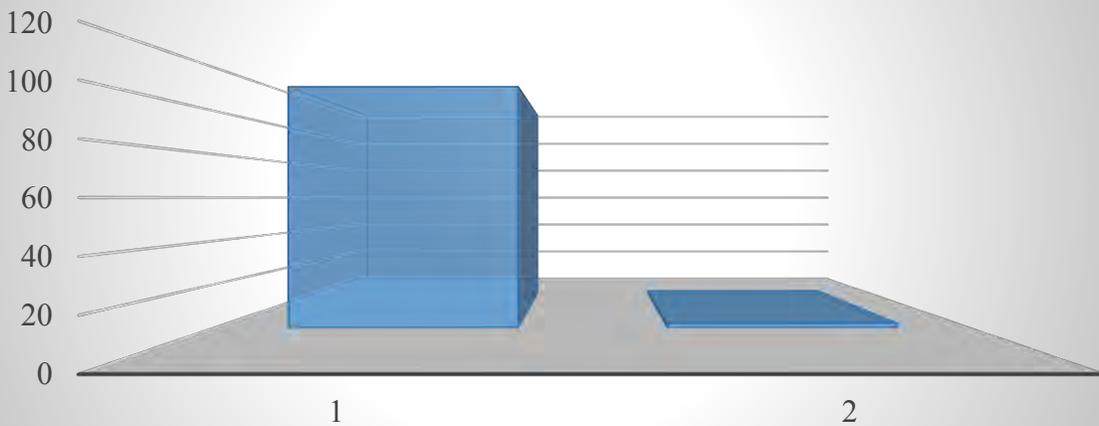
Analyse qualitative

L'URPS Pharmaciens PACA a réalisé 125 questionnaires de satisfaction.

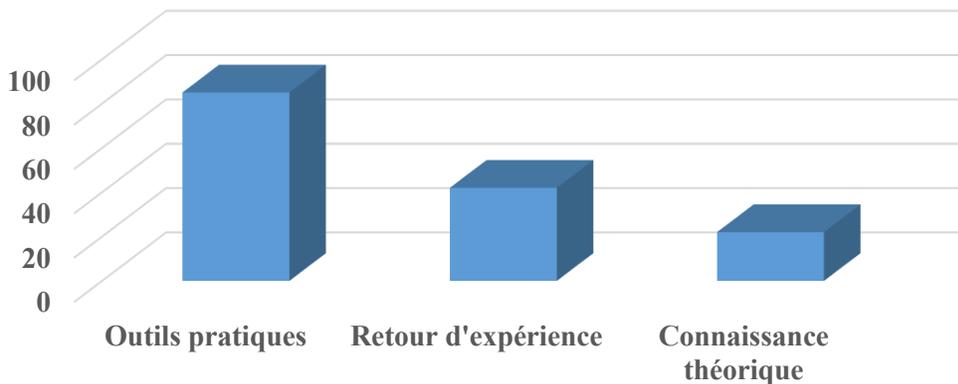
Bilan Questions 1, 2 et 3



4. Souhaiteriez vous que ce format de réunion soit renouvelé ?



5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?



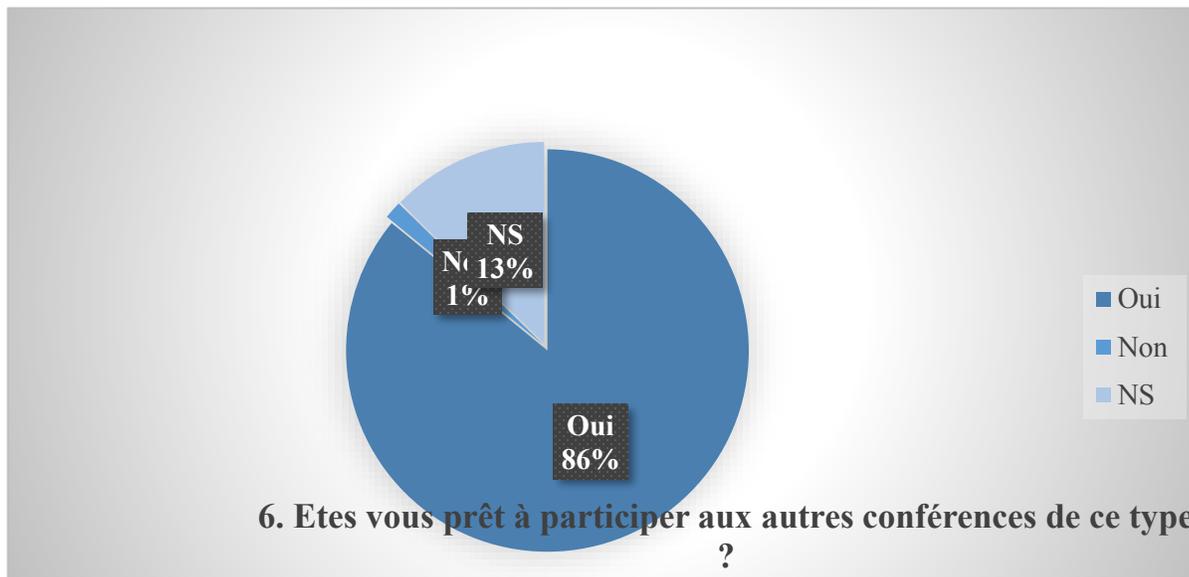
Commentaires

- Réunion synthétique et pragmatique, rapide et très intéressante
- Intervenants très bien
- Compréhension et découverte de toutes les structures qui composent les PTA/CTA
- Merci de relier les nouvelles missions des pharmaciens aux dispositifs institutionnels mis en place.

Suggestions

- Dommage que nous ne soyons pas mélangés avec d'autres professionnels de santé

Analyse des différents impacts



Le lien ville/hôpital est plus présent. Les pharmaciens commencent à recevoir des appels de pharmaciens hospitaliers qui réalisent des conciliations

Les pharmaciens ont commencé à diriger des patients sur la PTA/CTA.

Coordination des professionnels de santé orchestrée par la PTA/CTA. La partie administrative n'est pas chronophage.

Maintien des patients plus longtemps et dans de meilleures conditions à domicile.

Objectif cible atteint

Les 369 pharmacies du Var ont toutes reçu une invitation pour participer aux réunions PAERPA.

Les pharmacies du Var ont toutes été visitées et ou contactées par téléphone et ont donc reçu une information concernant le PAERPA, les PTA/CTA, les Bilans Partagés de Médication, les messageries sécurisées et le DMP.

Recueil de témoignages issus du terrain

Témoignages de pharmaciens présents aux réunions :

Points forts

Dispositif de prévention bien accueilli par les pharmaciens

Simplicité d'avoir un seul numéro de téléphone sur le territoire pour pouvoir orienter un patient quel que soit sa difficulté.

Interlocuteur unique pouvant répondre aux problématiques médicales, médico-sociales et sociales.

Compréhension de l'imbrication des dispositifs institutionnels avec les nouvelles missions des pharmaciens. « Fil conducteur entre tous ».

Présence régulière des responsables PTA/CTA

Axes d'améliorations

Difficultés concernant l'outil informatique.

- Logiciel métier pas relié au Dossier Médical Partagé (DMP)
- Bilan de médication difficile à saisir sur le site de la CPAM (problème de date)
- Impossible de positionner le Bilan Partagé de Médication (BMP) dans le DMP

Intégration non systématique du pharmacien à l'ouverture d'un PPS. Dommage, le BMP serait très pertinent pour les problèmes de iatrogénies et de chutes.

Recommandations et conditions d'extension dans une perspective de généralisation (ajustements nécessaires)

Annexe 3 : Cadre pour la restitution de la synthèse

Intervenant URPS + Isabelle	LIEUX ADRESSES COMPLETES	DIFFUSION VILLES CONCERNEES	PROJETEUR (Le PC est apporté par l'Elu URPS)	NBRE DE PHIES CONTACTEES EN AMONT	NBRE DE PRESENTS (voir émargement)	BUFFET PREPARATION EUROS	NBRE QUESTIONNAIRES DE SATISFACTIONS	Nbre de réunions
Michel et Isabelle	CH Draguignan salle du conseil	Draguignan, La motte, Trans, Puget sur argens, Bagnols en forêt, callas, Flayosc, Salerne, Ampus, figaniere	OUI	23	8	Michel 494 euros	0	1
Michel et Isabelle	CH de Frejus salle du conseil	Fréjus, St Raph, Agay, St Aygulf, Ste Maxime, Puget sur Argens, Les Adrets	OUI	33	15	Michel 440 euros	0	1
Patrick, Michel, Isabelle	CH de Frejus salle du conseil	Fréjus, St Raph, Agay, St Aygulf, Ste Maxime, Puget sur Argens, Les Adrets	OUI	33	10	Isabelle 71 euros	7	1
Patrick	Mairie d'AUPS - Salle place Frédéric mistral	Aups, Flayosc, Salerne, régusse, Lorgues, Figanières	OUI	8	6	Patrick 109,30 euros	4	1
Michel et Isabelle	Syndicat des pharmaciens Immeuble UVP 237 place de la liberté 3ème étage	Toulon	OUI	81	11	Isabelle 65,52 euros	8	1
Patrick et Isabelle	CH Draguignan salle du conseil	Draguignan, La motte, Trans, Puget sur argens, Bagnols en forêt, callas, Flayosc, Salerne, Ampus, figaniere	OUI	23	6	Isabelle 42,99 euros	4	1
Michel et Isabelle	CH de Brignoles 95 Rue Joseph Monnier, 83170 Brignoles Salle du conseil	brignoles, vins sur carami, carces, cabasse, le val, flassans, camps, besse, la celle, forcalqueret, Ste anastasia, gonfaron, pignan, le val, montfort, rocbaron, gareoult, roquebrussanne, mazaugues, néoules, mazaugues, tourvve, bras, chateauvert, correns, carcès, cotignac, entrecastreaux, le thoronet, le luc	OUI	22	12	isabelle 68,12 euros	8	1
Patrick	159 Rue Comtesse de Villeneuve Maison de services au public du Pays de Fayence, 83440 Fayence	Bargemon, Seillan, Montferrat, callian, Montauroux, Bagnols en forêt, Figanières, Tourettes, Les Adrets, Callas, St Paul	OUI	12	6	Patrick 43,79 euros	5	1
Patrick	CH St Tropez pôle de santé salle polyvalente Centre Hospit 1508 rd 559 83580 gassin	Gassin, La garde freinet, Ste maxime, St tropez, Ramatuelle, La croix valmer, Cavalaira, Rayol canadel, la Mole (pas de pharamcie), Cogolin, Grimaud, Les Mayons	OUI	21	7	Patrick 64,28 euros	6	1
Michel et Isabelle	Centre beauséjour Avenue du Quinzième Corps, 83400 Hyères Gde salle au 3ème étage	hyeres, la londe, carqueiranne, le pradet, la crau, la moutonne,	OUI	38	9	isabelle 59,88 euros	7	1
Michel et Isabelle	Mas du Lingousto	cuers, pierrefeu, puget ville, carnoules, sollies les3, meounes, collobrière, belgencier, pierrefeu, pignan, rocbaron, gonfaron, le luc	OUI	24	16	480 euros Michel	12	1
Michel et Isabelle	Mairie de Saint Maximin la Sainte Baume	st maximin, varage, taverne, barjol, brue auriac, seillon source d'argens, ollières, pourcieux, pourrière, trets, auriol, st zacharie, nans les pins, rougier, tourves, mazaugue, signes, méounes, néoules	OUI	15	10	isabelle 85,46 euros	7	1
Michel et Isabelle	MAIRIE salle polyvalente du complexe Lerj.	la seyne, st mandrier, six fours, ollioules, sanary	OUI	41	8	isabelle 61,61 euros	5	1
Michel et Isabelle	MAIRIE de Bormes Salle du conseil	bormes, le lavandou, collobrieres	OUI	11	7	isabelle 41,71 euros	5	1
Patrick et Isabelle	Mairie Salle du conseil municipal	Les arcs, Taradeau, lorgues, le muy, le thoronet, lorgues, vidauban, trans, la motte, le luc, le cannet des maures, plan de la tour, Fréjus	OUI	47	6	Isabelle 32,09 euros	4	1
Michel et Isabelle	Syndicat des pharmaciens Immeuble UVP 237 place de la liberté RDC	Toulon et le Var	OUI	93	59	Michel 400 euros	35	1
Françoise et Isabelle	Centre beauséjour Avenue du Quinzième Corps, 83400 Hyères Gde salle au 3ème étage	hyeres, la londe, carqueiranne, le pradet, la crau, la moutonne,	OUI	40	2	isabelle 59,92 euros	2	1
Michel et Isabelle	MAIRIE Maison communal Gérard Philippe	la garde, le pradet, la moutonne, la crau, la valette, sollies les 3, le revest, carqueiranne,	OUI	18	6	isabelle 49,46 euros	6	1
Michel et Isabelle	SSIAD KORIAN	sanary, six fours, ollioules, la seyne, bandol, st cyr	OUI	17	7	Isabelle 74,35	4	1
Michel et Isabelle	ALZHEIMER AIDANTS	sanary, six fours, ollioules, la seyne, evenos, bandol, st cyr, la cadière, le castellet, evenos	OUI	35	3	Isabelle 79,94	1	1
Michel et Isabelle	MOULIN DE LA ROQUE	ollioules, evenos, le beausset, le castellet, la cadière, st cyr, le castellet, la cadière, le beausset, ollioules	OUI	19	10	Isabelle 83,34	5	1
				NBRE DE PHIES CONTACTEES EN AMONT	NBRE DE PRESENTS (voir émargement)	BUFFET PREPARATION EUROS	NBRE QUESTIONNAIRES DE SATISFACTIONS	Nbre de réunions
TOTAL				598	201	2906,76	135	21

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION PHARMACIENS VILLES	Nb de questionnaire	Nb de réunions	BILAN RECAPITULATIF DU DOC ci-dessous									
			Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
QUESTIONS	135	21										
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			86	49	0	0	0	0	0	0	0	0
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			89	46	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			108	27	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?			0	0	0	0	125	2	1	0	0	0
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?			0	0	0	0	0	0	0	102	47	26
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?			0	0	0	0	100	2	22	0	0	0
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								115				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre questionnaire	Nbre de réunions	DRAGUIGNAN 31/05/18									
le questionnaire n'était pas encore fait	0	1										
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre questionnaire	Nbre de réunions	FREJUS 11/06/18									
le questionnaire n'était pas encore fait	0	1										
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre questionnaire	Nbre de réunions	FREJUS 11/10/18									
QUESTIONS	7	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre			2	5								

participation à cette soirée ?												
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			5	2								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			5	2								
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							6	1				
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										6	4	
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							6					
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								7				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre questionnaire	Nbre de réunions	AUPS 18/10/18									
QUESTIONS	4	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			2	2								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			1	3								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			4									
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							4					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										3	2	
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							4					
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								4				

QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre questionnaire	Nbre de réunions	TOULON 29/10/18									
QUESTIONS	8	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			8									
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			7	1								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			7	1								
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							8					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										4	3	1
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							6					
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								8				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre questionnaire	Nbre de réunions	DRAGUIGNAN 8/11/18									
QUESTIONS	4	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			4									
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			3	1								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			4									
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							4					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										2	3	

6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							4					
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								3				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre questionnaire	Nbre de réunions	BRIGNOLES 12/11/18									
QUESTIONS	8	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			7	1								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			5	3								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			7	1								
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							8					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										7	5	3
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							5		2			
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								8				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre questionnaire	Nbre de réunions	FAYENCE 13/11/18									
QUESTIONS	5	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			5									
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			5									
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			5									

4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							4		1			
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										2		1
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							3		2			
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								5				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre questionnaire	Nbre de réunions	GASSIN 15/11/18									
QUESTIONS	6	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			6									
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			5	1								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			6									
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							6					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										4		1
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?												
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								5				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre questionnaire	Nbre de réunions	HYERES 15/11/18									
QUESTIONS	7	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			6	1								

2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			6	1								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			6	1								
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							7					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										6	2	2
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							5	1	1			
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								7				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	CUERS 16/11/18									
QUESTIONS	12	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			10	2								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			8	4								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			11	1								
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							12					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										9	7	
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							12					
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								11				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME 22/11/18									

QUESTIONS	7	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			7									
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			6	1								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			7									
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							7					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										7	1	
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							7					
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								7				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	LA SEYNE SUR MER 23/11/18									
QUESTIONS	5	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			3	2								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			3	2								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			3	2								
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							4		1			
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										4	1	
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							4		1			

7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								5				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	BORMES LES MIMOSAS 26/11/18									
QUESTIONS	5	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			2	3								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			2	3								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			2	3								
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							4		1			
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										5	1	
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							2		3			
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								5				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	LES ARCS SUR ARGENS 29/11/18									
QUESTIONS	4	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			2	2								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			4									
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			3	1								
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							4					

5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										1	1	
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							3					
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								4				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	TOULON 06/12/18									
QUESTIONS	35	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			11	24								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			15	20								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			20	15								
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							33	1	2			
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										25	12	14
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							24	1	10			
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								34				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	HYERES 13/12/18									
QUESTIONS	2	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			2									
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			2									

3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			2									
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							2					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										2		1
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							2					
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires								2				
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	LA GARDE 17/12/18									
QUESTIONS	6	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			4	2								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			6									
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			6									
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							6					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										5	2	
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							6					
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires												
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	SANARY 18/01/19									
QUESTIONS	4	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique

1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			2	2								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			2	2								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			4									
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?			4									
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										4	2	2
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							3		1			
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires												
QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	LA SEYNE SUR MER 28/01/19									
QUESTIONS	1	1	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?				1								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?				1								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			1									
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							1					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										1	1	1
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?									1			
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires												

QUESTIONNAIRE PHARMACIENS VILLES	Nbre de questionnaire	Nbre de réunions	LA SEYNE SUR MER 28/01/19									
			Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	Oui	Non	NS	Outils pratiques	Retour d'expérience	Connaissance théorique
QUESTIONS	5	1										
1. Votre niveau global de satisfaction quant à votre participation à cette soirée ?			3	2								
2. Les sujets abordés vous ont-ils parus utiles pour votre pratique ?			4	1								
3. Intervenants, lieux, horaires vous ont-ils convenus ?			5									
4. Souhaiteriez-vous que ce format de réunion soit renouvelé ?							5					
5. Parmi ces thèmes, quels sont ceux que vous aimeriez développer ?										5		
6. Etes vous prêts à participer aux autres conférences de ce type ?							4		1			
7. Avez-vous des suggestions ? commentaires												

(ARS-PACA/DTARS-83/EMT)

Objet : Retour du Séminaire de capitalisation du programme Parcours de Santé des Aînés (PAERPA) du Var à Hyères le 16 janvier 2019

Date : 11 février 2019 à 17:38:21 UTC+1

Mesdames, Messieurs

Je tiens à vous remercier en tant que rédacteurs, animateurs d'ateliers et participants, d'avoir pris part aux échanges que nous avons organisé sur le PAERPA lors du séminaire de capitalisation du 16 janvier 2019. Ce séminaire qui a regroupé les membres des COPIL de la CTA Var-Est et de la PTA Var Ouest nous a permis d'échanger sur les résultats des actions mises en place pour en dégager des recommandations dans une perspective de généralisation.

Vous trouverez en pièces jointes le support de présentation et le retour sur les ateliers.

Bien cordialement

EXTRAITS DU POWER POINT DE PRESENTATION DE L'ARS

PARCOURS Santé des aînés VAR
DES ACTEURS COORDONNES POUR UNE AUTONOMIE PRESERVEE

Séminaire d'échange et de restitution

Bilan et perspectives du programme parcours de santé des Aînés (PAERPA) dans le Var

Mercredi 16 janvier 2019

Programme de la journée

9h30 : Café d'accueil

10h : Introduction – Mme Curnier (directrice de l'hôpital San Salvador) et Dr Pulvenis (pilote du programme PAERPA Var)

10h15 : Dynamique territoriale PAERPA Var – Dr Lussier et Mme Grandazzi (Antares Consulting)

11h : Ateliers

- CTA et PTA ; PPS et CCP ; Communication ; Equipes mobiles de gériatrie ; Equipes mobiles de gérontopsychiatrie ; Innovations en EHPAD

12h30 : Pause déjeuner

14h : Retour des ateliers – Dr Lussier (Antares Consulting) et référents ateliers

17h : Synthèse finale – Dr Lussier (Antares Consulting) et Dr Pulvenis

PAERPA est un outil qui doit permettre de résoudre cette difficulté en particulier s'agissant des **hospitalisations** des P.A. et leur **passage par les urgences** ainsi que les **flux** de P.A. entre les EHPAD et les hôpitaux : **une logique de niveau de recours**

Le dispositif Paerpa doit permettre une meilleure organisation des soins primaires et une filiarisation vers le 2^{ème} niveau de recours, de 2^{ème} niveau et d'expertise pour l'hôpital :

02 Rappel du contexte : l'expérimentation PAERPA dans le VAR

Le Var, le département le plus âgé de la région PACA

83 000 PA 75 ans et +
85 communes
710 000 habit.
20 200 bénéficiaires APA
66% à domicile
34% en Et

39 000 PA 75 ans et +
68 communes
320 000 habit.
6 600 bénéficiaires APA
61% à domicile
39% en Et

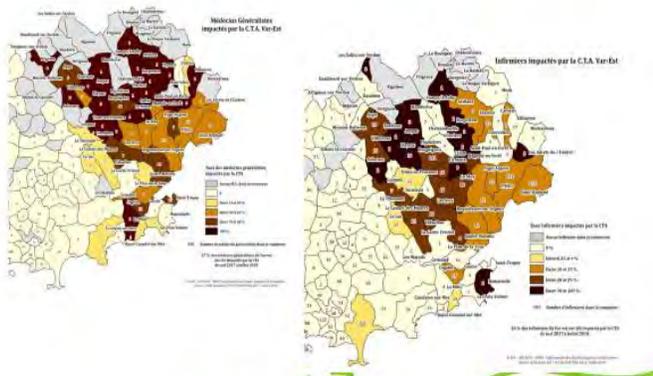
4 212 PSL (774 MG, 2069 IDEL, 271 pharmaciens, 1098 MK)
12 ES dont 5 SAU
3 filières gériatriques
105 SAAD
1 PTA
3 MAIA, 6 CLIC

1 726 PSL (300 MG, 915 IDEL, 102 pharmaciens, 437 MK)
7 ES dont 3 SAU
2 filières gériatriques
51 SAAD

1 CTA
2 MAIA, 2 CLIC

02 Rappel du contexte : l'expérimentation PAERPA dans le VAR

67% des médecins généralistes, 16% des infirmiers libéraux, 11% des kinés et 9% des pharmaciens d'officine ont été impactés par le PAERPA dans le Var-Est



03 La dynamique territoriale du Var

Une mobilisation progressive des professionnels de santé : un plan de communication et de formation porté par les CTA/PTA/CPAM/URPS

MAIS UNE DYNAMIQUE A POURSUIVRE AVEC UN EFFET DE COMPAGNONAGE A RENFORCER



03 La dynamique territoriale du Var

Suite et calendrier

- Finalisation de la rédaction des bilans suite aux échanges du séminaire
 - Remise des bilans finaux le vendredi 1^{er} février 2019 à la DD83
- Rédaction du rapport de capitalisation du programme PAERPA Var par la DD83, sur la base des bilans des structures
 - Remise du rapport PAERPA VAR début mars à la DG de l'ARS et fin mars à la DSS
- Réalisation de monographies sur des thématiques spécifiques valorisant des actions phares du programme par la DD83
 - Conception des monographies fin février



REUNIONS INSTITUTIONNELLES

REUNIONS INSTITUTIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES :

REUNIONS INTERPROFESSIONNELLES URPS : (élus référents Michel SIFFRE et Françoise PASQUALI)

Les élus des URPS médecins, pharmaciens, infirmiers, podologues, orthoptistes, orthophonistes, kinésithérapeutes, sages-femmes, podologues, chirurgiens-dentistes se réunissent environ tous les 3 mois.

REUNION INTER PRO DU 17 09 2019

Validation CR du correction de 2 noms inclus non médecins dans le CR dont Marie Lefranc et Lemoine ..

1 exercice coordonné

- CPTS : point étape : 5 CPTS labellisées :Arles Champsaur , Marseille 14 15 et 16 ; La Bouilladisse et golfe de Saint Tropez, et il y en aurait 50 en cours. Siffre Michel : remarques sur les différentes façons de démarrer. Problèmes posés par les volontés de ceux qui veulent exister. Problème de gouvernance.
- Collaboration inter UPS sur les CPTS : rassembler les idées, organiser et répertorier les différentes initiatives inter URPS, mettre en place un comité de pilotage , pharmaciens dans une CPTS = 420 euros ROSE pharmaciens
- ACPI :signature de 40 syndicats

2 structures pour l'exercice coordonné

- Club PTA : peu de remontée sur ce qui est fait
- PTA:réseau de santé des PTA évaluation par liste des lots : resodys, addiction lot n°6 .personne ne semble être au courant ; ASMA , attribution de lots ? Service rendu.
- PPS :

3 Projet inter pro en cours :

- ostéoporose:dossier à mettre en place avec les dentistes
- pansements : montage URPS infirmiers(ière) application en cours (didronate)
- hypercholestérolémie familiale : extension PACA , recrutement en cours en montée
- application mobile TND : ?

4 PROJETS URPS

- campagne de vaccination
- parcours dys : orthophonie , en attente mise en place : objet la prise en charge : dépistage , et orientation. (enseignants) suivi et prise en charge

Correctif orthophoniste (in extenso) on ne parle pas de réseau mais d'un groupe de travail inter pro mis en place par l'ars paca ,afin de remettre à plat le parcours de l'enfant dys, et auquel participent urps ml , orthoptistes et orthophonistes, résodys, avec 2 centres référents, rectorat, psychologue scolaire, psychomotricienne ; associations de familles.....plusieurs ateliers de travail et un copil st mis en place

- gratuité stationnement : avancée à Cannes , difficulté dans les grandes villes, de nombreux professionnels se sont plaint auprès de l'ARS qui propose de nous soutenir dans la demande de gratuité .
- santé des soignants : éléments d'alerte à mettre en place , demande ARS de mise en place interpro, accompagnement URPS ML très au courant pour guider les autres URPS
- MMG Timone: acteurs : URPS APHM ARS ,ouverture différée pour cause de convention , 40 médecins inscrits
- Projet SLA : projet proposé conjoint par infirmier kiné : projet interpro, en écriture, multiples prises en charge par tous les paramédicaux

5 DIVERS

CODAMUPTS

Elus référents par département :

04 : Emmanuel LUTHRINGER -Philippe COMTE

05 : Jean-Luc FUBIANI

06 : Didier RODDE - Erwan BRAUD

13 : Thierry DESRUELLES - Valérie OLLIER

83 : Françoise PASQUALI - Michel SIFFRE

84 : Philippe VAN DE WIELE

Comité Départemental de l'Aide Médicale d'Urgence, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires.

Les CODAMUPTS s'occupent de la gestion et du suivi de l'organisation de service de garde pour l'ensemble des professionnels de santé. Pour les garder, les pharmaciens sont très bien organisés et nous devons être vigilants afin de ne pas voir modifier l'organisation des gardes des pharmaciens au profit d'autres professions de santé.

Il n'y pas eu de réunions en 2018.

PTA -CTA MAIA- UNIFICATION DES DISPOSITIFS

Elus référents par département :

04 : Emmanuel LUTHRINGER - Philippe COMTE

05 : Jean-Luc FUBIANI

06 : JM SOYER

13 : Félicia FERRERA - DESRUELLES Thierry

83 : Françoise PASQUALI- Michel SIFFRE

84 : VAN DE WIELE Philippe



Instance territoriale PTA

**Jeudi 7 février 2019
11h45-14h30
CH de Montfavet**

Compte-rendu synthétique

Sujets abordés	Projets /actions
<p><i>Missions de la PTA :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Service d'appui aux professionnels de proximité des champs sanitaire, médico-social et social pour faciliter le maintien et le retour à domicile des personnes en situation complexe (quand le professionnel ne sait plus comment agir ni vers qui se tourner)- 9 PTA en PACA avec les mêmes missions- Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00- Veille territoriale et répertorisation de l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale disponible sur le territoire (les MT ne connaissent pas toutes les possibilités qui leur sont offertes)	<ul style="list-style-type: none">→ Appui aux professionnels de santé pour la mise en place des CPTS, MSP et ESP (exercices coordonnés)→ Projet d'extension d'une permanence téléphonique régionale jusqu'à 20h00→ Diagnostic territorial actualisé disponible sur le site www.ressources-sante.org
<p><i>Evolution de l'association & convergences PTA/MAIAs</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Convergence organisationnelle de la PTA/MAIAs portée par RSV et convergence opérationnelle avec la MAIA Sud Vaucluse portée par le CH de l'Isle sur la Sorgue	<ul style="list-style-type: none">→ Rapprochement des équipes et harmonisation des méthodes ou des outils, coanimation des groupes de réflexion
<p><i>Données d'activités 2018 & perspectives 2019</i></p> <ul style="list-style-type: none">- 523 sollicitations de la PTA en 2018 dont 41% sont le fait de la personne et/ou de ses proches- 51 CCOC organisées en 2018 sur le Vaucluse- Montée en puissance de la file active des services de gestion de cas- 191 situations suivies en GC en 2018	<p><i>« Patients, personnes » :</i></p> <ul style="list-style-type: none">→ Historique de l'association > dans le projet initial du réseau ressources santé, le dispositif était destiné à deux publics : 1) les patients/proches/familles ; 2) les professionnels, notamment le MT.→ Les flyers sont donnés aux professionnels qui les communiquent aux patients/familles. Derrière l'appel de la famille, il y a un professionnel qui a communiqué les coordonnées de la PTA en consultation et qui lui laisse le choix, si la situation est bloquée, d'appeler directement la PTA.→ Intérêt+++ des Commissions de Concertation et d'Orientation Clinique -CCOC- qui permettent d'échanger entre professionnels.→ Valeur ajoutée+++ des GC sur les territoires ; les 10 GC sont des partenaires incontournables pour les professionnels qui interviennent auprès des personnes en perte d'autonomie dont la situation est complexe.

- **Anticipation à développer aussi au niveau hospitalier** > prévoir la sortie dès l'entrée > réflexion systémique, problèmes d'organisation, mise en place de système de relais cohérent

Les patients sortent encore d'hospitalisation sans lettre ou fiche pour prévenir et informer le MT ; de même, les MT ne fournissent pas toujours une information explicite et circonstanciée aux CH.

- **Rappel du dispositif ARDH – Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation-** (inter régime CARSAT et MSA) qui permet aux personnes de plus de 55 ans hospitalisées d'obtenir des aides à domicile à leur sortie. Evaluation à domicile à 2 mois pour consolider ou arrêter le dispositif

- **Rappel du dispositif PRADO de la CPAM 84** > programme de retour à domicile pour éviter les ré-hospitalisations programmer tous les rendez-vous

- **Rappel du dispositif PFIDASS 84** -Plateforme d'Intervention pour l'Accès aux Soins et à la Santé de Vaucluse- > accompagnement vers le soin les personnes qui y ont renoncé (ouverture/mise à jour des droits...)

- **Optimisation des échanges avec le CH de Montfavet** dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale

→ Groupe de réflexion « articulation ville-hôpital » en cours avec le CH Cavaillon > Travail institutionnel à mettre en place > procédures hôpital Ville et ville hôpital

→ Travail de communication à mener avec le GHT
→ Systématiser l'utilisation dans les CH de la fiche de liaison IDE pour prévoir des sorties plus sécurisées

→ Travail informatique (dictée automatisée) en cours de mise en place au CHA pour faciliter la rédaction des lettres de sorties

→ Simplification des outils au niveau de l'HAD

→ L'ARDH est connue et très utilisée par les ASS hospitaliers pour anticiper le retour à domicile.

→ Plus d'informations sur l'ARDH et les dispositifs PRADO et PFIDASS 84 sur le diagnostic territorial partagé

→ Réflexion à mener avec le CHM

Fonctionnement de l'instance territoriale PTA :

- Fréquence des réunions ?
- Communication entre les membres ?
- Désignation d'un membre de l'instance en charge de relayer l'information ?
- Points d'étape ?
- Groupes de travail supplémentaires à envisager ?

→ Groupe de réflexion sur le diagnostic des enfants en difficulté de développement à la 1^{ère} année de naissance, en inter-pro ?

→ Groupe de réflexion sur le soutien aux initiatives professionnelles du territoire notamment vers un exercice coordonné (MSP, CPTS, ESP), et des parcours sécurisés

→ Réfléchir ensemble sur la capacité de chaque membre/structure à diffuser de l'information auprès des autres professionnels

→ Envoi du CR synthétique aux membres de l'instance avec un questionnaire pour les interroger sur l'organisation de l'instance et recenser les problématiques territoriales à traiter

→ Prévoir sur 2 réunions par an (janv./février et sept./octobre) le jeudi entre midi et deux heures



Rencontres partenariales en 2019

- **Cavaillon en juin**

RENCONTRES PARTENARIALES

Les enjeux de la **coordination des acteurs** dans la prise en charge des **parcours complexes**

A destination des professionnels de santé du territoire de Cavaillon

**XX
JUN
9H-14H**

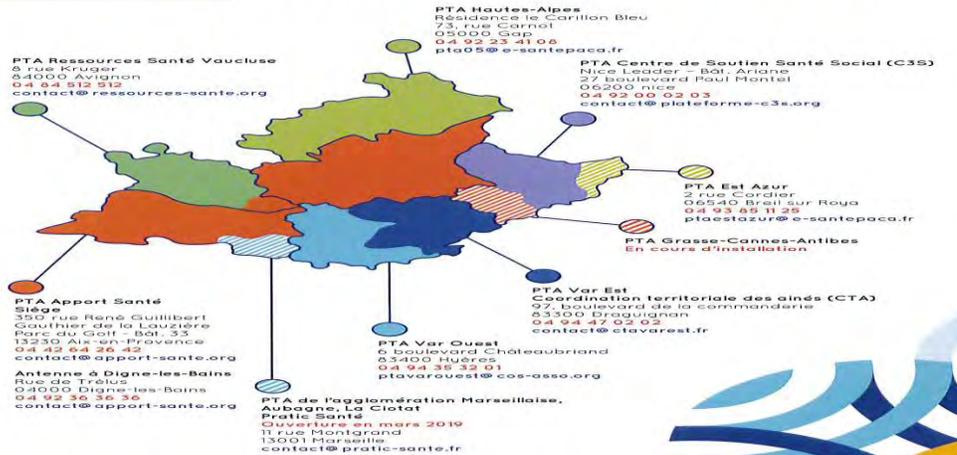
- **Carpentras à l'automne**

P.T.A (Plateformes territoriales d'appui)

Ma santé 2022 réaffirme la convergence des dispositifs de coordination vers les PTA qui offrent une porte d'entrée unique afin de Simplifier la Prise En Charge des patients complexes.



Les plateformes territoriales d'appui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Nos missions

- Une permanence téléphonique pour **INFORMER** et **ORIENTER** vers les ressources sanitaires, sociales et médicosociales.
- Un **APPUI** à l'organisation et la coordination des parcours médicosociaux complexes pour :
 - favoriser le maintien au domicile,
 - préparer l'entrée et/ou la sortie d'hospitalisation.
- Un **SOUTIEN** aux pratiques professionnelles partagées.
- Des actions d'**ANIMATION** du territoire et la mise en œuvre de projets.
- Une centralisation de la remontée des problématiques pour améliorer l'**OFFRE** du territoire.



<https://ptavarouest.sante-paca.fr>



Les dispositifs de coordination du **VAR OUEST** convergent en 2017 pour offrir aux professionnels

UN SERVICE POLYVALENT D'APPUI

pour les accompagner dans la gestion de situations complexes



LUNDI au VENDREDI de 8h30 à 17h30

Un Numéro Unique

04 94 35 32 01

ptavarouest@cos-asso.org

6 boulevard Châteaubriand - 83400 HYÈRES

Merci d'utiliser une messagerie sécurisée pour toute information

A vos côtés

Au cabinet, à l'officine, à domicile, en sortie d'hospitalisation, l'équipe de la CTA Var-Est vous soutient pour simplifier la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

Médecin, travailleur social, infirmier et secrétaire médicale composent l'équipe de ce service. En les contactant vous trouverez un soutien et une réponse face aux difficultés que vous rencontrez.

Une équipe CTA pluridisciplinaire



La CTA Var-Est en pratique

La CTA Var-Est exploite les ressources du territoire : elle informe, oriente et coordonne.



INFORMER

La CTA vous informe sur les aides et les dispositifs présents sur le territoire qui correspondent à vos besoins. Elle trouve pour vous le professionnel adapté à la situation.



ORIENTER

La CTA vous oriente vers le professionnel adapté pour maintenir à domicile les personnes âgées (consultation gériatrique, évaluation gériatrique ou psycho-gériatrique à domicile, activation rapide d'une aide à domicile, en cas de défaillance soudaine de l'aïdant, etc.)



COORDONNER

Pour le médecin traitant et ses partenaires, la CTA est un facilitateur :

- À leur demande, la CTA coordonne les interventions des différents professionnels auprès de ses patients et en assure le suivi
- Elle favorise la bonne communication entre les différents secteurs concernés (hospitalier, ambulatoire, médico-social et social) afin de limiter les ruptures de parcours
- La CTA appuie le médecin traitant et ses partenaires libéraux à l'élaboration du PPS (Plan Personnalisé de Santé) et à son suivi.



Secrétaire médicale

Bonjour à tous,

Suite au groupe de travail « **Harmonisation des PPS PTA** » qui s'est tenu le 01 avril dernier, vous trouverez ci-joint le Processus d'élaboration d'un PPS élaboré sur la base de nos échanges et le CR de la réunion. Pour rappel, nous nous sommes arrêtés à l'étape 4 Mettre en œuvre et suivre le PPS. Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques avant notre 3^{ème} rencontre qui aura lieu le :

le Lundi 17 juin 2019 de 14h à 16h
dans les locaux de l' ARS Salle Queyras

La prochaine séance a pour objectifs :

- Présentation d'une check-list élaborée par les PTA Apport Santé et C3S
- Poursuite de la complétude du Processus d'élaboration d'un PPS : définition des délais, des critères d'évaluation de mise en œuvre des préconisations, des procédures d'alerte en cas de problème intercurrent
- Réflexion sur les modalités de remontée d'informations à l'ARS lorsque l'équipe de soins est dans l'incapacité de faire valider le PPS à la personne

Nous restons à votre entière disposition

PRS 2 (PLAN REGIONAL DE SANTE) - I.C.R (Instances Collégiales Régionales) -

La loi de modernisation de notre système de santé, publiée le 26 janvier 2016, fixe le nouveau cadre du P.R.S (Projet Régional de Santé). Ce P.R.S est construit autour de 3 documents :

1/ le COS (Cadre d'Orientation Stratégique) fixant des orientations à 10 ans,

2/ le S.R.S (Schéma Régional de Santé) : objectifs à 5 ans,

3/ P.R.A.P.S (Programme Régional d'Accès à la Prévention et au Soins des personnes les plus démunies : objectif à 5 ans, doit être publié au plus tard le 1er janvier 2018.

Pour préparer ce nouveau projet, des I.C.R (Instances Collégiales Régionales) ont été constituées, ce sont des collectifs de travail régionaux réunissant les référents de l'A.R. S et des partenaires externes autour d'un parcours ou d'une thématique.

Elus référents I.C.R :

I.C.R Maladies chroniques : Félicia FERRERA

I.C.R Personnes âgées : Valérie OLLIER

I.C.R Soins ville ambulatoire : Filip VAN DE WIELE

I.C.R Addictions : Jean-Marie SOYER

CCOPD OPERATIONNELLE ET STRATEGIQUE C'est quoi ?

CCOPR Commission de Coordination de l'Offre de Proximité Régionale

Référence : charte sur le fonctionnement de la CCOPR et des CCOPD - validé DSDP – Mai 2019

VOLET STRATEGIQUE DE LA CCOPD

Définir et mettre en œuvre la stratégie départementale des soins de proximité

- **Rôle de la CCOPD « stratégique »** : garantir la cohérence et la coordination des politiques publiques dans le champ des soins de proximité. Elle peut faire intervenir des acteurs de terrain pour faire remonter toutes les difficultés et problématiques territoriales. Elle se réunit deux fois par an. L'ordre du jour est adressé un mois avant la réunion. En fonction de l'ordre du jour, d'autres partenaires peuvent être invités (faculté de médecine, PTA, réseaux, représentants d'établissement de santé, médico-sociaux, sociaux, représentants de CPTS et de structures d'exercice coordonné, MSA, Mutualité Française, etc...). La DD ARS assure la présidence et le secrétariat de la CCOPD.
- **Périmètre d'action de la CCOPD « stratégique »** :
 - L'installation des professionnels de santé,
 - Le déploiement de l'exercice coordonné,
 - La structuration de l'accès aux soins de proximité : accès aux soins, soins non programmés, fluidité des parcours
 - l'appui à la coordination des parcours complexes
- **Finalité** : élaborer une **feuille de route départementale des soins de proximité**, partagée entre les différents acteurs départementaux qui donne un **cadre d'actions aux acteurs et professionnels de terrain**, et permet un suivi des actions mises en œuvre pour améliorer l'accès aux soins. Elle concerne le premier recours et les services d'appui à la coordination. Elle repose sur un **diagnostic du territoire partagé**, et doit permettre d'améliorer l'information sur les dispositifs d'aide à l'installation existants et les services d'appui à destination des professionnels, et permettre d'apporter des réponses aux problématiques d'accès aux soins dans les territoires.
- **Composition de la CCOPD Stratégique du Var**
 - ARS (DD 83 et DSDP)
 - Le Conseil Régional,
 - La Préfecture de département,
 - Le conseil départemental,
 - Le Conseil de l'Ordre des Médecins du Var
 - Les URPS (ML, IDE, MK, Pharmaciens)
 - La caisse primaire d'assurance maladie
 - Un représentant de l'association des Maires du Var
 - La FEMAS
 - La fédération des CDS
 - Un représentant du GHT
 - Deux représentants des usagers : Conseil Territorial de Santé, UDAF 83
 - Un représentant de la CTA du Var Est – Un représentant de la PTA Var Ouest

VOLET OPERATIONNEL DE LA CCOPD : Promouvoir l'exercice coordonné

o Rôle de la CCOPD « opérationnelle » :

- repérer et suivre les projets d'exercice coordonné (MSP, CPTS, Centre de santé),
- susciter la mise en place d'actions innovantes (expérimentation, télémédecine, recherche en soins primaires)
- promouvoir les dispositifs d'incitation à l'installation

La CCOPD opérationnelle doit se tenir de 3 à 4 fois par an (voire plus), en fonction des besoins identifiés par la DD ARS. L'ordre du jour avec les fiches synthétiques sont envoyés 15 jours avant la réunion. Elle est animée par le référent « soins de proximité » de la DD ARS 83.

o Organisation de la CCOPD « opérationnelle » :

- En amont, une réunion préparatoire est organisée par la DD sur le financement du projet immobilier des MSP avec les partenaires financiers (ARS, Préfecture et Région Sud).
- Le jour de la CCOPD, les porteurs de projet de SEC sont invités à présenter leur projet sur la base d'une fiche de synthèse qui leur est transmise en amont de la CCOPD afin qu'ils la remplissent et la renvoient à la délégation départementale au moins 15 jours avant afin qu'elle soit partagée avec les autres partenaires. Au-delà de ce délai imparti, le projet est reporté à la CCOPD opérationnelle suivante.

NB : Lors de la présentation de projets par un représentant d'une des institutions présentes, cette institution se retire pendant la présentation et la concertation autour de ce projet (structures d'appui : FEMASPACA, URPS ML)

Suite à la présentation des projets, les porteurs de projet se retirent, les membres de la CCOPD départementale se prononcent sur la pertinence des projets et émettent un avis sur les aides financières possibles pour le projet immobilier et le projet de santé.

- ✓ Soit le projet correspond aux besoins du territoire et la CCOPD valide un accompagnement méthodologique et une aide au démarrage par un courrier au porteur du projet,
- ✓ Soit ne correspond pas aux besoins et/ou nécessite d'être retravaillé : dans ce cas, la DD en informe le porteur de projet par un courrier et le projet pourra être représenté à une CCOPD opérationnelle ultérieure.

Les échanges ont un objectif de **recherche de consensus** entre les membres et la DD peut aussi, dans ce cadre, apporter des éléments complémentaires d'information sur le projet dans la mesure où elle a rencontré les porteurs de projet en amont de la CCOPD.

Si les avis sont divergents, la DD reste libre de la suite à donner au projet, elle est décisionnaire sur le projet de santé (et non le projet immobilier) et l'avis des partenaires est consultatif.

- A l'issue de la réunion, un compte-rendu sera adressé à tous les partenaires reprenant tous les avis émis et les aides accordées lors de cette CCOPD.

o Composition de la CCOPD « opérationnelle » du Var

- L'ARS (DD et DSDP)
- Le Conseil Régional
- La Préfecture de département
- Le Conseil de l'Ordre des Médecins du Var
- Les URPS (ML, IDE, MK, Pharmaciens)
- La caisse primaire d'assurance maladie.

LES COTER : par secteur : 4 dans le var

Réunion du comité territorial des soins de proximité

Feuille de route
départementale
des soins de
proximité du Var



Réunion du comité territorial sur les soins de proximité Gassin le 04/07/2019

Monsieur Sébastien Debeaumont,
délégué départemental du Var

L'initiative de cette réunion fait suite à la conférence sur l'offre de soins de proximité organisée le 4 avril 2019, en présence du directeur général de l'ARS et du Préfet du Var.

L'ensemble des maires du département a été convié. La finalité de la démarche innovante et pragmatique, engagée par l'ARS dans le Var, est d'aller à la rencontre des acteurs du territoire pour élaborer ensemble une feuille de route des soins de proximité.

Des changements profonds sont en cours. Il n'y aura pas de solution miracle ; nous disposons d'une boîte à outils à partager avec les acteurs pour répondre ensemble aux besoins des professionnels de santé et de la population.

Les enseignements de l'étude menée par le Conseil National de l'Ordre des Médecins en ce début d'année nous indique que nous avons tous un bout de compétence et que les professionnels de santé souhaitant s'inscrire en priorité dans un territoire de vie qui sera leur territoire d'exercice.



CA Var Estere Méditerranée
CC Golfe de Saint-Tropez
CC Pays de Fayence

Monsieur Roland Bertora, président de la
communauté d'agglomération - CAVEM

En tant qu'élu, nous devons rendre nos territoires attractifs.

Sur le territoire de la CAVEM, nous avons œuvré pour obtenir l'implantation d'antenne de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) sur Fréjus afin de permettre aux étudiants formés de rester sur le territoire.

Dans notre territoire, le foncier peut constituer un frein pour l'installation des professionnels de santé, je souhaite demander aux bailleurs sociaux de réserver le rez-de-chaussée des projets immobiliers pour faciliter l'installation des professionnels de santé.

L'intérêt de cette démarche de renforcement des soins de proximité

Témoignage de Patrick Rouverand,
coordonnateur de la MSP du Pays de Fayence

Nous devons progresser ensemble pour comprendre le langage administratif, politique, professionnel et ainsi répondre collectivement aux besoins de la population.

Témoignage d'Anne Claihe,
Présidente de l'AILIST (Association des Infirmières Libérales du Golfe de St Tropez)

Ces rencontres territoriales sont importantes car elles permettent de mieux nous connaître pour mieux travailler ensemble.

OBJECTIFS DE LA FEUILLE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE DES SOINS DE PROXIMITÉ

- ▷ Arrêter dans le cadre du Projet Régional de Santé 2018-2023, une stratégie pour renforcer l'accès aux soins de proximité sur des territoires infra-départementaux.
- ▷ Anticiper les départs en retraite des professionnels de santé libéraux.
- ▷ Identifier les éléments d'offre sur lesquels s'appuyer pour rendre attractifs les territoires et réaliser les recrutements/installations des professionnels de santé.
- ▷ Renforcer les dynamiques existantes et générer de nouveaux projets d'exercice coordonné en mobilisant tous les leviers disponibles.
- ▷ Renforcer l'articulation ville/hôpital pour mettre en place des parcours de santé et améliorer l'accès aux soins non programmés.
- ▷ Définir des plans d'actions avec les professionnels de santé et les élus au niveau de chaque territoire de proximité.

LA GOUVERNANCE



Etapes de la démarche



CA GIP leSS administrateur Dr Michel SIFFRE



LE PARTENAIRE NUMÉRIQUE DES ACTEURS DE SANTÉ

A Mesdames et Messieurs les administrateurs du groupement d'intérêt public
"Innovation e-Santé Sud"

CONVOCAION A LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hyères, le 25 Novembre 2019

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil d'administration de notre groupement est convoqué le jeudi 12 décembre 2019 à 10 H 30, Domaine du moulin de l'Arc, 1604 Route de Rousset à 13530 TRETZ.

Un café d'accueil sera servi à partir de 10 H 00.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Modification de la convention constitutive**
2. **Présentation de l'évolution de l'association Santé Transfert**
3. **Accompagnement du changement et politique RH**
4. **Cartographie des risques**
5. **Création du Comité d'audit**
 - Décision n° 1 : Approuver la création du Comité d'audit
 - Décision n° 2 : Approuver la désignation des membres du Comité d'audit
6. **Présentation des demandes d'adhésion au GIP leSS et de retrait**
7. **Questions diverses**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les administrateurs, à l'assurance de ma parfaite considération.

C.P.T.S (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé)

02/2018 CPTS = Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
Problème de lecture? Cliquez dans votre navigateur.



Vendredi 21 décembre 2018

CPTS = COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ

C'EST QUOI ?

un mode d'organisation des soins soutenu par l'ARS, la CNAM et LE PLAN « MA SANTÉ 2022 présenté par E.MACRON ET A.BUZYN

C'EST OÙ ?

Une CPTS = UN BASSIN DE VIE (entre 20 000 et 100 000 personnes) COMBIEN DANS PACA ? l'objectif est de 30 pour les Bouches du Rhône, 8 pour le Vaucluse, 15 pour le Var, 15 pour les Alpes Maritimes, 3 pour les Hautes Alpes, 3 pour les Alpes de Haute Provence.

AVEC QUI ?

Avec tous les acteurs de santé présents sur un territoire.

Périmètre type d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)



Le diagramme illustre le périmètre type d'une CPTS. Au centre se trouvent les 'PATIENTS sur un territoire'. Autour de ce centre sont répartis plusieurs acteurs de santé : Infirmiers, Services sociaux, Cabinets de groupe, Dentistes, Laboratoires de biologie, Représentant des usagers, SSIAD, Médecins généralistes, Médecins spécialisés, Centres de santé, Maisons de santé, Pharmaciens, Hospitalisation à domicile, et Etablissements de santé. Des flèches indiquent des interactions bidirectionnelles entre les patients et ces différents acteurs.

Fin 2018, l'URPS PHARMACIENS PACA a commencé à inciter les pharmaciens à se mobiliser en envoyant une newsletter à tous les pharmacies PACA (ci-dessous) :

- Soit pour être à l'origine avec d'autres professionnels de santé,
- Soit pour s'intégrer à des projets de CPTS concernant leur territoire.

Lors de l'assemblée Générale de décembre 2018, les élus ont validé à l'unanimité ce sujet comme étant l'un des sujets prioritaires de nos chargées de missions: informer et motiver les pharmaciens à participer.

v.urps-pharmaciens-paca.fr/?mailpoet_router&endpoint=view_in_browser&action=view&data=WzAaJkMmI5OTFkNTIiMSIsMCwWLDZOCw...

POUR QUI ?

Tous les patients en ambulatoire.

POURQUOI ET COMMENT ?

Les CPTS sont instituées par des PROFESSIONNELS DE SANTÉ, en particulier de ville, souhaitant améliorer l'offre de soins, la prise en charge d'une population et le parcours de santé des usagers.

QUEL FINANCEMENT, QUEL STATUT ?

Financement ARS pour débiter puis sera pérenne (négociations syndicales en cours).
Statut : ASSOCIATION LOI 1901.

ET LES PHARMACIENS ?????

Ils doivent non seulement participer mais peuvent aussi être à l'origine de la création sur un secteur donné.

Alors, pourquoi pas vous ?

CONTACTEZ NOUS À L'URPS AU 09 67 17 95 44 ou par mail
urpspharmacienspaca@gmail.com

Les élus URPS PHARMACIENS PACA, Isabelle et Anne Cécile, chargées de mission, sont à votre disposition pour plus d'explications.



CLUB CPTS 14 MAI ET 12 NOVEMBRE

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous préciser le programme du premier club CPTS qui pour rappel se tiendra le :

Mardi 14 mai de 10h00 à 12h00
A l'Union régionale des professionnels de santé des Médecins Libéraux
37/39 Bd Vincent DELPUECH
13006 MARSEILLE

- 9h30 : accueil café ;
- 9h40 -10h00 : introduction par Monsieur Philippe De MESTER – directeur général de l'Agence régionale de santé PACA ;
- 10h00 – 10h30 :

Installation du club CPTS – 5'

Présentation de la stratégie de déploiement des CPTS - Marion CHABERT –Dr Marie-Françoise MIRANDA – direction des soins de proximité ARS PACA (15') ;
- 10 h 30 à 11h : Quel accompagnement pour les projets de CPTS ? Hélène Gomez - GRADEs et présentation des deux structures d'appui présentes (20')
- 11h à 11h30 : Les missions et la formation des coordonnateurs de CPTS - Dr Marie-Françoise MIRANDA, Marie Lefranc et Virginie Gualde – formatrices relais EHESP (15 min).
- 11h30 à 12h : poursuite des questions - échanges.
- 12h Conclusion

Compte-tenu du nombre de places restreint, nous vous remercions de bien vouloir limiter votre participation à un représentant.

Merci de nous confirmer le nom du représentant par retour de mail.

Le secrétariat
Direction des soins de proximité

● **ARS Paca, une agence, une région,
pour une meilleure santé**
www.paca.ars.sante.fr

PROMOTION DES CPTS PAR L'URPS PHARMACIENS VIA UNE NEWSLETTER

Problème de lecture? [Ouvrir dans votre navigateur](#)



Jeudi 7 mars 2019

CPTS = COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ

C'EST QUOI ?

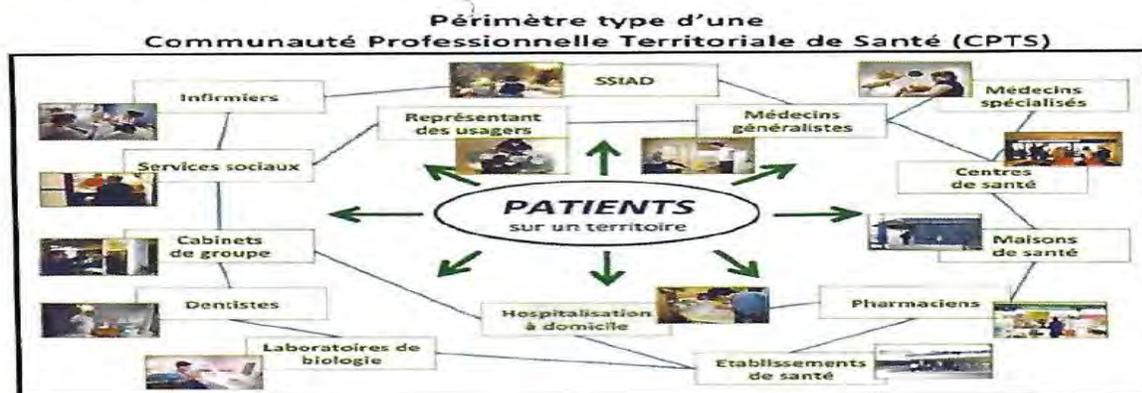
un mode d'organisation des soins soutenu par l'ARS, la CNAM et LE PLAN « MA SANTÉ 2022 présenté par E.MACRON ET A.BUZY

C'EST OÙ ?

Une CPTS = UN BASSIN DE VIE (entre 20 000 et 100 000 personnes) COMBIEN DANS PACA ? l'objectif est de 30 pour les Bouches du Rhône, 8 pour le Vaucluse, 15 pour le Var, 15 pour les Alpes Maritimes, 3 pour les Hautes Alpes, 3 pour les Alpes de Haute Provence.

AVEC QUI ?

Avec tous les acteurs de santé présents sur un territoire.



POUR QUI ?

Tous les patients en ambulatoire.

POURQUOI ET COMMENT ?

Les CPTS sont instituées par des PROFESSIONNELS DE SANTÉ, en particulier de ville, souhaitant améliorer l'offre de soins, la prise en charge d'une population et le parcours de santé des usagers.

QUEL FINANCEMENT, QUEL STATUT ?

Financement ARS pour débiter puis sera pérenne (négociations syndicales en cours). Statut : ASSOCIATION LOI 1901.

ET LES PHARMACIENS ??????

Ils doivent non seulement participer mais peuvent aussi être à l'origine de la création sur un secteur donné.

Alors, pourquoi pas vous ?

CONTACTEZ NOUS À L'URPS AU 09 67 17 95 44 ou par mail urpspharmacienspaca@gmail.com

**PLANNING ANNUEL
REUNIONS
DES ELUS EN 2019**

PLANNING ANNUEL REUNIONS DES ELUS 2019:

Listing non exhaustif

THEMATIQUE REUNIONS ELUS JANVIER 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
REUNION PREPARATOIRE ETP RIC MARSEILLE DIABETE	08/01/2019	14H30-17H	11 RUE MONGRAND- 13006	FELICIA
SOIREE TOUT SAVOIR SUR LA PHIE CLINIQUE	08/01/2019	20H	FAC	FELICIA+ FRANCOISE
ECBU	09/01/2019	20H	URPS MEDECINS	FRANCOISE
COREVIH GROUPE PROJET FORMATION	10/01/2019	10H-12H	HOP CONCEPTION SALLE2	FRANCOISE
REUNION TRAVAIL AVEC CHANTAL ET NICOLAS	10/01/2019	9H-12H	SIEGE	FELICIA
DEPLOIEMENT DMP CARSAT	11/01/2019	14H	CARSAT SUD- EST	THIERRY
MAIA TACTIQUE NICE	15/01/2018	10H	INSTITUT POMPIDOU NICE	JM SOYER
BUREAU +13h30 rdv avec Isabelle	15/01/2019	10H-13h30	SIEGE	BUREAU+ rdv isabelle
ADDICTOLOGIE ARS	15/01/2019	14H	ARS	FRANCOISE
SEV BILAN 2018	15/01/2019	14H30-17H	CRES	THIERRY DESRUELLES
SOIREE SUR LE PSO	15/01/2019	20H	URPS SIEGE	FELICIA+FRANCOISE
INTERPRO	15/01/2019	19H30	URPS MEDECINS	MICHEL
RDV ASSO STELLA (aide à domicile) MME LONG - CGD	16/01/2019	9H-12H	MARSEILLE	FELICIA
Séminaire Capitalisation PAERPA du 16 janvier 2019	16/01/2019	JOURNEE	Hop st salvadour 4312 Route de l'Almanarre, HYERES	MICHEL + ISABELLE + PATRICK
PAERPA SANARY	18/01/2018	12H30-14H	SANARY	MICHEL
DESU 2019 - RDV AVEC ABVIE	21/01/2019	9H-11H	FAC PHARMA	FELICIA+ PRESENCE ISABELLE+ CHANTAL

SIEGE URPS	22/01/2019	14H17H	SIEGE	FRANCOISE
VACCINATION AVEC SANOFI PREPA 2 EME NEWSLETTER	24/01/2019	14h17h	SIEGE	FRANCOISE
PAERPA SIX FOURS SEYNE	28/01/2019	12H30	SEYNE SUR MER	MICHEL
CRSA	28/01/2019	14H	TOULON Hôpital	FRANCOISE
PILOTAGE CANCER SEIN	29/01/2019		NICE	P. MAGNETTO
RDV ARS PACA CPOM + siege 12h30- 14h	29/01/2019	12H30-14H- 17H	ARS	MICHEL + FELICIA
THEMATIQUES REUNIONS ELUS FEVRIER 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
SOIREE PARKINSON	05/02/2019	20H	FAC PHARMA	FELICIA+ FRANCOISE
PHARM OBS Réunion de travail 13h30	06/12/2019	13h30-15h	SIEGE URPS	FELICIA + GUIDONI+ VINCENT ROUX+ CHANTAL
RDV AVEC P. RENAUDIN 13H SIEGE URPS +SOIREE DEPLOIEMENT PHARM OBS DANS LE 06	06/02/19	20H	l'IFPS (institut de formation des Professionnels de santé) st Laurent du var	FELICIA + FRANCOISE+ P. MAGNETTO+ JMSOYER+DIDIER RODDE
POLE INFO SENIORS	07/02/19	14H-16H30	AUBAGNE	FELICIA
PTA MONFAVET 84	07/02/19		CH MONFAVET 84	FILIP
RDV ASSO STELLA (aide à domicile) MME LONG - CGD REUNION TRAVAIL PROPOSITION ARS COOPERATION PHIEIN DE VILLE ET AIDE A DOMICILE	11/02/2019	14h30	MARSEILLE	FELICIA
REUNION AVEC AFD AIX	12/02/19	12h14h	LUYNES	FELICIA
REUNION TRAVAIL VACCINATION	12/02/19	11H-14h	SIEGE URPS	FRANCOISE+CHANTAL
REUNION TRAVAIL AVEC SANOFI	13/02/19	9H30-12H	SIEGE URPS	FELICIA + CHANTAL
ECBU TRAVAIL DOSSIERS + REUNION ECBU 20H	13/02/19	15H16H+SOIREE	SIEGE+URPS MEDECINS	FRANCOISE
RDV Avis2sante - URPS Pharmaciens PACA	14/02/19	10H	SIEGE URPS	FRANCOISE
COMITE SEMAINE EUROPEENNE VACCINATION	14/02/19	14H-16H30	CODES 13- SALLE	FRANCOISE

REUNION COREVIH	15/02/19	9H30-12H	SIEGE URPS	FRANCOISE
REUNION TRAVAIL PHARM OBS AVEC CHANTAL	20/02/19	14H-16H30	SIEGE	FELICIA
REUNION MISE AU POINT ETAT LIEUX COOPERATION EN CHIMIO DRBENAÏSSA - APT 84	25/02/19	12h30-13h	CENTRE HOSP APT-	MICHEL
GRUPE NUTRITION PACA CANCER SOINS SUPPORT	25/02/19		SIEGE RESEAU MARSEILLE OU VISIO	PATRICK MAGNETTO ?
BUREAU+ ZOOM 06 13H	26/02/19	10H	SIEGE	ELUS BUREAU
ONCOLOGIE SOIN DE SUPPORT	26/02/19		NICE	P. MAGNETTO
ECBU REUNION	27/02/19	20H	URPS MEDECINS	FRANCOISE
ALLAITEMENT ET PHIENS D OFFICINE	28/02/19	13h30	Conception Service d'Evaluation médicale.	MICHEL
REUNION TRAVAIL SAISIE DONNEES PHARM OBS	28/02/19	JOURNEE	SIEGE URPS	FELICIA+CHANTAL
THEMATIQUE REUNIONS ELUS MARS 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
LES AGORAS -article 51 ARS	04/03/19	14H-17H	IFSI BLANCARDE	FELICIA
URPS SIEGE	04/03/19	14H17H	SIEGE URPS	FRANCOISE
URPS SIEGE	05/03/19	14H17H	SIEGE URPS	FRANCOISE
GIP GRADeS PACA	05/03/19	10H	HYERES	MICHEL
AGORA SOCIAL CLUB (17h -20h)	05/03/19	20H	MUSEM	FELICIA+ FRANCOISE
URPS présentation de l'officine marathon des métiers	06/03/19	SOIR	MARSEILLE	FELICIA
Débriefing première soirée ECBU Marseille	06/03/19	SOIR	URPS MEDECINS	FRANCOISE
PTA MARSEILLE + SIEGE TRAVAIL PHARM OBS	07/03/19	12h14h	URPS MEDECINS PTA	FELICIA +CHANTAL
COFIL SOINS PROXIMITES TOULON	07/03/19	14h30 à 16h30	TOULON	MICHEL
PAERPA CASTELLET	08/03/19	12H30	TOULON	MICHEL
AVIS2SANTE - TELEMEDECINE	12/03/19	16H	URPS	FRANCOISE + FELICIA

REUNION TRAVAIL PHARM OBS AVEC STEPHANE HONORE	13/03/19	APRES MIDI	MARSEILLE	FELICIA
CONGRES INFIRMIERES	14/03/19		MARSEILLE	FRANCOISE+ MICHEL
France 3 pour l'émission matinale « ensemble c'est mieux » l'addictologie et la nomophobie	15/03/19	14H15	MARSEILLE	FRANCOISE
CODES COPIL SEMAINE VACCINATION	15/03/19	11H-13H	CoDES de Vaucluse	FILIP VAN DE WIELE
COMMISSION COORDINATION OFFRE PROXIMITE REGIONALE (COOP) ARS	19/03/19	10-12H	URPS MEDECINS	MICHEL
REUNION CPOM ARS	19/03/19	9H-12H	SIEGE URPS	FELICIA
SOIREEE FORMATION CBU TOULON	19/03/19	20H	TOULON	MICHEL
COREVIH RDV SOIREES	22/03/19	9H	HOP ST MARGUERITE	FRANCOISE
BUREAU	26/03/19	10H	SIEGE	BUREAU
INTERPRO	26/03/19	19H	URPS MEDECINS	MICHEL
AG CNUPL À PARIS	27/03/19		PARIS	MICHEL
THEMATIQUES REUNIONS ELUS AVRIL 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
HARMONISATION DES PPS	01/04/19	14H16H	ARS Salle Queyras.	ISABELLE A LA DD DES ELUS
CONCOURS NATIONAL DE DISPENSATION SPONSORISE PAR URPS	01/04/19	14H-17H	FAC PHARMA	FELICA
HOP ST ANNE AOD	02/04/19	10H	HOP ST ANNE	FRANCOISE
HOP ST MUSSE DIABETE	02/04/19	14H	HOP ST MUSSE	FRANCOISE
SOIREE FORMATION CBU MARSEILLE	02/04/19	20H	URPS MEDECINS	FRANCOISE
RDV MICI	03/04/19	10H	URPS	FELICIA
GRAAP addictions en pratique clinique	04/04/19	10h17h	Salon de Provence	FELICIA
INTERVIEW SIDACTION France BLEU	05/04/2019	8h30	MARSEILLE	FRANCOISE
REUNION TRAVAIL MISE EN PLACE BIMEDOC	05/04/2019	12h30	SIEGE URPS	FELICIA+ GROUPE DE TRAVAIL

REUNION GRADES	08/04/19		HYERES	MICHEL
REUNION TRAVAIL ASTHME - MST-avec Chantal	08/04/19	9H12H	URPS SIEGE	FELICIA
REUNION TRAVAIL AVEC ASTRAZENECA MME LOBROT	09/04/19	MATIN	URPS SIEGE	FELICIA
RCV ASTRAZENCA APRES MIDI + SOIREE ASTHME	09/04/19	20H	FAC PHARMA	FELICIA+ FRANCOISE
CGD REUNION TRAVAIL AIDANTS/AIDES 2019	10/04/2019	10H12H	CGD PAVILLON GARLABAN	FELICIA
COFIL VACCINAL	11/04/19	10H-12H	SALLE CAMARGUE ARS	FRANCOISE
STAFF AVEC URPS KINES CPTA	11/04/19	SOIREE	PHARMACIE MICHEL	MICHEL
SIEGE TRAVAIL SEMAINE VACCINATION (elearning +questionnaire)	12/04/19	15H-18H	SIEGE URPS	FRANCOISE
CODES 83 REUNION PREPARATOIRE	15/04/19	14H30 -17H	CODES 83, 83130 La GARDE	FRANCOISE
SIEGE TRAVAIL SEMAINE VACCINATION (elearning +questionnaire)	17/04/19	9H12H	SIEGE	FRANCOISE
RDV SANOFI	17/04/19	9H12H	SIEGE	FELICIA
SIEGE TRAVAIL PV bureau + AOD + PREPS	18/04/19	9H12H	SIEGE	FRANCOISE
RDV MMES BAGARRY ET LOBROT- PROTOCOLE PHARM OBS + MISE EN PLACE CONCILIATION PROTOCOLE GAP MANOSQUE ET TIMONE	23/04/19	JOURNEE	RIEZ	FELICIA
FORMATION ENTRETIEN MOTIVATIONNEL VACCINATION	24/04/19	JOURNEE	CRES	FRANCOISE
Journée d'information, d'échanges et de vaccination AVIGNON	24/04/19	?	PLACE DE L HORLOGE	FILIP VAN DE WIELE
Programme Régional de Réduction du Tabagisme (P2RT)	24/04/19	JOURNEE	IFSI BLANCARDE	FELICIA+ Vincent roux
URPS FINALISATION MST + PHAR OBS	25/04/19	MATIN	URPS	FELICIA
PRESENTATION PHARM OBS SUR LE 83 SYNDICAT VAR	25/04/19	SOIREE	SYNDICAT VAR	FELICIA
ASSO France STOMIE	26/04/19	11H	Pharmacie Chateaufort de Gadagne	FILIP
RDV AVEC LE DR GAETAN GENTILE FAC DE MEDECINE	26/04/19	12H	FAC DE MEDECINE	FELICIA
FANZONE VACCINATION SABLETTES	27/04/19	10H17H	La Seyne sur mer,	FRANCOISE

BUREAU	30/04/19	10H-15h	SIEGE	BUREAU
COFIL CTA VAR EST le 30 Avril 2019	30/04/19	14h30	DRAGUIGNAN	MICHEL
THEMATIQUES REUNIONS ELUS MAI 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
REDACTION EVALUATION ARTICLEPHARM OB	02/05/19	Journée	MARSEILLE	FELICIA
ONCO CANCER SEIN SUITE	02/05/19	SOIR		Patrick MAGNETTO
REUNION TRAVAIL PHARM OBSERVANCE S. HONORE	03/05/19	APRES MIDI	FAC MARSEILLE	FELICIA
HOPITAL ST ANNE AOD	03/05/19	MATIN	SIEGE	FRANCOISE
REUNION ZOOM MME SERGENT SOPHIE PHARMACIEN PREPA SOIREE VACCINATION	06/05/19	13H	SIEGE	FELICIA
JOURNEE ASTHME DON DU VENT	07/05/19	MATIN	MARSEILLE	FELICIA
RDV LILLY POUR PHARM OBS	10/05/19	MATIN	MARSEILLE	FELICIA
REUNION ONCO et NUTRITION	12/05/19	MATIN	NICE	Patrick MAGNETTO
RDV avec Celgene	13/05/19	MATIN	MARSEILLE	FELICIA
Bureau	13/05/19	11h-13h	URPS SIEGE	BUREAU
1 ER CLUB CPTS ARS	14/05/19	10H-12H	URPS MEDECINS	MICHEL
RDV MGEN + SOIREE VACCINATION	14/05/19	JOURNEE + 20H	FAC	FELICIA INTERVENTION
NUTRITION ONCO (isabelle Correard)	14/05/19	?	NICE	Patrick MAGNETTO
CGD Parcours aidants matin +Hospipharm INTERVENTION SUR la conciliation des traitements (apres midi)	15/05/19	JOURNEE	MARSEILLE	FELICIA
COFIL CTA VAR	16/05/19	14H30	DRAGUIGNAN	MICHEL
RDV MGEN	17/05/19	A DETERMINER	SIEGE	FELICIA
REUNION ALLAITEMENT TOULON	17/05/19	13H45-17H	CHI ST MUSSE TOULON	MICHEL
RV GROUPE DE TRAVAIL ALLAITEMENT	20/05/19	11h	MARSEILLE	Michel

Présentation pharm obs - Présidente Métropole MME VASSALE	21/05/19	18H 30	MARSEILLE	FELICIA
RDV Mme LOBROT - ASTRAZENCA PHARM OBS (conciliation de sortie)	22/05/19	14H30-17H	SIEGE	FELICIA
REUNION TRAVAIL PHARM OBSERVANCE V.ROUX ET CHANTAL	23/05/19	9H-12H	SIEGE	FELICIA
CHIMIOOTHERAPIE ON AVANCE ENSEMBLE Rôle phien parcours de vie du patient	24/05/19	Journée	TOULOUSE	MICHEL
LES JOURNEES DE L APPEX LYON CONGRES	24/05/19	9H-12H	LYON	FELICIA
SOIREE LES ENJEUX DE LA PREP EN OFFICINE COREVIH	28/05/19	20H	MARSEILLE	FRANCOISE INTERVENTION
THEMATIQUES REUNIONS ELUS JUIN 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
COFIL ARBOVIROSE	03/06/19	14H-17H	ARS SALLE CAMARGUE	Vincent ROUX
REUNION TRAVAIL CPT RENDU BUREAU	03/06/19	14H	SIEGE URPS	DESRUELLES + PASQUALI
COFIL de la PTA Var Ouest	04 /06/2019	9h-12h	CCAS de Toulon	MICHEL
Réunion. Rizoulières sur ma santé 2022 dans le cadre de Kedge managemen	04/06/19	9H30-12H	FAC	FELICIA
SOIREE DERMATO NOVARTIS SIEGE URPS	04/06/19	20H	SIEGE URPS	FELICIA
Présentation des BPM aux PS ML et IDE et pharmaciens, réunions organisées par la PTA VAR OUEST :	04/06/19	SOIR	LA GARDE	MICHEL
CODES AG	05/06/19	12H	HOP CLEMENCEAU - 83130 LA GARDE	FRANCOISE
REUNION PROXIMITE SOINS	06/06/19	10H-20H	CHITS TOULON	MICHEL
PTA - MAIA VAUCLUSE	06/06/19	9H30-12H	MIN CAVAILLON	FILIP
CPTS AUBAGNE Journée d'info ETOILE ASSO RSPECTS	07/06/19	Journée	salle des fêtes de l'hôtel de ville de la DESTROUSSE	MICHEL INTERVENTION
COLLOQUE VAR VACCINATION	11/06/19	19H30	Union patronale var - 237 place liberté- TOULON	FRANCOISE
REUNION PREPA SERVICE COMM HOP ST ANNE				
REUNION 11 SEPT - DR COLLIOT	12/06/19	9H30-12H	HOP ST ANNE	FRANCOISE
ACTION PREVENTION DIABETE HOP ST MUSSE	12/06/19	13H30-17H	HOP ST MUSSE	FRANCOISE INTERVENTION

HOP ST MUSSE PREVENTION DEPISTAGE DIABETE	12/06/19	13H30-16H30	HOP ST MUSSE	FRANCOISE
Commission contrôle comptes	12/06/19	13h30	AIX EN PROVENCE	THIERRY-VALERIE-JEAN LUC-PHILIPPE COMTE-LAURENCE
PTA MARSEILLE	13/06/19	14H	URPS ML PACA	
CME avec partenaires hôpital draguignan	13/06/19		HOP DRAGUIGNAN	MICHEL
HOP ST MUSSE DIABETE DR LAO ET DI COSTANZO	14/06/19	MATIN	HOP ST MUSSE	FRANCOISE
FERRERA RDV MGEN (pharm obs) 14 juin	14/06/19	APRES MIDI	FAC	FELICIA
Inauguration de l'institut sainte Catherine	17/6/2019		Institut st Catherine	FILIP
Présentation des BPM aux PS ML et IDE et pharmaciens, réunions organisées par la PTA VAR OUEST :	17/06/19		HYERES	MICHEL
BUREAU EXTRAORDINAIRE AVEC LA CCC	17/06/19	16H	SIEGE URPS	ELUS BUREAU FILIP AU TEL
RDV MATIN GSK FINANCEMENT MST	17/06/19	MATIN	FAC	FELICIA
CONTINUITE PHARMA AOD HOP ST ANNE - DR COILLOT	18/06/19	9H30-12H	HOP ST ANNE	FRANCOISE
CPTS PROVENCE MEDITERRANEE -	20/06/19	20H	LA CRAU	MICHEL INTERVENTION
HOP ST MUSSE DIABETE DR LAO ET DI COSTANZO	20/06/19	APRES MIDI	HOP ST MUSSE	FRANCOISE
CONTINUITE PHARMA AOD HOP ST ANNE - DR COLLIOT	21/06/19	10H-12H	HOP ST ANNE	FRANCOISE
Présentation des BPM aux PS ML et IDE et pharmaciens réunions organisées par la PTA VAR OUEST :	21/06/19	18h	TOULON	MICHEL
Comité de pilotage parcours sein métastatique	24/06/19	18h30 à 20h30	Salle de l'observatoire	POTIER ABRAINI VERONIQUE
SIEGE PV BUREAU	24/06/19	10H	SIEGE URPS	FRANCOISE
SIEGE	25/06/19	MATIN	SIEGE URPS	MICHEL
DASRI ARS	26/06/19	14h à 16h	ARS SALLE CAMARGUE	THIERRY
RETROCESSION	26/06/19		Restaurant le NOON, près de IKEA.	MICHEL

Présentation des BPM aux PS ML et IDE et pharmaciens, réunions organisées par la PTA VAR OUEST + RDV HOP AUBAGNE 15H	27/06/19	13H -17H	SANARY	MICHEL
RDV ML LUMEDILUNA AFD	27/06/19	MATIN	(CH Allauch)	FELICIA
MST COPIL	27/06/19	APRES MIDI	CRES PACA	FELICIA
HOP ST ANNE (AOD)	28/06/19	MATIN	HOP ST ANNE	FRANCOISE
Défense du remboursement de l'homéopathie	28/06/19	MATIN	MARSEILLE + AUBAGNE+ TOULON	FELICIA + MICHEL +ISABELLE
THEMATIQUES REUNIONS ELUS JUILLET 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
COMMISSION CONTRÔLE COMPTES	01/07/2019	14h30	URPS	ELUS CCC
CPTS FONVIELLE PRESENTATION PHARM OBS+ 16 h M. BRUN (senior bien être)	01/07/2019	20H	FONVIELLE	INTERVENTION FELICIA
Projet Santé Métropole 2020 Conseil Departemental(groupe de travail MSP avec Pr Collard)	02/07/2019	18H	CONSEIL DEPARTEMENTAL	FELICIA
Commission dep coordination proximité	04/07/2019	9h-16h	CPAM 42 RUE OLLIVIER TOULON	MICHEL
RDV SANTE CROISEE (projet RIC pharm obs)	04/04/2019	12H30	LOCAUX SANTE CROISEE	FELICIA
REUNION PHARMACIELOUNGE (11h-13h)+ rdv celgene 14 h	05/07/19	11H- 16H	TIMONE	FELICIA + GROUPE TRAVAIL
REUNION MESURES MIMISATION RISQUE VALPROATE	08/07/19	20H	URPS MEDECINS	FELICIA
Assise institutionnelle « l'onco-hématologie à l'horizon de « ma santé 2022 »LABO ABBVIE (présentation pharm obs)	11/07/2019	SOIREE	MARSEILLE	FELICIA
Rdv Biogaran Organisation soirées FAC + URPS 2019 / 2020	12/07/2019	MATIN	URPS OU FAC	FELICIA
RDV ARS PACA	25/07/2019	10h	ARS PACA	FELICIA
THEMATIQUES ELUS AOUT 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
BUREAU (arrêt des comptes)	06/08/2019	MATIN	SIEGEs	BUREAU
THEMATIQUES REUNIONS ELUS SEPTEMBRE 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
AG URPS	03/09/2019	10H	SIEGE URPS	TOUS

RDV ARS CEPOM	04/09/2019	20H	ARS	FELICIA
GRUPE DE TRAVAIL INTER URPS POUR LE BIEN ETRE DES SOIGNANTS	05/09/2019	10H	SIEGE URPS ML	FRANCOISE
RDV HOP ST ANNE PREPA SOIREE 9 OCTOBRE	05/09/2019	8H-10H30	HOP ST ANNE TOULON	FRANCOISE
RDV LABO ASTRAZENECA POUR PHARM OBSERVANCE	06/09/2019	14H30	SIEGE URPS	FELICIA
COREVIH RDV	09/09/2019	10H30	HOP ST MARGUERITE	FRANCOISE
BUREAU	10/09/2019	19H	SIEGE URPS	ANNULE
SOIREE MICI	10/09/2019	10H	FAC DE PHARMA	POUR INFO
RDV HOP ST ANNE PREPA SOIREE 9 OCTOBRE	11/09/2019	14h	HOP ST ANNE TOULON	FRANCOISE
COFIL PTA PRATIC (Marseille, Aubagne, la Ciotat)	12/09/2019	12H	URPS MEDECINS MARSEILLE	FELICIA
RDV REUNION TRAVAIL LABO SANOFI TROD ANGINE (dossier à monter en urgence)	13/09/2019	MATIN	SIEGE URPS	FELICIA + THIERRY
AG SYNDICAT FSPF VAUCLUSE (présentation cpts +urps)	16/09/2019	13h	VAUCLUSE	MICHEL
DOSSIER MST FACULTE DIRE STOP (URPS CLUB NOUV MISSIONS-FAC)	16/09/2019	18H	FAC DE PHARMA	FELICIA
AG COREVIH SEMAINE DEPISTAGE PACA	17/09/2019	19H30	HOP TIMONE AMPHI HA3	FRANCOISE
INTERPRO URPS	17/09/2019	14H	URPS MEDECINS MARSEILLE	MICHEL
REUNION TRAVAIL FELICIA ET CHANTAL TROD MST PHARM OBS	18/09/2019	9H	SIEGE URPS	FELICIA
THIERRY URPS TRESORERIE	18/09/2019	MATIN	SIEGE URPS	THIERRY
CONGRES PHARO MARSEILLE INTERVENTION MICHEL CPTS	19/09/2019	9H	MARSEILLE ?	MICHEL
HOP ST ANNE VALIDATION DU LIVRET PATIENT	20/09/2019	8H30-16H	TOULON	FRANCOISE
INVITATION SECONDE JOURNEE CONJOINTE FHP SE/SYNERPA	20/09/2019	JOURNEE	ST RAPHAEL	MICHEL
CODAMUPTS	24/09/2019	10H30-13H	MARSEILLE PREFECTURE SALLE PHILIBERT	DESRUELLES
ONCOPACA REPERAGE PATIENTS EN SOINS NUTRITION	24/09/2019	11H-	MARSEILLE	MAGNETTO PATRICK

REUNION TRAVAIL FELICIA MST LABO GSK	24/09/2019	9H	SIEGE URPS	FELICIA
THIERRY URPS TRESORERIE	26/09/2019	MATIN	SIEGE URPS	THIERRY
COMITE TERRITORIAL ARS TOULON	26/09/2019	APRES MIDI	TOULON	SIFFRE
COFIL PAERPA VAR TOULON	26/09/2019	SOIR	TOULON	SIFFRE
CPTS FREJUS	26/09/2019	10H	FREJUS	MAGNETTO PATRICK
ARS PHARM OBS	26/09/2019	10H	MARSEILLE	FELICIA
ARS 2 EME RDV PHARM OB	30/09/2019	JOUR	MARSEILLE	FELICIA
THEMATIQUE REUNIONS ELUS OCTOBRE 2019	HORAIRE	01/10/19	LIEUX	ELUS
CPTS CIOTAT	SOIREE	01/10/19	CIOTAT	MICHEL
Réunion travail TROD + Dossiers pharm obs ave Chantal	12h-15h	02/10/19	SIEGE URPS	FELICIA
CODAMUPTS MARSEILLE	14H30	03/10/19	PREFECTURE MARSEILLE	THIERRY
CCOPD de 9H30 à 11H +COFIL SOINS PROXIMITE ARS TOULON	JOURNEE	03/10/19	CPAM - 42 RUE Emile OLLIVIER-TOULON	MICHEL
HOP ST ANNE VALIDATION DU LIVRET SOIREE DU 9/10/2019	15H	04/10/19	HOP ST ANNE TOULON AMPHI	FRANCOISE
COMPTABILITE	9H-11H30	04/10/2019	SIEGE URPS	THIERRY
PASSERELLE VILLE HOP APHM	11H	07/10/2019	PALAIS PHARO - MARSEILLE	ISABELLE
RDV AVEC LABO LILLY SUBVENTIONS	13H	08/10/2019	SIEGE URPS	FELICIA
SOIREE MOIS SS TABAC	20H	08/10/2019	FAC DE PHARMACIE	FELICIA
BUREAU	8h	08/10/2019	SIEGE URPS	BUREAU
RDV MME LOBROT ASTRAZENECA SUBVENTION DESU VAR	14H30	08/10/2019	SIEGE URPS	FELICIA
CONFÉRENCE SUR LE DÉPLOIEMENT DES COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ	13H30	09/10/19	IFSI BLANCARDE MARSEILLE	MICHEL
SOIREE MISE EN PLACE CONCILIATION TTT AOD-Dr Coilliot Pharmacien	19H30	10/10/19	HOP ST ANNE TOULON AMPHI	FRANCOISE

REUNION TRAVAIL AVEC CHANTAL TROD	9H-13H	10/10/19	SIEGE URPS	FELICIA
CCOP 13 (Commission de coordination de l'offre de proximité)	9H	17/10/19	ARS, salle Alpilles	OLLIER VALERIE
Réunion des professionnels de santé du Pays d'Apt en vue de la création d'une CPTS	20H30	18/10/19	APT	FILIP
CA GIP IeSS	12H30	23/10/19	APPORT SANTE AIX	MICHEL
REUNION TRAVAIL AVEC CHANTAL TROD	9H-12H	24/10/19	SIEGE URPS	FELICIA
REUNION TRAVAIL AVEC CHANTAL MST	9H-12H	24/10/19	SIEGE URPS	FELICIA
DEBRIEFING SOIREE AOD HOP ST ANNE	10H	28/10/2019	HOP ST ANNE TOULON	FRANCOISE
RDV ENTRETIEN INDIVIDUEL I. LEDROIT	13H	29/10/2019	SIEGE URPS	MICHEL
REUNION TRAVAIL MST AVEC CHANTAL	10H-12H30	29/10/2019	SIEGE URPS	FELICIA
REUNION TRAVAIL MST AVEC CHANTAL	10H-12H30	31/10/19	SIEGE URPS	FELICIA
COMPTABILITE	10H	31/10/19	SIEGE URPS	THIERRY
THEMATIQUE ELUS novembre 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
REUNION TRAVAIL FACULTE DIRE STOP AE2P	05/11/19	MATIN	FAC PHARMACIE	FELICIA
REUNION TRAVAIL LABO ASTRAZENECA PREPA SOIREE 10 DECEMBRE CAS PRATIQUES	06/11/19	MATIN	URPS	FELICIA
FORUM PARTAGE SOIREE ACTEURS DE SANTE - PRESENTATION CTA PROJETS PARTENAIRES TERRITOIRE DRAGUIGNAN	07/11/19	19H30	COMPLEXES ST EXUPERY DRAGUIGNAN	PATRICK MAGNETTO
REUNION SENSIBILISATION EPUISEMENT PROF	07/11/19	20H	URPS MEDECINS	FRANCOISE
JOURNEE REGIONALE ADDICTIONS ICR	08/11/19	10h-13h	IFSI La Blancarde	FELICIA
INTERPRO	12/11/19	19H30	URPS MEDECINS	MICHEL+ FRANCOISE
CLUB CPTS 13	12/11/19	10H	URPS ML	MICHEL
CPTS GOLFE ST TROPEZ ARS CPAM INTERVENTION MICHEL	14/11/19	SOIR	ST TROPEZ	MICHEL
TRESORERIE SIEGE URPS	15/11/19	MATIN	URPS PHARMACIENS	THIERRY

PHARM OBS REUNION TRAVAIL AVEC CM	15/11/19	MATIN	URPS PHARMACIENS	FELICIA
ENTRETIEN ANNUEL CMIGONE	18/11/19	14H	URPS	MICHEL
BUREAU	19/11/2019	10H-13H	SIEGE URPS	BUREAU
FACULTE DIRE STOP REUNION TRAVAIL FILM	20/10/19	13H	FAC DE PHARMACIE	FELICIA
Soirée PASSERELLE VILLE HOPITAL pour les pharmaciens organisée et financée par LGPI	21/11/19	20H	URPS PHARMACIENS PACA	MICHEL
SOIREE FORMATION DESU TOULON	25/11/19	20H	TOULON ? HOP ST MUSSE	FELICIA
ENTRETIEN ANNUEL AC SIBUT	25/11/19	14H		MICHEL
Commission de Coordination de l'Offre de Proximité Régionale	26/11/19	10H30	SIEGE URPS ML	MICHEL
SOIREE DIABETE URPS UTIP AE2P	26/11/19	20H	FAC PHARMA MARSEILLE	FELICIA
COPIL SOINS PROXIMITE TOULON + CCOPD STRATEGIQUE	28/11/19	11H-12H30	CPAM TOULON	MICHEL
THEMATIQUE REUNIONS ELUS DECEMBRE 2019	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
CBU RESIST	03/12/2019	20H	URPS MEDECINS	FRANCOISE
PTA VAR OUEST	03/12/2019	18H	LA VALETTE	MICHEL
RDV SANOFI DAEUNHAUER PROJET TROD ANGINE+prepa soirée 10 dec pharmobs+travail avec CM	03/12/2019	9h30-13h	MARSEILLE	FELICIA
CCOPD VAR MSP CPTS	05/12/2019			MICHEL
SALON DOMOTIQUE SANTE DIGNE LES BAINS	05/12/2019		PALAIS CONGRES DIGNE	P.COMTE
SIEGE FONCTIONNEMENT TRESORERIE	06/12/2019	MATIN	SIEGE URPS	DESRUELLES
SIEGE FONCTIONNEMENT	06/12/2019	11H-30-14H30	SIEGE URPS	FRANCOISE
SOIREE CAS PRATIQUES PHARM OBS	10/12/2019	19-22H	SIEGE	FELICIA +FRANCOISE +CM
REUNION ONCOPACA NUTRITION TOULON	10/12/2019	EN ATTENTE	Toulon	MAGNETTO
URPS TRESORERIE	11/12/2019	9H30-12H	URPS	DESRUELLES

ONCOPACA REPERAGE patients en SOS	12/12/2019	EN ATTENTE	Toulon	MAGNETTO
CCOPD opérationnelle de présentation de nouveaux projets de M.S.P CPTS	12/12/2019	JOURNEE	ARS SALLE ALPILLE	VALERIE OLLIER
GRADES GIP leSS,CA + AG 14H	12/12/2019	journée	Domaine moulin de larc -1604 rte de rousset - trets	MICHEL
COPIL PTA PRATIC	12/12/2019	14H	URPS MEDECINS	ANNULE REPORTE EN JANVIER
SIEGE URPS TRAVAIL TABLEAU STATISTIQUES MST - TROD -PHARMOBS	12/12/2019	12H30-16H	URS SIEGE	FELICIA +CH
ARS VAR réunion "équipe technique - Feuille de route soins de proximité	12 OU 19 /12/19	9H30	ARS VAR	MICHEL ?
FORUM TRANSITIONS EN SANTE LYON INVITATION SANOFI	13/12/2019	JOURNEE	LYON	FELICIA
AG CRES PACA	13/12/2019	14H	CRES	FELICIA
SANTE MATIN CONF PERSONNES VIEILLISSANTES	13/12/2019	19H30	NICE	DIDIER RODDE
CODAMUPST AVIGNON	13/12/2019	14H	Cité administrative - Bâtiment 3 - Salle des Cartes -	FILIP
CODAMUPST VAR	16/12/2019	18H-19H30	Salle Clémenceau en préfecture du Var	MICHEL
RDV SANOFI POINT TROD	16/12/2019	EN ATTENTE	EN ATTENTE ?	FELICIA
COPIL APPORT SANTE AIX	17/12/2019	10H-12H	AIX	MICHEL
TABLE-RONDE Du parcours de soins au parcours de vie solutions améliorer l'accompagnement des patients	18/12/2019	17h-20h	Mairie de Marseille- salle mariages	FELICIA
MAIA 06 CONCERTATION INTERDISCIPLINAIRE	17/12/2019	13h45	Marie av raybaud Nice	D.RODDE
ASSEMBLEE PLEINIÈRE CONSEIL TERRITORIAL EN SANTE BDR	19/12/2019	14H	Centre géronto Montolivet	FELICIA
BUREAU	20/12/2019	10H30	SIEGE ou AUBAGNE	BUREAU

**ACTIONS REUNIONS ET
PARTICIPATIONS
DIVERSES**

Sortie hospitalière Une place à prendre pour l'officine

L'organisation de la sortie hospitalière sera un chantier prioritaire pour le développement de l'ambulatoire. Face à des soins post-opératoires plus importants, le pharmacien d'officine doit anticiper la dispensation de matériel médical et de médicaments spécifiques, tout en participant à l'accompagnement du patient.



➔ **P**rès de 85 % des pharmaciens d'officine souhaitent être contactés systématiquement en sortie hospitalière, afin de participer à la prise en charge globale de leurs patients, selon une enquête publiée en 2017 par la Conférence nationale des URPS pharmaciens libéraux (CNUPL). Et pourtant, environ 60 % des patients ignorent le rôle que peut jouer leur pharmacien dans leur sortie hospitalière. Un rôle manifestement essentiel, de la dispensation des traitements et équipements médicaux jusqu'au bilan de médication pour les personnes âgées. Mais le dialogue entre la ville et l'hôpital reste limité.

La problématique du référencement

➔ « Nous devons nous appuyer sur des comités mixtes ville-hôpital, estime Grégory Tempremant, président de l'URPS Pharmaciens des Hauts-de-France. Certains hôpitaux avancent assez vite, avec de vrais projets et une vraie dynamique. » Dans le Vaucluse, le centre hospitalier intercommunal Cavaillon-Lauris a par exemple signé une convention avec les pharmaciens d'officine pour la délivrance d'orthèses aux urgences, juste avant la sortie d'hospitalisation des patients. Un début de partenariat, qui devrait

par la suite s'étendre à d'autres besoins de prise en charge. Avant ces collaborations innovantes, les pharmaciens d'officine doivent cependant prendre toute leur place dans l'équipe de soins primaires. « Cela commence par le référencement, par les hôpitaux, de l'équipe de soins choisie par le patient. Il n'y a pas de problème pour le médecin traitant, en revanche, la place du pharmacien, du kiné ou de l'infirmier n'est pas toujours prévue dans les logiciels. Il faut travailler là-dessus. »

Des pratiques anticoncurrentielles

D'autant que de façon générale, les pharmaciens sont peu contactés pour participer à la prise en charge des patients. Ils sont parfois même exclus des listes de prestataires fournies aux patients à l'issue de leur hospitalisation pour la dispensation de matériel médical. Selon l'enquête du CNUPL, une majorité de patients hospitalisés (63 %) ayant eu besoin de matériel médical, oxygène, perfusions ou autres, affirment ainsi ne pas avoir eu le choix de leur prestataire. ➔ « Certains établissements ne donnent pas le choix aux patients. En maternité, par exemple, plusieurs hôpitaux de

Une conciliation médicamenteuse exemplaire

La conciliation médicamenteuse est l'occasion de renforcer ce lien entre la ville et l'hôpital, tout en remettant le patient au cœur des soins. En Lorraine, au centre hospitalier de Lunéville, elle se pratique depuis déjà une dizaine d'années. « L'hôpital me contacte tous les jours pour participer à la conciliation à l'entrée des patients et à la conciliation de sortie, qui se fait par messagerie sécurisée ou par fax », explique Eric Ruoppi, président de l'USPO Grand Est.

Une collaboration réussie, qui s'est étendue en janvier dernier avec le projet MEDESIS pour les patients seniors. « L'objectif est de diminuer les réhospitalisations, en assurant un suivi en ville des patients. A leur sortie, ils sont vus par le pharmacien hospitalier, qui va prendre un premier rendez-vous avec le pharmacien d'officine, qui les reverra ensuite trois fois à sept jours d'intervalle. Passés ces vingt et un jours, ils ont une consultation avec le médecin gériatre de l'hôpital pour faire le bilan de ces entretiens et améliorer la prise en charge. »

En Occitanie, le programme Bimedoc a été mis en place pour les patients âgés et polymédiqués. « Il s'organise autour d'un pharmacien assistant, futur pharmacien hospitalier, qui travaille avec tous les pharmaciens d'officine de la région pour mettre en place ces échanges entre les pharmaciens hospitaliers et de ville », précise Annelise Develey-Rambourg, pharmacien clinicien dans les services d'endocrinologie et de rhumatologie du CHU Nîmes.

Selon la CNUPL, près de 85 % des pharmaciens d'officine souhaitent être systématiquement concernés en sortie hospitalière, afin de participer à la prise en charge globale de leurs patients.



Provence-Alpes-Côte d'Azur proposaient de choisir entre tel ou tel prestataire de santé à domicile pour la location de tire-lait, sans citer le pharmacien. Nous avons interpellé les établissements pour qu'ils changent leur pratique, avec succès », explique Michel Siffre, président de l'URPS Pharmaciens PACA.

Mais la concurrence est rude. « Les prestataires démarchent les hôpitaux, jusqu'à fournir des ordonnances préédigées. L'ARS intervient parfois, mais c'est encore rare. La CPAM est plus attentive, car les dérives financières qui sont remontées par les pharmaciens sont assez énormes ! » Pour fournir les patients, ces sociétés n'hésitent pas à se déplacer sur tout un département.

Si la pratique est presque institutionnalisée dans certains hôpitaux, les pharmaciens cliniciens se montrent en re-

vanche plus attentifs. « Nous rencontrons effectivement des représentants de différents prestataires. Mais je demande toujours au patient s'il connaît la société ou s'il préfère son pharmacien. Dans ce cas, j'envoie systématiquement la prescription à l'officine, que ce soient des médicaments ou des dispositifs », explique Armelle Develay-Rambourg, pharmacien clinicien dans les services d'endocrinologie et de rhumatologie du CHU Nîmes.

Cap sur la pharmacie clinique

Les officines comptent désormais sur le développement de la pharmacie clinique pour affirmer leur place dans l'accompagnement des patients hospitalisés. « Elle arrive en ville avec les entretiens pharmaceutiques pour les patients asthmatiques, sous anticoagulants oraux, les bilans partagés de médication et demain autour des chimiothérapies orales à domicile », se félicite Grégory Tempremont.

Un relais essentiel pour les patients afin de prévenir le risque de mésusage et d'effets indésirables de ces traitements, mais aussi pour le payeur face à l'ampleur des enjeux financiers. Selon l'INCa, qui va publier de nouvelles fiches sur les traitements du cancer de la prostate et du rein pour accompagner les pharmaciens dans les entretiens, le coût moyen d'une thérapie ciblée orale était de 50 000 euros par patient et par an en 2016. ■

Fabien Nizon

CPTS : un rôle à définir

Les structures d'exercice collectif sont au cœur des dernières réformes sectorielles. Les pharmaciens sont moteurs sur certains projets de communautés professionnelles territoriales de santé, mais attendent aussi des précisions des autorités sanitaires pour s'investir davantage.

Après le développement des maisons de santé, les CPTS avancent sur une dynamique inédite. L'objectif d'atteindre les 1 000 CPTS d'ici à 2022 est l'une des dix mesures phares du plan Ma Santé 2022. Environ 200 projets de CPTS ont déjà été recensés par la mission de l'IGAS en 2018. Mais si les professionnels sont particulièrement mobilisés autour de ce nouvel outil, « les ARS, à quelques exceptions près, se sont peu saisies du sujet », indique la mission, en précisant que seulement 10 % des projets ont été définitivement validés par les tutelles régionales.

Philippe Besser, vice-président de la FSPF, salue un outil adapté au maillage officinal. « Les pharmacies couvrent généralement une zone plus large qu'une maison de santé pluriprofessionnelle, avec aussi un besoin de confraternité. Il est plus intéressant pour nous de travailler en coordination avec une vingtaine d'officines sur un territoire donné. » Bien informatisées et facilement accessibles, les phar-

macies sont d'ailleurs représentées dans les CPTS. Dans le 13^e arrondissement de la capitale, les pharmaciens représentent ainsi près de la moitié des 150 professionnels de santé de la CPTS. Et le premier projet s'appuie sur eux pour expliquer aux patients l'automesure tensionnelle lorsque leur médecin leur prescrit de prendre leur tension.

Les pharmaciens en première ligne

Dans l'Ain, sur le territoire de Bugey Sud, « ils sont plus présents que les médecins », explique Philippe Marissal, président de la Fédération des soins primaires (FSP), qui porte le projet avec l'objectif d'améliorer l'accès aux soins de premier recours. « Il ne s'agit pas seulement d'une question d'avenir de la pharmacie, mais d'intérêt à travailler ensemble. Il faut un expert, car si le patient prend mal son médicament, cela ne sert à rien. Lorsque l'on voit par ailleurs toutes les molécules mises sur le marché chaque année, il est important pour le médecin de pouvoir



Grégory Tempremont, président de l'URPS Pharmaciens des Hauts-de-France.

s'appuyer sur le regard du pharmacien, notamment sur les contre-indications à travers le bilan de médication. »

Malgré ce bon départ des CPTS, un certain attentisme demeure. « Il y a parfois un problème de méthodologie. Certains projets sont lancés avant même de réfléchir à un projet de santé. C'est pourtant essentiel pour fédérer tous les professionnels », souligne Grégory Tempremont, président de l'URPS Pharmaciens des Hauts-de-France. D'autant que le statut n'est pas encore clairement défini et devrait encore évoluer avec la loi santé. « Les autorités de santé veulent laisser la main aux acteurs de terrain, sans être directives. C'est très bien, mais s'il n'y a pas un peu de pédagogie et de communication envers les pharmaciens, alors les CPTS vont rester inconnues sur le terrain », prévient Eric Ruspini, président de l'USPO Grand Est.



13

MAI 2015 • ENTREPRENEUR

Elu référent : Dr Michel SIFFRE



Allaitement maternel: place du pharmacien

Informations-Discussions sur

- l'intérêt de l'allaitement maternel en **Santé Publique**, la physiologie de l'allaitement maternel, les pratiques encourageant l'allaitement maternel
- **Matériel** autour de l'allaitement maternel (démonstrations)
- Délivrance d'**attestation individuelle de formation** pour la délivrance de tire-lait électrique (*arrêté du 11 mars 2019, paru au JO le 12 mars 2019*)

Le **13 février 2020 de 20h à 22h**

Lieu: URPS PACA,

39 Boulevard Vincent Delpuech, 13006 Marseille

Formation gratuite, inscription obligatoire sur

urpspharmacienspaca@gmail.com ou 09 67 17 95 44

En partenariat avec les laboratoires



Compte rendu du Dr Michel SIFFRE :

« Soirée de formation sur l'allaitement maternel dans les locaux de l'URPS ; Très intéressant, des oratrices passionnantes et passionnées (MMES CLOTILDE DE ROBERT et HASSLER du service maternité de la CONCEPTION À MARSEILLE) , avec trois parties : théorique, ateliers avec les tire laits MAMIVAC et MEDELA, puis réponses à un Quiz de fin de formation.

Présence de la Présidente URPS SAGES FEMMES qui est aussi intervenue.

Remise d'attestation de présence aux participants. »





Rôle du pharmacien dans le soutien et la promotion de l'allaitement maternel

Les réponses à l'enquête des connaissances et pratiques

MARS 2019



Le soutien et la promotion de l'allaitement maternel sont un **enjeu de Santé Publique**.

L'URPS pharmaciens, associé au réseau Méditerranée, à l'Agence Régionale de Santé, au service de Santé publique de l'AP-HM et l'équipe pédagogique du Diplôme Universitaire sur l'Allaitement Maternel ont mené une **enquête** auprès des pharmaciens travaillant dans les officines de toute la région afin de faire **l'état des lieux des connaissances et pratiques** autour de l'allaitement maternel.

Il s'agissait d'une **enquête des pratiques, transversale et anonyme** adressée à tous les pharmaciens d'officine de la région PACA inscrits sur la mailing-list de l'URPS PACA (environ 1900 pharmaciens).

Cette enquête a eu lieu entre le 10 janvier et le 03 février 2019.

Dans ce fascicule apparaissent donc les réponses attendues et les résultats de l'enquête.

Merci pour votre collaboration,

CONTE Emmanuelle, pharmacien, ARS PACA.

DES ROBERT Clotilde, pédiatre, équipe pédagogique DU allaitement maternel, Médecine Néonatale et Maternité, Hôpital de la Conception, Marseille.

FALAISE Nicolas, pédiatre, équipe pédagogique DU allaitement maternel, Maternité Hôpital Saint Joseph et La Ciotat.

HASSLER Pascale, sage-femme, responsable pédagogique DU allaitement maternel, Aix-Marseille Université.

MARCOT Michèle, sage-femme, coordinatrice médico-technique réseau MEDITERRANEE

SIFFRE Michel, pharmacien, président URPS pharmaciens PACA.

TARDIEU Sophie, Santé Publique, Hôpital de la Conception, Marseille.



AFOCOPHOCHITS



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
TOULON - LA SEYNE SUR MER

3EME RENCONTRE VILLE - HOPITAL POUR LE VIRAGE AMBULATOIRE

**Lieu : Hôtel Bestwestern plus La Corniche
17 Littoral Frédéric Mistral - 83000 TOULON**

Jeudi 16 mai 2019 :

Accueil 20h00 : Cocktail dinatoire

Introduction : Dr Claudine SOHN

20h30 - 21h00 : **Conduite à tenir devant une gammopathie monoclonale**

Dr Claudine SOHN

21h00 - 21h30 : **Quoi faire devant une anémie ?**

Dr B CHOUFFI

21h30 - 22h00 : **Les Thérapies orales** (Thalidomide, Revlimid, Imnovid, Venetoclax)

Dr Odile Le Mouel

22h00 - 22h30 : Conclusion, Questions-réponses



37-39 Bd V. Delpuech
13006 MARSEILLE
☎ 04 96 20 60 80



SAVE THE DATE

28 MAI - 19h30
à l'Hôtel Radisson Blu
38 quai de Rive Neuve Marseille

**"Les enjeux de la PrEP
en officine en 2019"**

Rendez-vous participatif à destination
des pharmaciens d'officines et leurs équipes.

Inscriptions :

par mail à : urpspharmacienspaca@gmail.com
ou par FAX : 04 86 010 020



Carte à Dom' 06

POUR MIEUX ORGANISER MON RETOUR À DOMICILE



A présenter en cas d'hospitalisation

Je pense à joindre ma

Carte à Dom' 06

à la carte vitale lors de
chaque hospitalisation

- ✓ Mon médecin est informé
- ✓ Mon infirmier est contacté
- ✓ Mon pharmacien est sollicité



© maia06 | 06-2018

Carte **GRATUITE** destinée aux plus de 75 ans
Demandez-la aux professionnels qui vous accompagnent
(pharmaciens, infirmiers, assistantes sociales, ...)

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur la page du site :

www.maia06.fr/carteadom06



REGARDS CROISÉS

DE LA FONDATION KORIAN POUR LE BIEN-VIEILLIR

MATINALES



- Je suis vieux, et alors ?

MARDI 5 FÉVRIER 2019

PALAIS NEPTUNE - TOULON

Palais Neptune - Auditorium Vauban - Toulon
accueil 9h00 | 10h00-13h00 Tables rondes (suivies d'un cocktail déjeunatoire)



À découvrir ! Notre stand de dégustation préparé par nos Chefs KORIAN régionaux. Nos équipes vous présenteront leur savoir-faire et leurs spécialités provençales en partenariat avec le label Gault et Millau.

ENTRÉE LIBRE
AVEC
INSCRIPTION

INVITATION

*Vieillir nous rendrait-il inutile ?
Ou au contraire l'avancée en âge n'ouvrirait-elle pas sur
d'autres formes d'utilité sociale ?
Surtout si l'on considère que "un vieillard qui meurt
c'est une bibliothèque qui brûle"
(Amadou Hampâté Bâ) .*



Inscriptions : www.espace-e.com/matinales

Discours d'ouverture : Caroline DEPALLENS, conseillère départementale du Var, présidente de la Commission des Solidarités, adjointe au Maire de Toulon

TABLE RONDE 1 Vous avez dit utile ?

La société des âges est en mouvement : les retraités sont de plus en plus mobilisés auprès des plus jeunes générations. Bref, les prétendus « inactifs » sont de grands acteurs de l'utilité sociale. Pour autant **ne faisons pas de l'utilité un devoir, un ordre sans âme !**

Modérateur Aude LETTY, déléguée générale de la Fondation Korian pour le Bien-Vieillir

Dr Dominique ANDREOTTI, adjointe au Maire de Toulon, Solidarités, 3^e âge, personnes handicapées, CCAS

Jean-Michel FAURE, directeur de l'autonomie du département du Var

Pr Olivier GUERIN, maire adjoint de Nice, PU-PH de gériatrie au CHU de Nice, président de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (SFGG)

Serge GUÉRIN, sociologue, président du Conseil scientifique de la Fondation Korian pour le Bien-Vieillir

Dr Diane PULVENIS, ARS, équipe médicale de territoire, Délégation départementale du Var

TABLE RONDE 2 Vers le grand âge utile

Se sentir utile, c'est peut-être le sentiment d'avoir contribué. Rester utile, c'est également anticiper les transitions tout en inventant ses nouvelles formes d'engagement. **C'est repenser aussi sa place à chaque étape de sa vie.**

Modérateur Marie-Claude LESCAUDRON, directrice Korian Pôle Marseille Centre

Pr Sylvie BONIN GUILLAUME, PU-PH de gériatrie au CHU de Marseille, présidente de la Société Provençale de Gérontologie

Dr Priscilla CLOT FAYBESSE, médecin référent régional Korian, médecin coordonnateur

Valérie MOLLÈRE, infirmière coordonnatrice dans un EHPAD, auteure de "D'âge fragile" aux éditions Les Ateliers Henry Dougier

Jacques SAMSON, résident-aidant en maison Korian

TABLE RONDE 3 De la transmission, ici et ailleurs

Du petit au très grand âge, collectivement nous construisons et contribuons à l'utilité sociale par la transmission. **Quelle place demeure dans nos sociétés européennes pour les passeurs d'histoire et quels regards pouvons-nous croiser avec d'autres cultures ?**

Modérateur Antoine RUPLINGER, directeur Korian Pôle Var Ouest

Julia MOURRI et Clément BOXEBELD, fondateurs d'OLDYSSEE

Sophie PILLODS, lauréate du Prix « Documentariste et anthropologue », lauréate du Prix de la Fondation Korian 1^{re} édition 2018

Aurore STAMM, psychologue Korian Les Parents, Marseille



FONDATION KORIAN POUR LE BIEN-VIEILLIR



@fondationkorian

www.espace-e.com/matinales | 17 février 2019



a le plaisir de vous convier à la
Soirée de clôture des Rencontres 2019

animée par Nancy Cattan

En présence du
Professeur Guy Vallancien
Universitaire et essayiste, Membre de l'Académie de médecine
Ancien Chargé de mission auprès du ministre de la Santé
pour le Plan Hôpital 2007

THÈME

POPULATION VIEILLISSANTE, CRISE DES URGENCES,
DÉSERTS MÉDICAUX,
RARÉFACTION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ...
**POURQUOI IL EST NÉCESSAIRE
DE TRANSFORMER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ**

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019 À PARTIR DE 18 H 30

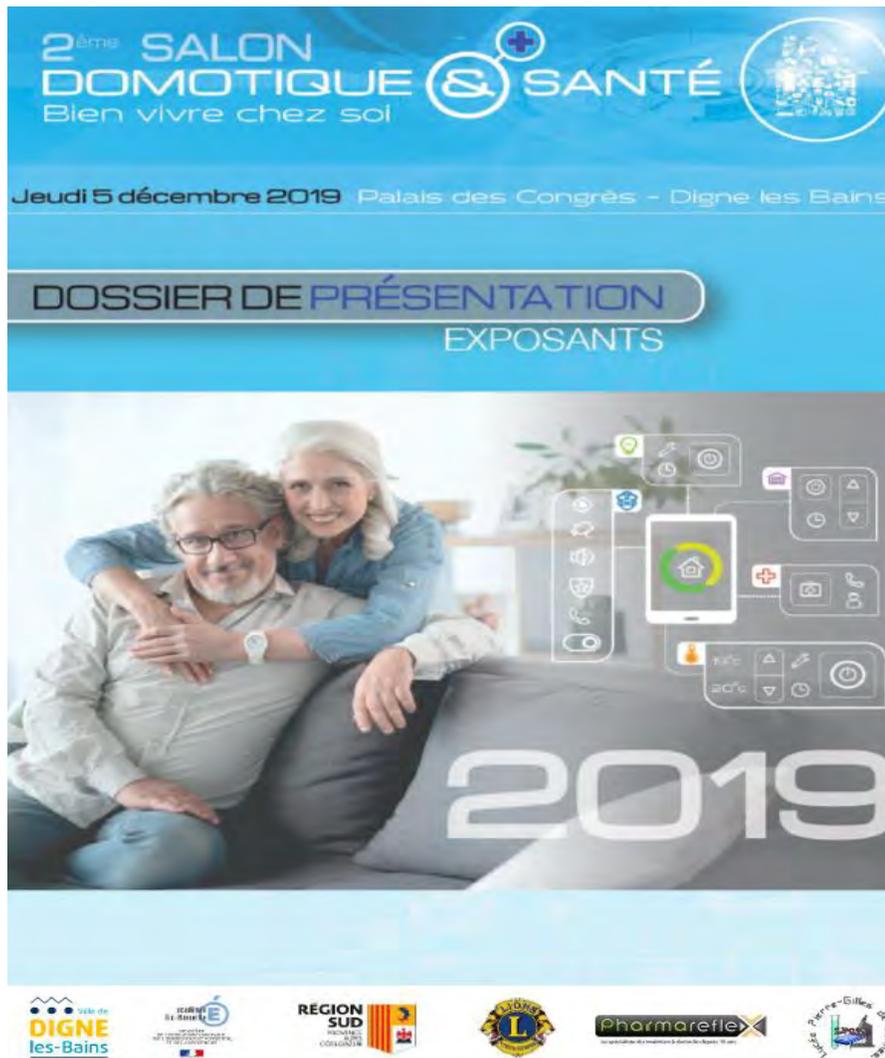
Groupe Nice-Matin
214, boulevard du Mercantour
06200 Nice

Parking assuré sur place

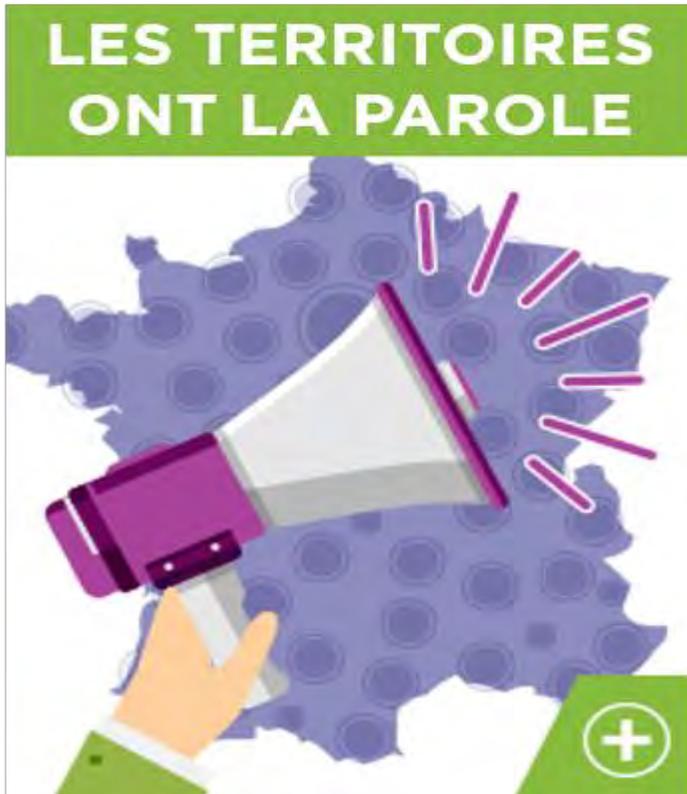
18h30 - 19h00 : Accueil - 3^e étage
19h00 - 20h30 : Soirée-débat - Salle de Réception - 3^e étage
A partir de 20h30 : Cocktail



PARTICIPATION ET INTERVENTION DU Dr Philippe COMTE -DIGNE



PARTICIPATION : Dr Thierry DESRUELLES



PARTICIPATION ET INTERVENTION : Dr Michel SIFFRE

JE M'INSCRIS		PLAN D'ACCÈS
JOURNÉE ANIMÉE PAR CHRISTOPHE RIOULTS, JOURNALISTE		
18J00	CAFÉ D'ACCUEIL	
18H00	ALLOCUTIONS CONJOINTES DE BIENVENUE	Jean-Louis MAURIZI, Président FHP Sud-Est Jean-Christophe AMARANTIS, Délégué Régional PACA SYNERPA Frédéric MASQUELIER, Maire de Saint Raphaël
18H15	MA SANTÉ 2022 : PARCOURS ET COORDINATION	Communautés professionnelles territoriales de santé, plateforme territoriale d'appui, e-santé... faisons le bilan des mesures favorisant la coordination entre les soins de ville, le médico-social, l'hospitalisation et le domicile
	REGARDS CROISÉS	Valérie BOYER, Députée des Bouches du Rhône Dominique GAUTHIER, Directrice de l'offre médico-sociale, ARS PACA Ahmed EL BARRI, Directeur de l'offre de soins, ARS PACA Dr Laurent SACCOMANO, Président URPS-MI, PACA Norbert NABET, Directeur général d'activité, NHSS Jean-Marc MARSABET, Président SYNERPA Lamine KHARZI, Président FHP
	INITIATIVES ET TÉMOIGNAGES RÉGIONAUX	Le Gérontopôle Sud : une structure unique dédiée au bien vieillir Olivier RIT, Directeur Opérationnalité des Plateformes Territoriales d'Appui Stéphane FABRIES, FIA Practic, Santé La mise en place des EPTS en PACA et leurs enjeux Dr Renaud FERRIER, élu URPS-MI, PACA
18H45	PAUSE DANS L'ESPACE PARTENAIRES	
18H55	INNOVATIONS EN SANTÉ	Venir assister aux présentations des innovations de nos partenaires
19H35	LE RÔLE DES MÉDECINS DANS LA CONSTRUCTION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	Pi Henri ESCOLIBO, Président de la CSDS PACA et de la Conférence Régionale des Présidents de CME HP PACA-Corse
19H00	COCKTAIL DE JEUNAIRES ANIMATION ET TIRAGE AU SORT	

Les échanges de la journée s'inscriront dans le thème stratégique de "Ma Santé 2022" sous l'angle du parcours et de la coordination des acteurs (médico-social, hospitalisation, soins de ville et domicile) et seront rythmés par plusieurs temps (tables rondes, retours d'expérience, déclinaison d'initiatives régionales.).



URPS PHARMACIENS PACA
Mr Michel SIFFRE
-
37-39 Bd Vincent Delpuech
13006 MARSEILLE
FRANCE

Aix en Provence, Mardi 11 Juin 2019
Objet : Congrès 2019

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre inscription aux 14èmes Rencontres Convergences Santé Hôpital qui se dérouleront au Palais du Pharo à Marseille du 17 au 20 septembre 2019 (La conférence Grand Public du 17 septembre 2019 se déroulera à la Faculté de Pharmacie de Marseille).

Pour toutes informations concernant le déroulement de ces journées, vous pouvez consulter notre site Internet www.rencontres-csh.com.

Dans l'attente de vous accueillir à Marseille, nous vous prions de croire, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Comité d'Organisation du Congrès

Secrétariat Général du Congrès Convergences Santé Hôpital
Compétences SD
50 av du Dr Auriantis
13100 Aix-en-Provence



RONDES DE DISCUSSIONS

Santé + Citoyenneté

RONDE 1 - 10H00
RONDE 2 - 11H00

RONDE 1 - PAR DE RÉVOLUTION, VIVE LES ÉVOLUTIONS !
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

RONDE 2 - 11H00
RONDE 2 - QUALITÉ, ÉGALITÉ, PATRIARTE !
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

RONDE 3 - 12H00
RONDE 3 - ALLIÉS, SI PROCHES !
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

RONDE 4 - 13H00
RONDE 4 - TROPHÉES DES USAGERS
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

TRIANGLE DU PROGRÈS

Santé + Qualité des Soins

RONDE 5 - 14H00
RONDE 5 - LES PAYS
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

RONDE 6 - 15H00
RONDE 6 - CÔTE DE CHEZ NOUS !
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

RONDE 7 - 16H00
RONDE 7 - PATIENT HEALTH ACT UP
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

RONDE 8 - 17H00
RONDE 8 - TRANS-FORM-ACTI-ON
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

RONDE 9 - 18H00
RONDE 9 - PASSERELLE SANTÉ SOCIAL
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

TÊTES AU CARRÉ

Santé + Éducation

RONDE 10 - 19H00
RONDE 10 - TÊTES AU CARRÉ
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

RONDE 11 - 20H00
RONDE 11 - TÊTES AU CARRÉ
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

RONDE 12 - 21H00
RONDE 12 - TÊTES AU CARRÉ
L'ÉVOLUTION DES MODELS DE SANTÉ

1 journée, 3 formats
20 temps forts

Au programme : des témoignages de porteurs de projet et les expériences créatives et novatrices qui offrent une réponse adaptée aux besoins de santé des populations. L'évènement s'inscrit dans une dynamique de démocratie en santé pour favoriser la synergie dans les territoires. Il élargit les échanges entre acteurs de santé, au-delà des instances réglementaires, et stimule leur capacité à collaborer, à trouver des solutions nouvelles et à créer de nouveaux modèles.

Au total, 20 temps forts sont proposés durant cette journée sur le thème « En mouvement pour des services de santé de proximité ».

Pour découvrir le programme complet et vous inscrire, rendez-vous sur : <https://lesagoras.paca.ars.sante.fr/>

Agorament vôtre,

“Sont présents JP Bordas (URPS Chirurgiens Dentistes) ,C Sinibaldi (URPS podologuesPACA) T Desruelles (URPS pharmaciens PACA), et un représentant de l'URPS IDEL PACA.

4 candidats : Bordas,Claustre-Bonnet Ferrera, Sinibaldi.

après discussion interne, sont élus: L Claustre-bonnet (URPS IDEL) titulaire, jp Bordas (URPS CD) suppléant et F Ferrera (URPS PH) titulaire, C Sinibaldi (URPS pedicures) suppléante.

Ces 2 administrateurs libéraux viendront compléter les 35 administrateurs existants : 1 AG+1CA/an mi juin, groupes de travail consacrés à la relecture des futures recommandations d'utilisation des anticancéreux , bureau actuel jusqu'en 2021, concerne les hospitaliers paca et corse et s'ouvre vers les libéraux , d'où cette élection. les statuts seront adaptés pour le collège libéral afin que les suppléants issus d'une autre profession que les titulaires puissent siéger valablement

Dr Thierry Desruelles
Pharmacie Desruelles “

Cancer et Nutrition

Groupe expert régional
SUD Paca Corse
NUTRITION & CANCER

NE SOYEZ PAS VICTIME DES IDÉES FAUSSES !!
VOTRE SANTÉ PEUT EN DÉPENDRE !

PRATIQUER LE JEÛNE POUR MIEUX SUPPORTER LES CHIMIOTHÉRAPIES ! **FAUX !**

EN RÉALITÉ
Aucun effet bénéfique du jeûne n'a été démontré, que ce soit sur la maladie ou sur les effets du traitement. Certaines études ont même rapporté des effets délétères de ce régime comme une diminution de l'efficacité des traitements anticancéreux, ainsi qu'un risque d'aggravation de la dénutrition.

BOIRE DU LAIT FAVORISE LE CANCER **FAUX !**

EN RÉALITÉ
Il a été démontré que le calcium présent dans le lait peut jouer un rôle préventif, dans certains cas, en particulier sur les cancers du sein et colorectal. La consommation de produits laitiers fait partie d'une alimentation équilibrée. Le lait contient des protéines, du calcium, de la vitamine D et B12 et du phosphore, essentiels pour l'organisme.

SE PRIVER DE FÉCULENTS POUR TUER LES CELLULES CANCÉREUSES ! **FAUX !**

EN RÉALITÉ
Les féculents apportent l'énergie indispensable dont notre corps a besoin. Ils participent au bon fonctionnement des cellules. S'en priver provoquerait un déséquilibre de l'organisme.

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET ALIMENTS "MIRACLES" POUR COMBATTRE LE CANCER ! **FAUX !**

EN RÉALITÉ
La consommation de compléments alimentaires ou d'aliments "miracle" (curcuma, spiruline...) n'est pas recommandée. Il n'a pas été démontré d'effets bénéfiques pendant la maladie et certains compléments peuvent réduire l'efficacité de traitements anti-cancéreux. Les allégations anti-cancer pour certains complémentaires ou aliments proviennent d'études réalisées uniquement sur des cellules et des animaux, et n'ont jamais confirmé leur bénéfice anti-cancer sur l'homme. Aucun complément ne vaut une alimentation variée et saine bien plus bénéfique pour la santé.

FAKE NEWS

PATIENTS, PARLEZ-EN À VOTRE ÉQUIPE MÉDICALE



COMITE DE PILOTAGE COMITE SCIENTIFIQUE / BUREAU

Vendredi 18 octobre 2019 de 08H30 à 14H00 – Marseille

COMPTE-RENDU

Vie du RRC

Informations

Les ARS ont établi, en lien avec le réseau régional, la feuille de route du Plan Cancer 3 concernant 2018-2019, afin de faire remonter les actions déployées en région et les valoriser dans le rapport au Président de la République.

Suite à la demande d'évolution budgétaire faite aux ARS au S1 2019 en vue d'étoffer l'équipe du réseau :

- création d'un poste 'Assistant Ville-Hôpital' financé par l'ARS Paca, et attribué en Octobre 2019 à Mme Aude Bogusz, présentée ce jour au COPIL.
- création prochaine d'un poste de chef de projet (CDD 6 mois) pour la conception de fiches ville-hôpital sur les effets indésirables des thérapies orales en Oncohématologie, financé par l'ARS Corse.

Collège des professionnels de santé de 1er recours

URPS Membres à ce jour :

- URPS Chirurgiens dentistes PACA
- URPS Infirmiers PACA
- URPS Pharmaciens PACA
- URPS Orthophonistes PACA
- URPS Pédiatres-Podologues PACA
- URPS Infirmiers CORSE
- URPS Pharmaciens CORSE

Réponse positive reçue ce jour de l'URPS Médecins PACA. Le Bureau présentera cette candidature au Conseil d'Administration dès la réception du dossier.

Une question est posée sur la possibilité ou pas de rémunérer les médecins généralistes qui souhaiteraient participer aux RCP : pas de rémunération à ce jour à notre connaissance. L'URPS pourrait être intéressée par ce sujet.

Associations de patients / d'usagers

Lors de la rencontre régionale avec les associations de patients/d'usagers le 18 mai dernier, il a été décidé, avant de pouvoir proposer des pistes de collaboration concrètes, de formaliser les liens entre RRC et Associations. A cet effet, une évolution des documents d'adhésion des associations est nécessaire.

C'est ainsi que sont proposés et discutés ce jour le nouveau Formulaire de demande d'adhésion et un modèle de Cadre de coopération, pour notamment contribution à certaines actions spécifiques (création de documents, groupe soins de support...). Il s'agit là de pouvoir cadrer l'adhésion des associations, selon leur objet et leur fonctionnement, et selon des règles de transparence, d'indépendance, et de respect des droits des patients.

Conduite à tenir : Les documents de travail validés par le COPIL vont être finalisés.

Autre information concernant les associations : le réseau est partenaire du grand débat public organisé par le Comité de la Ligue du 06, membre du réseau.



PRESSE ET NEWSLETTERS ENVOYÉES PAR L'URPS PHARMACIENS PACA

PRESSE

Information

Santé
Bien-être

Connaissez-vous bien le rôle du pharmacien et de son équipe ?

L'éducation pour la santé est une obligation déontologique pour le pharmacien. Les conseils et les prestations pouvant être proposés par les pharmaciens officinaux dans le but de favoriser l'amélioration ou le maintien de l'état de santé des personnes sont la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé parmi les domaines d'action prioritaires de la stratégie nationale de santé, la participation au dépistage des maladies infectieuses et non transmissibles et la réalisation d'actions de suivi et d'accompagnement pharmaceutique.

Les pharmaciens disposent de nombreux atouts pour intervenir dans l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient :

- leur proximité géographique (plus de 21 000 pharmacies sur l'ensemble du territoire) ;
- leur accessibilité et leur disponibilité sur de longues plages horaires ;
- leurs contacts fréquents avec le public : 4 millions de personnes franchissent chaque jour les portes des officines ;

- leur connaissance globale du patient (contexte familial et socioprofessionnel, contact avec l'entourage, historique médicamenteux...);
- une relation de confiance instaurée avec le patient ;
- leur crédibilité auprès du public en tant que professionnel de santé ;
- leur formation à la fois scientifique et professionnelle.



Les rôles du pharmacien sont multiples

Sensibiliser et informer le public, promouvoir la prévention et le dépistage :

Le pharmacien a un rôle important à jouer dans l'information, la prévention et le dépistage des maladies. Il peut s'y impliquer notamment en :

- participant aux campagnes de sensibilisation et d'information sur des sujets de santé publique ;
- transmettant des informations scientifiquement validées sur les moyens de prévention, les maladies ;
- relayant les campagnes de dépistage des pathologies ;
- repérant les personnes à risque et les orientant vers une consultation médicale.

Aider le patient à la compréhension de sa maladie et de ses traitements lors d'entretiens :

Le patient doit comprendre les mécanismes de sa maladie, l'action de ses médicaments, les bénéfices escomptés et les effets indésirables potentiels.

Promouvoir le bon usage du médicament :

Lors de la dispensation et des entretiens pharmaceutiques (sur rendez-vous), le pharmacien s'attache notamment à :

- expliquer les modalités de prise des médicaments et vérifier la bonne compréhension du schéma de prise ;
- apprendre au patient les techniques particulières d'administration de certains médicaments (inhalation, injection...);
- pour les maladies chroniques (tension, diabète, hypercholestérolémie, glaucome à angle ouvert...); insister sur la nécessité d'une prise régulière des traitements, même en l'absence de symptômes ;
- sensibiliser le patient aux risques d'une prise médicamenteuse en l'absence de conseil pharmaceutique ou médical ;
- apprendre au patient à « gérer » les effets indésirables de son traitement

- faciliter l'organisation pratique de la prise des médicaments : élaborer avec le patient un plan thérapeutique personnalisé clair et détaillé (opérationnel) en intégrant au mieux ses contraintes et ses habitudes de vie, aider le patient à adapter ses prises de médicament(s) dans des situations particulières (décalage horaire, oubli de prise...).

Apprendre et renforcer les techniques particulières de prise de certains médicaments :

Il est essentiel d'apprendre aux patients à utiliser correctement les traitements nécessitant une technique d'administration particulière (inhalation d'un collyre, inhalation d'anti-asthmatique, autoinjections...). Plus qu'un long discours, une démonstration suivie d'une mise en pratique par le patient sont souhaitables pour assurer un apprentissage efficace des bons gestes.

Aider le patient à l'apprentissage de l'auto-surveillance :

Le pharmacien peut jouer un rôle important dans l'apprentissage de l'auto-surveillance de la maladie et de ses traitements, notamment :

- éduquer le patient à l'automesure : la délivrance d'un dispositif d'auto-surveillance (lecteur de glycémie, autotensiomètre, débilimètre de pointe...) devra systématiquement s'accompagner d'une information sur l'utilisation pratique de l'appareil, la fréquence et les conditions de la mesure.
- éduquer le patient à la reconnaissance des signes d'alerte : pour leur sécurité, les patients doivent pouvoir reconnaître les signes d'alerte (signes évocateurs d'un mauvais contrôle de la pathologie, d'un effet indésirable « majeur » de médicament...) justifiant une consultation rapide.

Soutenir et accompagner les patients :

Du fait de son accessibilité, de la fréquence des contacts et de la bonne connaissance des patients et de leur environnement, le pharmacien occupe une place privilégiée pour les accompagner.





PAROLES DE PERSONNES VIVANT AVEC LEUR MALADIE CHRONIQUE.

« Pour moi, celui d'être déterminant : j'ai compris ma maladie, ce qui m'a permis de l'accepter ».
Jean, 78 ans, vit avec son insuffisance cardiaque depuis 6 ans.

« C'est quelque chose qui m'a libéré. On arrive toujours à trouver une solution. J'ai trouvé un certain équilibre, une vie meilleure ».
Yoko, 64 ans, vit avec son diabète depuis 6 ans.

« L'éducation thérapeutique, cela m'a totalement reboosté, et depuis je suis en très bonne forme ».
Jean, 69 ans, vit avec son insuffisance cardiaque depuis 20 ans.

« L'ETP m'a permis d'apprendre sur le diabète, mon diabète et surtout de prendre confiance en moi. Les équipes s'adaptent à notre projet de vie et cela nous permet d'avoir des objectifs pour la vraie vie ».
Fabienne, 38 ans, vit avec son diabète depuis 15 ans.

« Je cherchais désespérément un moyen de m'en sortir c'est l'ETP qui m'a donné envie de réagir ; à partir du moment où je comprends, j'ai envie de faire des efforts et si j'ai envie de faire des efforts, cela donne des résultats ».
Jean-Yves, 61 ans, vit avec son obésité depuis 4 ans.

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE : EN PRATIQUE, COMMENT JE FAIS ?

MON-ETP.FR
TROUVER LE PROGRAMME PROCHE DE CHEZ MOI

Où trouver le programme d'éducation thérapeutique adapté à mes besoins et proche de chez moi :

- Je me connecte au site mon-etp.fr
- Je contacte les responsables du programme d'éducation thérapeutique.
- Je peux demander conseil à mes soignants (médecin, infirmier, pharmacien...) et associations de patients.



JE SUIS UNE GRANDE MALADE ! ET ALORS ?

Michèle, 67 ans vit avec sa maladie chronique depuis 6 ans.

AVEC L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE J'AMÉLIORE MON QUOTIDIEN !

PARLEZ-EN À VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ



JE SUIS UN GRAND MALADE ! ET ALORS ?

Gérard, 74 ans vit avec sa maladie cardiaque depuis 11 ans.

MON-ETP.FR
TROUVER LE PROGRAMME PROCHE DE CHEZ MOI

AVEC L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE J'AMÉLIORE MON QUOTIDIEN !

PARLEZ-EN À VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ



JE SUIS UN GRAND MALADE ! ET ALORS ?

Stéphane, 39 ans vit avec sa maladie respiratoire depuis 3 ans.

MON-ETP.FR
TROUVER LE PROGRAMME PROCHE DE CHEZ MOI

AVEC L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE J'AMÉLIORE MON QUOTIDIEN !

PARLEZ-EN À VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ



JE SUIS UNE GRANDE MALADE ! ET ALORS ?

Louise, 32 ans vit avec son obésité depuis 10 ans.

MON-ETP.FR
TROUVER LE PROGRAMME PROCHE DE CHEZ MOI

AVEC L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE J'AMÉLIORE MON QUOTIDIEN !

PARLEZ-EN À VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ

